

**LES CAHIERS D'ETUDES
du C.U.E.E.P.**

N° spécial co-édité par le C.U.E.E.P. et la F.C.E.P.

septembre 89 n°13

**LES PUBLICS DU DUFA
DE LILLE
1974_1987**

LES CAHIERS D'ETUDES DU CUEEP

Membres fondateurs : Joseph LOSFELD, Paul DEMUNTER

Comité de Direction : les Membres fondateurs, le Directeur du CUEEP, le Directeur du Laboratoire de Recherche "Trigone", le Secrétaire de Rédaction.

Comité de Lecture : A. BIOLLUZ, B. BRUNIN, R. COULON, A. DERYCKE, P. DEMUNTER, E. DUBAR, B. JOLY, J. HEDOUX, V. LECLERCQ, C. LEMOINE, M. MEBARKI, G. NIQUET, D. POISSON, A. TARBY, M.R. VERSPIEREN, E. VERSCHAVE.

Secrétaire de rédaction : Véronique LECLERCQ

Gestion et Administration : Véronique LECLERCQ et Jocelyne PROVENSAL

Publication : 2 à 4 numéros par an

Prix du Numéro : 70 F.

Abonnement : 300 F. (Pour six numéros)

Toute correspondance est à envoyer aux CAHIERS D'ETUDES DU C.U.E.E.P. :
11 rue Angellier - 59046 Lille Cedex - Tél.: 20.52.54.24

LES PUBLICS DU DUFA DE LILLE

1974 - 1987

(Caractéristiques sociales, résultats pédagogiques,
analyse de fichier des inscrits)

LES CAHIERS D'ETUDES du C.U.E.E.P.

N° spécial co-édité par le C.U.E.E.P. et la F.C.E.P.

Septembre 89 N° 13

LES PUBLICS DU DUFA DE LILLE

1974 - 1987

(Caractéristiques sociales, résultats pédagogiques,
analyse de fichier des inscrits)

Jacques Hédoux
Yvette Bourgois

SOMMAIRE

Préambule

Introduction

Chapitre I Le "Discours des Origines" : 1973-1977.

Chapitre II Evolutions du DUFA : 1977-1988

Chapitre III : Le fichier des inscrits au DUFA : 1976-1986

Chapitre IV : Evolutions des publics DUFA : 1976-1986 et effets de la décentralisation : 1982-1986

Chapitre V Résultats pédagogiques, interruptions et poursuites d'études

Remarques finales

Liste des annexes

Table des matières

PREAMBULE

Ce numéro spécial des Cahiers d'Etudes consacré au Diplôme Universitaire de Formation d'Adultes (DUFA) de Lille est édité par les organisateurs de cette formation à savoir le Centre Université, Economie, Education Permanente, Institut de l'Université des Sciences et Techniques de Lille, Flandres Artois et le service commun de Formation Continue Education Permanente de l'Université des Arts, Lettres, Sciences humaines, "Charles de Gaulle". Dans la suite du texte ces institutions sont désignées par leur sigle et par la dénomination courante de leur Université de rattachement : CUEEP-Lille I, FCEP-Lille III.

L'étude des publics du DUFA a été menée par Madame Yvette Bourgois dans le cadre de la Maîtrise de Sciences de l'Education délivrée conjointement par les Universités de Lille I (Institut CUEEP) et de Lille III (Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Education et des Pratiques de Formation).

Soutenu en Juin 1988, le mémoire de maîtrise de Madame Yvette Bourgois a été dirigé par Jacques Hédoux, maître de conférences à l'UFR des Sciences de l'Education de Lille III, sous la responsabilité scientifique de Paul Demunter, professeur de Sciences de l'Education à l'Université de Lille I.

Entre Juin 1988 et Juin 1989, Yvette Bourgois a affiné l'analyse des données, effectué des études de cohorte; Jacques Hédoux a entrepris une description des principales évolutions de l'offre DUFA et assuré une première rédaction d'ensemble. La relecture critique entreprise par les co-auteurs s'est enrichie des remarques de Paul Demunter.

Ecrit d'étape, comme il est d'usage dans la collection des Cahiers d'études du CUEEP, ce travail s'inscrit dans une triple démarche de réflexion :

une réflexion pédagogique, menée en séminaire depuis Juin 1988, par les membres du jury DUFA pour questionner, réarticuler, coordonner, le travail pédagogique mené dans les différentes Unités de Valeur afin de combattre l'entropie qui guette par définition les structures de formation par unités capitalisables dès lors qu'il y a augmentation des inscrits et corrélativement élargissement de l'équipe pédagogique.

une réflexion institutionnelle, politique, menée depuis décembre 1988 au sein d'un conseil de perfectionnement réunissant des représentants des pou-

voirs publics, des organisations de salariés et d'employeurs, de formateurs et stagiaires du DUFA. Il s'agit ici de réfléchir aux usages sociaux du diplôme, aux effets produits et à son utilisation comme structure régionale de validation.

une réflexion scientifique, activée par les deux premières mais aussi par l'accueil et l'organisation à Lille, fin 1989, sous forme de colloque, des troisièmes rencontres nationales des formations de formateurs universitaires diplômantes.

INTRODUCTION

Créé en 1974, le DUFA a connu depuis quinze ans divers aménagements. Aujourd'hui, l'obtention du diplôme requiert l'acquisition de 12 unités de valeurs de 40 heures. Structure régionale de formation et de validation, le DUFA, ouvert aux titulaires du bac ou de l'Examen Spécial d'Entrée à l'Université (ESEU), accueille en 1989 plus de 250 personnes dans un dispositif de formation à temps partiel et par unités capitalisables.

Reconnu depuis 1983 dans le cursus de Sciences de l'Éducation de Lille, homologué en 1988 comme diplôme de formation professionnelle de niveau II, le DUFA peut être assimilé à un dispositif de promotion professionnelle, sociale, culturelle, utilisé par des formateurs soucieux de faire reconnaître leurs acquis, de se perfectionner, d'obtenir une première certification universitaire.

Les évolutions de l'offre sont étudiées dans les chapitres I et II mais on a du renoncer, faute de sources suffisantes, à situer le DUFA dans l'espace régional et au sein des enjeux et stratégies d'institutionnalisation progressives des métiers de la formation d'adultes¹.

A défaut de saisir les stratégies des institutions, cette première étude est centrée sur les 708 personnes ayant pris au moins une fois une inscription entre 1976 et 1986. Les données de base ont été fournies par le dépouillement des fichiers d'inscription (Chapitre III). Ce matériel quantitatif permet de décrire les caractéristiques sociales et les évolutions des publics (Chapitre IV), d'estimer les résultats pédagogiques acquis à la sortie du DUFA (Chapitre V) mais il ne permet pas de saisir les significations investies dans l'accès, les rapports à la formation et encore moins les effets professionnels, sociaux, culturels, résultants du passage dans le DUFA.

Par l'importance des données recueillies et par la formulation d'hypothèses suscitées à la suite de l'examen des résultats, cette première étude quantitative et descriptive constitue cependant une base d'information pour des recherches ultérieures².

1 A notre connaissance les travaux de synthèse font défaut. Les chercheurs qui ont défriché l'histoire de la formation d'adultes (Cacérés, B, 1964; Charlot, B et Figeat M, 1985; David, M, 1976; Dubar, C, 1980; Poujol, G, 1981; Terrot, N, 1983 -Cf l'index des sources citées-), à l'exception de Philippe Fritsch (1971), se sont peu intéressés aux formateurs d'adultes et les données régionales disponibles sont encore limitées et éparpillées (Dubus, A, 1980; Faliu, A, 1984; Feutrie, M, 1983, 1984, 1987, Hédoux, J, 1984, 1987; Mlékuz, G, 1984; Noël, A, 1987).

2 Un premier programme d'études, dirigé par Jacques Hédoux sous la responsabilité scientifique de Paul Demunter, est en voie d'achèvement. On y examine :
* par l'intermédiaire d'une enquête exploratoire portant sur les budgets-temps, les conditions d'études des inscrits au DUFA (Christine Gannay; Hélène Chéronnet),
* par des enquêtes par entretien, les causes d'abandon en cours de formation DUFA (Noëlle Soudais-Lefebvre), et, a contrario, les conditions de poursuite de l'effort de formation par l'inscription en Licence de Sciences de l'Éducation (Christine Durieu). Ces travaux préparent des enquêtes lourdes, quantitatives et qualitatives, sur les conditions d'accès, les rapports à l'offre de formation et les effets professionnels, sociaux, culturels.

CHAPITRE I. LE "DISCOURS DES ORIGINES" : 1973 - 1977

En l'absence d'archives officielles, de sources publiées, l'analyse repose sur les comptes-rendus du jury DUFA, des notes personnelles et divers documents professionnels.

D'un point de vue chronologique, le DUFA, à partir d'une première expérience (Certificat optionnel de maîtrise (C4) 1973-1974), a été conçu comme un diplôme préparé en deux niveaux (DUFA A et DUFA B : 1974-1976), puis comme un diplôme unique obtenu par la capitalisation de 10 U.V. (1976-1977).

Au sein de cette évolution des objectifs politiques, pédagogiques, ont été fixés, réaffirmés. De même, la structure pédagogique, les modes d'évaluation, la gestion du temps ont été modifiés et ce dispositif de formation à rencontré un public.

1. LE C4 OPTIONNEL DE MAITRISE : FORMATION D'ADULTES (1973-1974)

Le contexte

Cette période est fortement marquée par la mise en oeuvre des accords interprofessionnels de 1970 et des lois de juillet 1971 sur l'apprentissage, les formations technologiques et la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Dans ce contexte, l'éducation nationale - second degré - crée, à partir de 1972-1973, les Groupements d'Établissements (GRETA), les Délégations Académiques à la Formation Continue (DAFCO) et les Centres Intégrés de Formation à la Formation d'Adultes (CIFFA) appelés à devenir Centre Académique à la Formation Continue (CAFOC) en 1975.

Les CIFFA sont, à cette époque, chargés de recruter et de former des Conseillers en Formation Continue (CFC) et d'expérimenter des formules de préparation d'enseignants à la formation d'adultes.

Les Universités, en 1973, sont incitées à créer des services communs de formation continue et reçoivent à ce titre des crédits d'incitation et quelques postes budgétaires.

En d'autres termes, le service public d'enseignement, secondaire et supérieur, est mobilisé pour prendre pied dans un "marché" de la formation d'adultes déjà fortement structuré par ailleurs.

Dans la région Nord-Pas-de-Calais, l'Université de Lille I anticipe le mouvement d'institutionnalisation de la formation permanente universitaire par la création en 1969 du CUEEP. Conçu à l'image du CUCES de Nancy, doté d'un conseil d'administration quadri-partite¹, le CUEEP lance en 1970-1971, 1971-1972, deux Actions Collectives de Formation (ACF), à Sallaumines-Noyelles-sous-Lens et à Roubaix-Tourcoing à l'instar de celles menées en Lorraine.

Ces actions collectives en milieu ouvrier mobilisent majoritairement des "formateurs issus du milieu". Cette orientation propre aux ACF exige une politique d'animation pédagogique et de formation de formateurs. La constitution progressive des moyens d'intervention en formation de formateurs du CUEEP et la création de départements matières assurant la production et la capitalisation pédagogiques sont liées au démarrage des ACF. Au CUEEP, en 1973-1974, la formation de formateurs, conçue par ailleurs comme une priorité par son fondateur, a déjà une histoire.

Le souci de la formation de formateur, à Lille III naîtra plutôt du département de pédagogie qui, issu de l'Unité d'Enseignement et de Recherche (UER) de philosophie, mène des actions pour la formation pédagogique des futurs enseignants. Les difficultés initiales de lancement du service de formation continue de Lille III (FCEP) feront du département de pédagogie l'interlocuteur principal du CUEEP pour le lancement du C4, première expérience inter-universitaire de formation de formateurs diplômante.

Les objectifs des partenaires

Aux partenaires institutionnels (CUEEP - département de pédagogie - FCEP) déjà cités, viennent s'ajouter, mais à titre personnel, les permanents du CIFFA qui, à un titre ou à un autre ont croisé dans leurs cheminements universitaires, professionnels, militants, les personnes qui lancent l'expérience C4.

Dans les années 1973-1974, second degré et université, de par les volontés ministérielles, sont mis en concurrence. Les universités souhaitent que les CIFFA leur soient rattachés ce qui empêche la coopération CIFFA-Université. Les Universités considèrent que la formation des maîtres et des formateurs fait partie de leur mission. Les dispositifs contrôlés par le premier ou le second degré (ici le CAFOC mais plus largement le Centre Pédagogique Régional, les Ecoles Normales etc..) sont dès lors objet et enjeu d'influences, de conflits en légitimité.

Quelles sont les convergences entre les acteurs, collectifs et individuels ?

¹ Siègent dans ce conseil d'administration, des représentants des Pouvoirs Publics, du Patronat, des organisations syndicales des salariés, de l'Université.

Le CUEEP, construit son potentiel d'animation pédagogique et de formation de formateurs "matières" à partir des ACF. Pour satisfaire aux exigences de qualification universitaire, il manque un diplôme qui porte sur les aspects généraux, méthodologiques, de la formation de formateurs.

Le département de pédagogie apporte un cadre de validation déjà expérimenté (UV optionnelles proposées aux UER formant des futurs enseignants) et une expérience pédagogique générale orientée par une réflexion philosophique. Il ne peut intervenir, par ailleurs, sur les contenus de formation ou d'enseignement qui sont du ressort des UER. Un C4 formation d'adultes contribue donc à diversifier l'offre du département et concrétise l'hypothèse dominante selon laquelle les enseignants seraient appelés à intervenir au cours de leur carrière en formation continue.

Les animateurs du CIFFA apportent, quant à eux, leurs acquis récents en matière de pratique et d'organisation de la formation d'adultes (formation alternée à l'Institut National de la Formation d'Adultes -INFA- en 1972-1973).

Ils tentent de faire reconnaître par les Universités une partie de la formation des conseillers en formation continue. En matière de formateurs d'enseignants, il leur était explicitement interdit d'intervenir sur les contenus de formation, les disciplines, ces domaines relevant exclusivement des corps d'inspection.

La formation didactique des formateurs étant soit déjà assurée (CUEEP), soit rendue impossible par l'existence d'UER spécialisées (département de pédagogie) ou par les prérogatives des corps d'inspection (CIFFA), les partenaires mettent l'accent sur l'acquisition de capacités à analyser des situations professionnelles pour la construction de projets pédagogiques ou de dispositifs de formation cohérents.

Ils mobilisent alors, pour une formation de formateurs essentiellement méthodologique, les acquis existants en matière d'analyse des pratiques de formation d'adultes² et les apports des sciences humaines.

Sur le plan politique, les Universités visaient, par ces premières expériences, à constituer une équipe pédagogique, à tester et à roder des contenus, pour une demande d'habilitation à délivrer une Maîtrise des Sciences et Techniques des métiers de la formation (M.S.T.).

² Pour l'essentiel, capitalisés au sein de l'INFA, puis, après dispersion de ce potentiel de formateurs-chercheurs, au sein du Centre de formation de formateurs, du Centre National des Arts et Métiers (C2F - CNAM), de l'Agence pour le Développement de l'Éducation Permanente (ADEP), de Quaternaire -Éducation, etc...

La structure pédagogique

Le C4 optionnel de maîtrise est ouvert aux étudiants des différentes UER de Lille III, aux formateurs du CUEEP, de la FCEP, et, plus largement, à d'autres formateurs ou responsables de formation.

Le public est mixte, composé d'étudiants et de praticiens de la formation d'adultes. Pour rester attractif auprès des étudiants, ce C4, ne comprend que 4 UV de 20 heures :

- une UV d'apports de la psychologie à la formation d'adultes;
- une UV d'apports de la philosophie et de la sociologie à la formation d'adultes;
- une UV de pratiques et organisation de la formation d'adultes;
- une UV où l'étudiant a le choix entre 3 options :
 - formation à l'entretien;
 - expression écrite et orale;
 - techniques d'expression et de communication appliquées aux structures pédagogiques.

Si l'UV optionnelle vise un perfectionnement technique (cette option perdurera dans le DUFA), les trois premières UV concrétisent l'orientation analysée précédemment : le C4 est une formation méthodologique d'analyse de situations professionnelles alimentées par les apports des sciences humaines.

Le C4 est obtenu par capitalisation des 4 UV sachant que l'une d'entre elles, au choix du candidat, donne lieu à un travail écrit de type dossier, monographie ou note de recherche.

2. LE DUFA A ET B (1974-1976)

Les leçons de l'expérience C4

Le bilan de l'expérience effectué en équipe pédagogique avec les responsables du CUEEP et de la FCEP³ conduisit à quatre constats.

Les praticiens inscrits au C4 ne possédaient pas les connaissances de base en sciences humaines pour interroger, s'approprier, les apports de la psychologie, de la philosophie, de la sociologie appliqués à la formation d'adultes. Par ailleurs certains inscrits manquaient d'expérience pédagogique en formation d'adultes et ne pouvaient tirer profit de l'UV pratique et organisation de la formation d'adultes.

³ Jusque dans les années 1980, le jury DUFA, composé des formateurs responsables d'UV et des directeurs de la FCEP et du CUEEP a été le lieu principal de décisions organisationnelles, pédagogiques, financières. Même à l'intérieur de l'Université cette concentration des informations et des prises de décisions a constitué une spécificité.

Les durées de chaque UV s'avéraient nettement insuffisantes pour atteindre les résultats pédagogiques escomptés.

L'organisation de la formation, quasi exclusivement hors temps de travail, n'incitait pas les publics à revendiquer leurs droits au congé-individuel de formation.

Enfin la durée totale de formation (80 heures) ne permettait pas de faire de ce C4 un certificat préparatoire d'une MST.

Ces leçons de l'expérience ont conduit à la création d'un diplôme d'Université de 360 heures pouvant tenir lieu de certificat préparatoire à l'entrée en MST⁴.

Objectifs et structure pédagogique

Les orientations méthodologiques initiales sont confirmées, systématisées si l'on suit les propos suivants : l'objectif général de la formation se formule dès 1974-1975 en ces termes : « *produire un type de formateur capable :*

- 1. d'analyser les situations dans lesquelles il est amené à intervenir, d'en comprendre les diverses composantes et déterminations;*
- 2. d'élaborer des réponses "adéquates";*
- 3. de se construire et de porter un projet pédagogique cohérent, réfléchi, évolutif.*

C'est au regard de cet objectif général que doivent s'élaborer les productions de groupes en formation, que doit être recherchée la cohérence entre objectifs de formation, objectifs de production et formes d'enseignement, que doivent être conçus les dispositifs de formation, d'évaluation de contrôle »⁵.

4 Création demandée dans le contexte des années 74-76, marqué entre-autres par :

- la montée visible, irrépressible du chômage et les premières expériences significatives, quantitativement parlant, de formation de jeunes chômeurs ;
- la reprise et l'extension, au niveau national de l'expérimentation des Unités Capitalisables (UC). Initiée à Nancy, l'expérience Certificat d'Aptitude Professionnel par Unités Capitalisables (CAPUC) sert de référence à la rénovation de la Promotion Sociale et de point d'horizon pour le contrôle continu des connaissances en Lycées d'Enseignement Professionnel (LEP). Bref, les UC sont à l'ordre du jour et les ACF n'échappent pas à la loi de la certification professionnalisée;
- l'ouverture à Lille d'un séminaire de troisième cycle de sciences de l'éducation animé, à la demande d'A. Lebrun, par B. Schwartz. A cette époque, pour qualifier le personnel 2F du CUEEP mais aussi plus largement d'autres institutions, A. Lebrun, fondateur du CUEEP, mise sur les Sciences de l'Éducation;
- la montée en puissance du CUEEP, la stabilisation de la FCEP par Jacques Decobert qui assure conjointement la direction du département de pédagogie;
- le CAFOC met sur pied plusieurs projets de coopération mais Recteur d'Académie et DAFCO campent sur leurs positions et refusent tout projet de convention avec les Universités en matière de formation de formateurs.

5 Groupe de travail, séminaire de B. Schwartz, 1975-1976, document réalisé par Ph. Damay, C. Desailly, F. Mouralis, P. Verrougstraete, Viviane Zanel, cf. p 7.

Ces objectifs réaffirmés conduisent à la structure pédagogique suivante :

DUFA A	DUFA B
UV 1 - 2 - Stage d'observation ou animation d'un groupe en formation et analyse de cette expérience (80 h).	UV 5 - Pratique et organisation de la formation d'adultes (40 h).
UV 3 - Initiation à la psychologie	UV 6 - Apports de la psychologie à la formation d'adultes (40 h).
UV 4 une UV à choisir entre 3 options (40 h). - Initiation à la sociologie - Analyse économique - Logique et mathématiques	UV 7 - Apports de la sociologie à la formation d'adultes (40 h) UV 7
UV 9 - Initiation à la communication et à l'audio-visuel (40 h)	UV 8 - Apports de la philosophie à la formation d'adultes (40 h) UV 8

La création d'UV d'initiation aux sciences humaines s'accompagne d'une reconnaissance accrue des UV de pratique de la formation d'adultes.

Ainsi, en DUFA A, l'écrit principal est une note d'observation des pratiques de formation. En DUFA B, on instaure une note de recherche ou de synthèse qui sanctionne conjointement l'UV 5 et, au choix du candidat, une des 3 autres UV terminales (6, 7,8). Le couplage entre analyse des pratiques et apports des sciences humaines s'inscrit dans les modes d'évaluation. Cette disposition, malgré ses difficultés de mise en oeuvre, existe toujours.

Pour les formateurs, le DUFA A était un diplôme ouvrant l'accès au DUFA B, tandis que les étudiants souhaitant acquérir l'ex C4 entraient directement en DUFA B.

Par ailleurs les publics étaient conviés à préparer le DUFA complet en 2 ans et les différentes UV, organisées sur la base de 10 ou 13 séances de 4 ou 3 heures, étaient proposées pour moitié dans des créneaux horaires, hors temps de travail (soirées, samedi matin) ou en journée, sachant que l'utilisation du mercredi facilitait l'accès des enseignants.

3. LE DUFA PAR UNITES CAPITALISABLES

Pour favoriser la prise en charge d'une partie de la formation par les employeurs et dans un contexte fortement marqué par la généralisation des dis-

positifs de formation par unités capitalisables, les DUFA A et B sont supprimés.

Le DUFA s'obtient en capitalisant 10 UV, mais certaines UV de l'ex-niveau A constituent des pré-requis pour suivre des UV de l'ex-niveau B. Par ailleurs, la programmation des UV continue à être faite sur 2 ans et on incite les inscrits à obtenir l'ensemble des UV dites alors de première partie avant de préparer les UV dites terminales ou de deuxième partie.

La durée totale du DUFA passe de 360 heures à 400 heures par la décision de dissocier et de rendre obligatoires les UV de logique et de mathématiques et d'initiation à la sociologie.

La structure pédagogique

UV1	Stage	Prérequis de l'	UV5	Pratique et organisation de la formation d'adultes 2ème partie
UV2	Pratique et organisation de la formation d'adultes 1ère partie			
UV3	Initiation à la psychologie	Prérequis de l'	UV6	Apports de la psychologie à la formation d'adultes
UV4	Initiation à la sociologie	Prérequis de l'	UV7	Apport de la sociologie à la formation d'adultes
			UV8	Apports de la philosophie à la formation d'adultes
UV9	Pratique de la logique et des mathématiques			
UV10	Initiation à la communication audio-visuelle			

L'UV9, pratique de la logique et des mathématiques, est une UV d'aide au redémarrage du travail intellectuel, qui traduit un souci pédagogique, de développement des capacités de raisonnement.

Ces choix pédagogiques : 10 UV de 40 heures capitalisables, soutenance d'une note de recherche ou de synthèse validant l'UV5 et au choix du candidat l'UV 6, 7 ou 8, fixent dès 1976-1977, la structure pédagogique de base de l'actuel DUFA.

4. LA REPOSE DES PUBLICS ET DES INSTITUTIONS : 1973-1977

Les publics visés étaient initialement des étudiants inscrits en maîtrise (C4 optionnel puis DUFA B), ou des praticiens de la formation d'adultes soucieux de se perfectionner et de se qualifier.

Dans les deux cas on présupposait la maîtrise initiale d'un savoir ou savoir-faire à transmettre. A ces publics - cibles viennent s'adjoindre des demandeurs d'emploi, des femmes au foyer, pour qui le DUFA pouvait représenter une formation préparant à l'emploi ou à une conversion profession-

Tableau n° 1. Les inscrits au C4 et au DUFA, 1973-1977

Nombre d'inscrits	C4		DUFA A		DUFA B		DUFA A		DUFA B		DUFA		DUFA		TOTAL	
	1973-1974		1974-1975		1974-1975		1975-1976		1975-1976		1ère partie 1976-1977		2ème partie 1976-1977		Inscriptions	
Hommes	19	51,4%	15	57,7%	12	46,1%	27	64,3%	23	63,9%	18	50,0%	17	68,0%	131	57,5%
Femmes	18		11		14		15		13		18		8		97	42,5%
Total	37		26		26		42		36		36		25		228	100,0%
20-30 ans	17	46,0%	14	53,8%	19	73,0%	18	42,9%	15	42,0%	25	69,4%	12	48,0%	120	52,6%
31-40 ans	14		9		3		14		12		5		6		63	27,6%
41-50 ans	5		3		3		10		9		5		6		41	18,0%
51 et +	1		-		1		-		-		1		1		4	1,8%
Total	37		26		26		42		36		36		25		228	100,0%
Enseignants, Education Université, CIO-CE*	-		13	50,0%	13	50,0%	16	38,1%	18	50,0%	14	39,0%	10	40,0%	84	44,0%
Travailleurs sociaux et secteur santé	-		3		4		10		7		6		2		32	16,7%
Entreprises industrielles et commerciales	-		7		-		3		5		3		6		24	12,6%
Etudiants	-		1		7		4		3		5		5		25	13,4%
Sans Profession	-		1		-		2		-		2		1		6	3,1%
Demandeurs d'emploi	-		1		2		7		3		6		1		20	10,5%
Total	-		26		26		42		36		36		25		191	100,0%

* Conseiller d'Information et d'Orientation, Conseiller d'Education.

nelle. Dans tous les cas, les règles d'accès au diplôme écartaient, en fixant une limite d'âge, les personnes venant de quitter, avec ou sans baccalauréat, le second degré.

L'étude réalisée par R. Turquetty en 1978 permet d'estimer les principales caractéristiques des publics ayant pris une inscription entre 1973 et 1977. L'étude ne distinguant pas les flux des stocks les chiffres rassemblés ci-dessous totalisent des inscriptions et non des personnes physiques.

Au total, malgré des variations parfois importantes, les inscrits sont 6 fois sur 10 des hommes et plus d'un sur deux ont entre 20 et 30 ans. Selon leur champ d'activité professionnelle, les inscrits sont près d'une fois sur deux salariés dans l'enseignement (Education, Université), même si leur part relative tend à diminuer entre 1973 et 1977.

Les autres inscrits relèvent du travail social et des professions de santé (1/6), de la formation en entreprises industrielles ou commerciales (1/8) à moins qu'ils ne soient étudiants (1/8) ou demandeurs d'emploi (1/10) ou mères de famille sans profession (0,3/10).

Si on extrait de ce tableau les données concernant les inscrits au DUFA A et B, on ne relève⁶, selon l'âge, le sexe et le champ d'activité professionnelle, que des écarts mineurs. On note toutefois entre DUFA A (104 inscrits) et B (87 inscrits) une perte d'effectifs.

Selon les niveaux d'activité, les écarts sont plus sensibles, si les étudiants, assez logiquement⁷, représentent 17,2 % des inscrits en DUFA B (9,6% en DUFA A), les demandeurs d'emplois et les personnes sans profession (18,3% en DUFA A) sont sous représentés en DUFA B (8%).

5. CONCLUSIONS

Au fil de ces 4 années, le dispositif DUFA a été progressivement construit, aménagé, pour devenir un certificat préparatoire à l'entrée en MST des métiers de la formation.

Les demandes d'habilitation sont restées lettres mortes et le ministère orientera les Universités vers les Sciences de l'Education.

Sur le plan pédagogique, des objectifs de formation ont été arrêtés. Le DUFA assure une formation professionnelle, méthodologique, qui prend appui sur l'observation et l'analyse des pratiques de formation et sur l'apport des sciences humaines.

Cette double orientation trouve sa traduction dans la note de recherche ou de synthèse qui valide 2 UV (5 ou 6, 7, 8) et qui joue en même temps le rôle d'écrit de fin de formation. On y teste la capacité des inscrits à analyser une situation, une pratique professionnelle et à mobiliser les acquis et techniques d'une science humaine, pour élaborer des recommandations, faire évoluer une pratique, un dispositif.

6 En 1976-1977 on maintient une distinction entre DUFA 1ère partie (ex. DUFA A) et DUFA 2ème partie (ex DUFA B) ce qui permet d'inclure des inscrits de 1976-1977 dans cette comparaison.

7 Dès lors qu'il leur était possible de s'inscrire directement en DUFA B, ils préparaient le C4 optionnel de maîtrise.

L'obtention du DUFA suppose la capitalisation de 10 UV de 40 heures. Organisées sur 2 années, ces UV sont découpées en 10 ou 13 séances de 4 ou 3 heures.

Les plages horaires utilisées se partagent entre temps hors travail et temps de travail sachant que l'utilisation du mercredi facilite la participation des enseignants. Cette gestion du temps vise à développer la pratique du congé-formation tout en permettant l'accès aux personnes non prises en charge par leur employeur. Il s'agit là d'un compromis qui perdure aujourd'hui encore.

La réponse des publics fait apparaître la disparition progressive des étudiants (C4) et la part importante prise par les inscrits provenant de l'éducation, des universités.

Le DUFA pendant cette période, reconnu par les universités pour le recrutement de ses formateurs, fait aussi une percée auprès des personnels éducatifs de la santé. Par contre le DUFA "*mord*" très peu sur les formateurs en entreprises, industrielles et commerciales, et qualifie rarement les demandeurs d'emploi. Il est possible que les entreprises aient été réticentes à engager leur personnel dans une formation universitaire diplômante susceptible de conduire à des revendications ultérieures.

Initiative universitaire, le DUFA, financé par le Fonds Régional de Formation Professionnelle, de la Promotion sociale et de l'Emploi, s'apparente à un système de formation et de perfectionnement professionnel diplômant. Sa structure par U.C. et la faible sélection présidant à l'accès permettent de l'apparenter, dans le domaine de la formation de formateurs, à un système de promotion professionnelle et sociale. En cela, le DUFA s'oppose au modèle, complémentaire, qui aurait été celui de la MST, à savoir une formation en prise directe avec les employeurs, alternée, à temps plein, avec recrutement annuel de promotions peu nombreuses.

CHAPITRE II. - EVOLUTIONS DU DUFA : 1977-1988

Dans la période 1973-1977 les évolutions du DUFA relèvent des seules initiatives des Universités et des membres du jury.

Entre 1977 et 1988, les transformations du DUFA résultent plutôt de l'évolution des politiques régionales et nationales de formation de formateurs et de façon générale d'impulsions extérieures.

A partir de sa structure de base le DUFA, aménagé pour répondre à différents besoins de formation professionnelle, devient aussi une structure de validation et de reconnaissance des acquis.

1. EVOLUTIONS "ENDOGENES" ET "EXOGENES" : 1977-1981

Dans cette période les premiers aménagements de la structure pédagogique du DUFA résultent de la réflexion interne au jury DUFA et d'initiatives de l'Etablissement Public Régional (EPR).

Aménagements internes

L'étude de R. Turquetty, soutenue en septembre 1978, mettait en évidence le faible nombre de reçus au DUFA (25%).

Ce constat conduisit à l'hypothèse pédagogique selon laquelle la note de recherche, comme épreuve terminale principale, bloquait d'autant plus la réussite qu'elle ne faisait l'objet d'aucune préparation spécifique.

En conséquence, avec une redéfinition plus exigeante des articulations entre les UV 1, 2, 5, il fut décidé de confier aux responsables de l'UV 5 (pratique et organisation de la formation d'adultes) le soin d'aider à la définition et au suivi des notes de recherche préparées conjointement avec les seules UV6 (psychologie) et 7 (sociologie).

L'Université pour tous, et l'expérience de DUFA spécialisés

L'EPR, dès sa création, avait manifesté un vif souci pour la formation permanente. Ceci se traduit par la tenue d'un important colloque régional (1974) qui conduisit à la création d'un organisme régional de coordination et d'information sur l'éducation permanente (ORICEP) et dans les limites budgétaires d'alors au financement d'études, d'expérimentations et d'actions collectives (Bruay-Béthune, Canton de Valenciennes Sud).

Dans la période concernée, l'EPR prit l'initiative de faire se rencontrer ses principaux partenaires éducatifs¹ en y associant les représentants des employeurs et des salariés. Le pilotage technique de ce dispositif appelé Université Pour Tous (UPT) fut confié aux Universités en la personne de Jacques Decobert. Ce dispositif visait à définir des projets d'études et des expérimentations pluri-institutionnelles susceptibles d'être pris en charge financièrement par l'EPR dans le cadre d'un programme pluri-annuel.

Au sein des différentes commissions de travail, il fut question de formations de formateurs et le jury DUFA, pour répondre aux demandes adressées par différents partenaires, adopta les aménagements suivants.

Les UV9 (logique et mathématique) et 10 (audio-visuel) pourraient être remplacées par deux UV optionnelles spécialisées en informatique pédagogique, en audio-visuel, en didactique des mathématiques, en expression écrite et orale ou en formation de publics migrants.

Cinq options de 80 heures furent ainsi proposées pour la préparation et l'obtention d'un DUFA qui porterait mention de la spécialité choisie.

Ces décisions, prises pour l'année 1980-1981, n'eurent guère d'effets importants car le dispositif UPT allait être progressivement gelé suite aux élections de mai 1981 et aux lois de décentralisation confiant aux EPR des pouvoirs importants en matière de formation permanente.

Parmi les éléments de contexte qui affecteront le DUFA dans la période suivante, soulignons les incertitudes quant à la création à Lille de la Licence-Maîtrise de Sciences de l'Education.

L'institutionnalisation progressive des Sciences de l'Education

La fin de non-recevoir au projet de création d'une MST des métiers de la formation est confirmée et le ministère oriente les Universités vers la Licence-Maîtrise des Sciences de l'Education.

Pour qualifier les formateurs de formateurs et leur assurer des perspectives d'intégration universitaire, le directeur du CUEEP avait opté pour les études doctorales en Sciences de l'Education et avait invité B. Schwartz à décentraliser dès 1974 son séminaire de Paris IX Dauphine.

En 1977-1978, l'Université de Lille III obtint l'habilitation à préparer le DEA de Sciences de l'Education. Cette institutionnalisation par le haut (DEA sans licence ni maîtrise en aval) fut menacée quand le ministre des Universités décida en 1980 de supprimer les études doctorales de Sciences de l'Education.

¹ Services communs de formation permanente des Universités, A.C.F., Instituts locaux d'Education Permanente, Associations d'éducation populaires. Par consigne politique, les services extérieurs de l'Etat se sont tenus à l'écart et ont limité leur présence à l'observation et leur intervention à l'information.

Ce n'est qu'en 1982-1983, et 1983-1984 que le cursus complet d'études de Sciences de l'Education - Licence - Maîtrise - DEA sera créé à Lille III puis cohabilité² et mené conjointement par les Universités de Lille I (CUEEP) et Lille III (UFR des Sciences de l'Education).

2. DECENTRALISATION, INSTITUTIONNALISATION DES FORMATIONS DE FORMATEURS QUALIFIANTES : 1982-1988

Comment rendre compte de la densité des transformations intervenues dans cette période ?

Si l'on s'en tient aux événements et dispositions ayant pu affecter le DUFA, il est possible de retenir trois points : l'évolution des politiques de formation de formateurs, les effets des lois de décentralisation, l'interconnexion des cursus DUFA et de Sciences de l'Education.

La recherche de validations universitaires dans le cadre des dispositifs 16-18 ans

Sous ce titre on évoque la mise en place, nationale et régionale, de dispositifs de formation de formateurs concertés, validants, destinés aux formateurs engagés à partir de 1982-1983 dans les actions dites 16-18 ans puis 18-25 ans.

Ces dispositifs d'accueil, orientation, insertion, qualification³, suite au rapport de B. Schwartz au Premier Ministre (octobre 1981), sont définis par ordonnance présidentielle (26/03/82) et par circulaires de Marcel Rigoud, Ministre de la formation professionnelle. Parmi les circulaires de mise en oeuvre du "Programme 16-18 ans", celle du 26/06/82 est consacrée à la formation de formateurs.

On prévoit, dans ce texte, trois types de formation de formateurs, des stages courts (140 h) destinés à accompagner le travail de formateurs déjà expérimentés, tandis que d'autres, lourds, sont destinés à préparer de nouveaux formateurs recrutés pour assurer des formations générales (500 h) ou techniques (700 h).

Un dispositif de formation de formateurs, coordonné régionalement, devait associer les principaux organismes de formation de formateurs, et **conduire à des validations.**

2 Avant la cohabilitation officielle, les universités de Lille I et Lille III coopéraient, depuis la création du DEA, dans le cadre d'une convention inter-universitaire.

3 Pour une connaissance précise de ces dispositifs et des textes juridiques ou réglementaires les régissant, cf. J. Hédoux, E. Verschaeve, *Une autre jeunesse*, PUL, 1987, Chap. II. De même, pour situer les pratiques de recrutement de formation et les caractéristiques des formateurs ainsi recrutés, cf. M. Feutrie et J. Hédoux, *ibid*, Chap. VII et VIII, et les rapports intermédiaires du LASTREE. Cf. aussi *Contradictions*, 1983.

Sous l'égide du Délégué Régional à la Formation Professionnelle (DRFP) et du Délégué Académique à la Formation Continue (DAFCO), responsable du service instructeur chargé du dossier, un Groupe Pédagogique Régional (GPR) sera constitué pour élaborer et coordonner une offre de formation de formateurs régionale ⁴.

Fin 1982, par voie de convention, la coordination et la mise en oeuvre du programme seront confiées au CUEEP.

Pour assurer une validation, une qualification, il fallait soit créer le diplôme ad hoc ce que firent, selon Michel Foudriat (1986), certaines régions et académies en créant 16 formations de formateurs diplômantes entre 1982 et 1984 ou utiliser les diplômes existants.

Dans la région, le Ministère du Temps Libre Jeunesse et Sports proposa le DEFA (Diplôme d'Etat de Formation d'Animateurs) et, logiquement, les universités de Lille I et Lille III proposèrent le DUFA.

Le DUFA devint une référence pour la validation des acquis des formateurs suivant les actions du programme régional (140, 500, 700 h) mais aussi pour les personnels des Permanences d'Accueil, Information, Orientation (PAIO) et missions locales suivant les stages du CAFOC .

Les principes de base adoptés en jury DUFA pour valider les acquis étaient les suivants : accords préalables avec les organismes sur :

- les objectifs et les contenus sachant que l'on ne recherchait pas une similitude mais une "équivalence";
- la qualification des intervenants;
- les modes d'évaluation⁵.

Il était précisé que les acquis ainsi validés seraient pris en compte, sous forme de dispenses individuelles, lors de l'inscription au DUFA.

De structure de formation par UV, adaptable aux demandes des partenaires (cf. l'expérience du DUFA spécialisé), le DUFA devenait ainsi structure de validation. Cette expérience eut plusieurs répercussions :

- la première, la plus évidente, fut, dès 1982-1983 et surtout en 1983-1984, l'inscription au DUFA de formateurs bénéficiant de dispenses d'UV. Il en résulta une augmentation brutale des inscriptions. L'offre de formation de formateurs régionale déclinant à partir de 1984-1985, une convention, dite de démultiplication, fut conclue entre la DRFP, le CUEEP et les organismes de formation, afin de faciliter financièrement la poursuite du

⁴ Par anticipation, entre mars et juin 1982, des réunions de travail centrées sur la mise en place des PAIO et missions locales avaient eu lieu sous la présidence du DRFP et l'accent avait été mis, tant par l'EPR que par les élus, sur la préparation de ces personnels "accueilleurs-orienteurs" (cf. G. Mié-kuz, A. Faliu, 1984). La circulaire ministérielle de juin 1982 ne prenait pas en compte ces personnes, mais l'idée avait fait son chemin. Ainsi, plusieurs mois plus tard, parallèlement au dispositif régional de formation de formateurs évoqué plus haut, le CAFOC mettait en place, sur 3 ans, pour 45 "accueilleurs", une formation de 560 h. Cette formation était financée conjointement par l'Etat (DRFP), la région (EPR) et le centre de formation des personnels communaux.

⁵ Cf. décisions de jury DUFA : 20/01/83 qui prévoit la possibilité, selon la matière, la durée des formations, et les accords passés avec les organismes, de valider, lors de l'inscription en DUFA, les UV 1, 2, 3, 4, 9 et 10, et de dispenser certains stagiaires de la présence aux cours de l'UV 5.

DUFA par les formateurs ayant suivi des stages dans le cadre du GPR. En 1985, cette convention concernait, pour 9.000 h/stagiaire, 28 formateurs. Très logiquement, cette aide fut dégressive (5.000 h/stagiaire en 1986, 3.000 h en 1987).

- La seconde, fut la poursuite du travail inter-institutionnel (GPR) au sein d'une mission régionale de formation de formateurs co-financée par la DRFP et l'EPR. Rattachée à l'université de Lille I, au SUDES⁶, cette mission formation de formateurs, au sein de commissions de travail, définit des orientations et élabore, dans le cadre des financements consentis, un programme régional de formation de formateurs.
- Beaucoup moins visible, et sans doute oubliée, l'expérience du GPR avait aussi suscité l'élaboration d'un projet de Licence - Maîtrise de formateurs d'adultes. Suite à la fin de non recevoir du projet MST, dans l'incertitude de l'habilitation à délivrer une Licence-Maîtrise des Sciences de l'Education, les Universités de Lille I et Lille III préparaient donc, fin 1982, au sein d'un conseil de perfectionnement réunissant les acteurs du GRP et des représentants des organisations représentatives d'employeurs et de salariés, une nouvelle maquette. Nourri des travaux des commissions ministérielles sur l'institutionnalisation des métiers de formateurs d'adultes et de l'expérience d'utilisation du DUFA comme structure de validation, ce projet intégrait d'emblée la possibilité de reconnaître des acquis, de passer convention avec des organismes de formation.

Soutenu par les partenaires du conseil de perfectionnement, ce projet restera lettre morte suite à la volonté du Ministère de faire de la Licence-Maîtrise des Sciences de l'Education le support de cette formation en laissant le soin aux Universités d'adapter la maquette nationale.

Du cursus des Sciences de l'Education : une première reconnaissance officielle

L'habilitation à préparer la licence des Sciences de l'Education fut accordée à l'université de Lille III en 1982-1983, l'ouverture de la maîtrise étant prévue pour l'année universitaire 1983-1984.

L'année 1982-1983 fut assurée dans l'urgence par l'Institut des Sciences de l'Education, issu du Département de Pédagogie.

Pour la rentrée universitaire 1983-1984 une nouvelle maquette fut mise au point. Celle-ci reprenait en compte les orientations et dispositions pédago-

⁶ Dans le cadre de la réforme des statuts de l'Université de Lille I, le SUDES, comme service commun de formation continue, prenait en charge les actions de niveau post-baccalauréat menées par les IUT et les UFR de Lille I. Le CUEEP, devenu Institut universitaire, poursuivait ses actions dont les ACF et des interventions infra-niveau bac, mais aussi en Sciences de l'Education, en technologie nouvelles, en formation de formateurs, etc...

giques du DUFA en matière de professionnalisation du cursus. A défaut de MST des métiers de la formation ou de Licence-Maîtrise de formation d'adultes, les concepteurs de la Licence de Sciences de l'Education ont "professionnalisé" la licence.

Parmi les conditions d'accès en licence, cette maquette, mise en place effectivement en 1983-1984, prévoyait l'accès direct en licence des titulaires du DUFA. En outre, ceux-ci bénéficiaient, en licence et en maîtrise d'équivalences. Progressivement, l'ensemble des UV du DUFA furent validées. En procédant ainsi, les Universités de Lille I et Lille III assuraient aux titulaires du DUFA une reconnaissance **nationale** de leur formation tout en facilitant l'accès et la poursuite de leurs études dans ce nouveau cursus.

Des perspectives d'institutionnalisation des métiers de la formation d'adultes : de l'homologation nationale

En 1982, deux rapports nationaux furent publiés quasi simultanément. Le premier émanait d'un groupe de travail réuni au Ministère de l'Education Nationale animé par P. Cervel et intitulé : "*Formations qualifiantes de formateurs intervenant en formation d'adultes*" collaboration des CAFOC et des Universités (octobre 1982, 52 pages).

Ce rapport, interne au Ministère de l'Education Nationale, était centré sur la définition d'une filière de formation qualifiante professionnelle de 2e et 3e cycles.

Le second rapport "*La formation et la qualification des agents de la formation*" fut rédigé par Gérard Malglaive suite à des réunions de groupes de travail mis en place à l'initiative du Ministère de la Formation Professionnelle (Paris, 1982, 88 pages).

Dans ce rapport, les auteurs se sont attachés à l'étude des différents profils professionnels, aux modes de formation qualifiante et aux processus de reconnaissance, par voie de convention collective, des statuts des formateurs.

Peu suivis d'effets immédiats, ces rapports manifestaient le souci de qualifier et d'institutionnaliser les formateurs d'adultes et les agents de la formation.

L'institutionnalisation d'une profession suppose en effet toujours l'existence de formations spécifiques, qualifiantes et la définition de statuts professionnels, qui relèvent soit des seuls pouvoirs publics, soit de conventions collectives nationales. En matière de formation d'adultes des offres de formations universitaires diplômantes existaient (32 en 1986 selon M. Foudriat) mais celles-ci n'étaient pas reconnues nationalement.

Des avancées ont été constatées ces dernières années. Pour instituer progressivement un titre national de référence, les pouvoirs publics ont choisi la

voie de l'homologation de diplômes et plus particulièrement de certains DUFA.

Engagée régionalement dès 1986 par contacts et dépôts de premiers documents, la procédure d'homologation, longue à se dessiner⁷, aboutira en mars 1988 à l'homologation de trois formations DUFA (Lille, Rouen, Strasbourg) comme diplôme de formation professionnelle de niveau II.

Disposer d'un titre de référence homologué nationalement n'a toutefois de sens que si celui-ci est repris en compte, à la fois régionalement et nationalement, au sein de conventions collectives signées entre employeurs et organisations syndicales de salariés. La conclusion d'une première convention collective nationale (juillet 1988) constitue de ce point de vue une deuxième étape de l'institutionnalisation des métiers de la formation.

Décentralisation du DUFA

L'exposé par aspects que l'on a entrepris se prête mal au respect de la chronologie. On a souligné jusqu'ici l'usage du DUFA comme structure de validation, la reconnaissance nationale du diplôme, par le biais des Sciences de l'Education et surtout par l'homologation nationale. Il reste à examiner deux évolutions majeures du DUFA : sa décentralisation sur le littoral (Calais - Dunkerque) et le dernier aménagement de la structure pédagogique résultant de négociations engagées avec l'EPR.

Décentralisation de la préparation d'UV

La décentralisation du DUFA à Dunkerque (1982) puis à Calais (1983) a d'abord concerné, à la demande pressante des responsables locaux du CUEEP⁸, les UV de l'ex-niveau A.

Compte tenu de la réponse des publics mais aussi de l'implantation de la FCEP à Dunkerque (1987-1988), la décentralisation a été élargie, en 1988-1989 aux UV terminales (5, 6, 7, 8).

⁷ F. Texier, en 1987, lors des premières rencontres des formations de formateurs universitaires diplômantes d'Avignon, signale au nom de la DESUP que le ministère ne souhaite pas multiplier les diplômes nationaux mais que l'homologation, sous la responsabilité du Ministère des Affaires Sociales « aurait l'avantage de constituer une garantie minimale de reconnaissance professionnelle pour les diplômes universitaires de niveau 2e cycle », cf. *Actualité de la formation permanente*, no. 89, 1987, pp. 4-5.

⁸ Dans la répartition des responsabilités, l'Université de Lille I, CUEEP, gère financièrement l'ensemble du DUFA et passe convention avec les financeurs. Pédagogiquement, administrativement, le CUEEP gère les UV de l'ex-niveau A (1, 2, 3, 4, 9, 10) et la FCEP les UV de l'ex-niveau B (5, 6, 7, 8). Le CUEEP dispose d'antennes locales et les responsables des centres de Calais et Dunkerque ont vivement souhaité l'ouverture d'UV DUFA dans leurs zones.

Décentralisation de la FPC, orientation et financement du DUFA

Le DUFA, avant les lois de décentralisation, était financé par la DRFP pour un volume annuel moyen compris entre 5000 et 7500 h/stagiaires. La montée rapide des inscrits (82-83) et le transfert de compétences ont modifié la situation.

Les lois de décentralisation ont profondément transformé les procédures de financement de la Formation Professionnelle Continue (FPC) en attribuant aux régions des responsabilités importantes. La Région Nord-Pas-de-Calais a souhaité assurer pleinement ces responsabilités nouvelles et s'est dotée de services spécialisés étoffés. Le transfert des compétences était aussi l'occasion pour l'EPR de redéfinir des orientations, de modifier les rapports conventionnels préexistants.

En 1984, l'EPR, devenu financeur principal du DUFA, s'oriente vers le financement d'actions de formation professionnelle rémunérées à temps plein, ce qui ne correspond guère à l'organisation du DUFA (200 heures annuelles réparties en journée et le soir).

Il en résultera des tensions marquées par l'annulation de la rentrée d'octobre 1984 pour les nouveaux inscrits (rentrée reportée à février 1985) et par l'engagement de négociations pour une professionnalisation accrue du diplôme (Cf compte-rendu du jury du 02/10/1984).

Dans un contexte apaisé, les échanges entre EPR, Universités et jury DUFA conduisirent à une nouvelle maquette (Cf compte-rendu jury DUFA du 20/02/1988).

Aux 10 UV existantes s'ajoutent deux filières optionnelles de 80 heures correspondant à deux grands profils professionnels de la formation d'adultes (Malglaive, G., 1981).

Une option pédagogie générale (UV11) et didactique (UV14) renvoie au profil formateur-enseignant, chargé de l'animation directe de groupes, tandis qu'une option gestion de dispositifs de formation et encadrement d'équipes pédagogiques (UV 12 et 14) s'adresse aux formateurs-organiseurs-concepteurs de dispositifs de formation.

Une UV 13, non obligatoire, inscrite dans une pédagogie de la réussite, fut aussi créée sous forme d'atelier d'aide à la lecture et à l'écriture.

Outre ces aménagements fondamentaux issus des échanges avec l'EPR, le jury DUFA procéda aussi à d'autres modifications. L'UV 9, logique et mathématiques devient une UV d'initiation à l'informatique pédagogique et l'UV 10 (audio-visuel et communication) est assimilée à une UV terminale au même titre que les UV 5, 6, 7, 8, 14, 15.

Ces différentes et dernières transformations conduisent à la présentation de la structure pédagogique actuelle.

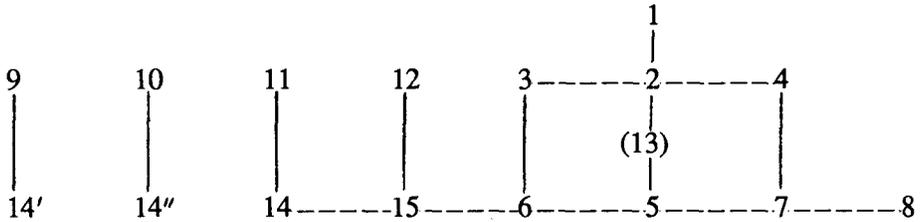
3. LA STRUCTURE PEDAGOGIQUE DUFA : 1987-1988

Les objectifs de formation restent fondamentalement inchangés, le DUFA est une formation professionnelle de formateurs d'adultes qui articule des capacités méthodologiques, des apports des sciences humaines, des techniques ou langages pédagogiques fondamentaux (informatique, audio-visuel et communication) reconnus en Licence de Sciences de l'Education.

Reprenons à ce titre les formulations d'une plaquette de présentation réalisée en 1986 : « *Les Unités de formation constituant le diplôme DUFA ont pour objectifs de fournir aux auditeurs des connaissances et des méthodes leur permettant de :*

- *décrire, analyser des pratiques de formation dans leurs dimensions didactiques, pédagogiques et institutionnelles;*
- *s'orienter à l'intérieur du champ des sciences humaines et de l'éducation, afin de mettre en oeuvre certains apports dans leur activités professionnelles et sociales »*

Le dispositif pédagogique actuel :



Cette présentation vise à distinguer le noyau de base du DUFA, articulé autour des UV de pratiques et organisation de la formation d'adultes des UV de Sciences Humaines et des UV optionnelles de spécialisation ou d'approfondissement technique. L'observation, la description (UV1-2), le questionnement, l'analyse (UV5) des pratiques professionnelles appellent pour leur enrichissement le recours aux méthodes, concepts, résultats des sciences humaines. Dans ce noyau central se constitue la qualification professionnelle de base des formateurs. Que signifierait en effet un questionnement des pratiques sans la possibilité de trouver, dans les sciences humaines, des éléments de réponse ?

Les UV 11-14, 12-15, proposent deux voies de spécialisation professionnelle : pédagogie et didactique; gestion-animation de dispositifs de formation. A terme, on pourrait aussi développer, sur le modèle des UV 9, 10 et de leurs prolongements en UV14, d'autres spécialisations techniques requises par la transformation des conditions d'exercices des formateurs. Formation méthodologique de base, spécialisations professionnelles optionnelles, approfondis-

sements techniques modulables constituent les trois volets de la formation DUFA.

Ceci étant précisé, examinons de façon plus détaillée chacune des UV actuellement proposées.

L'UV1, stage d'observation, conduit à un rapport descriptif et d'observation préparé en UV2 pour entraîner à l'étude des principales composantes d'une action de formation. Ces UV 1 et 2 s'articulent directement avec l'UV5 centrée sur l'analyse des pratiques de formation et sur la préparation d'une note de recherche (impliquant un travail empirique de recueil de données) ou d'une note de synthèse (supposant la lecture de travaux, de comptes-rendus d'expériences).

Cette note de recherche ou de synthèse implique de définir, analyser, explorer une situation professionnelle insatisfaisante, pour construire des recommandations ou expérimenter, évaluer, des dispositifs d'intervention. Cette note est préparée en UV5 pour une validation conjointe avec les UV 14, 15, 6, 7 ou 8.

Les UV3 et 4, initiation à la psychologie et à la sociologie, conduisent aux UV 6 et 7 d'apports de la psychologie et de la sociologie à la formation d'adultes mais aussi à l'UV 8, apports de la philosophie à la formation d'adultes.

Il s'agit ici d'UV d'initiation et d'apports des sciences humaines à la formation d'adultes dont les résultats, méthodes, concepts, techniques, pourront être mobilisés pour la réalisation de la note de recherche ou de synthèse.

Les UV11 et 14; 12 et 15; permettent aux inscrits de choisir une spécialisation professionnelle. L'UV11, de pédagogie générale, introduit à des UV14 centrées sur un contenu (expression écrite et orale), un public (migrants), une technique (audio-visuel). Il s'agit dans tous les cas de développer des capacités d'intervention pédagogiques.

L'UV12, organisation juridique de la formation, introduit à une UV15 centrée sur la gestion des actions de formation, les politiques de financement et le montage de dispositifs.

Les UV9 et 10, qui peuvent être approfondies dans le cadre de différentes options proposées en UV 14, sont centrées sur les technologies éducatives. On retrouve ici la possibilité de préparer de fait un DUFA mention informatique ou audio-visuel et communication proposée en 1980-1981.

L'UV 13, enfin, non obligatoire, est située entre l'ex-niveau A et l'ex-niveau B dès lors que les incitations à suivre cette UV d'aide à l'écriture et à la lecture sont du ressort des responsables des UV 1 et 2.

Le DUFA comporte ainsi 12 UV (480 heures) ou 13 UV (520 heures) et l'on conseille aux inscrits des parcours de formation en deux ou trois années.

Les conditions actuelles d'inscription :

« 1 Avoir 25 ans au moins à la date d'inscription ou avoir 21 ans au moins et 3 années d'activité professionnelle salariée.

Les périodes d'inscription à l'ANPE pourront être prises en compte si elles sont précédées d'au moins 3 mois d'activité professionnelle salariée.

Les mères de famille pourront être dispensées de 3 années d'activité professionnelle salariée si elles ont élevé au moins un enfant âgé de moins de trois ans.

2 Niveau requis

Le baccalauréat ou l'ESEU sont exigés. A défaut du titre obtenu, l'expérience professionnelle pourra être prise en compte. Il appartient au jury d'en décider. En tout état de cause, il sera conseillé aux candidats non-bacheliers d'envisager, dans leur intérêt, la préparation de l'ESEU antérieurement ou parallèlement au DUFA. »

La programmation sur deux ans des différentes UC s'établit selon le calendrier type suivant :

	1er Semestre	2e Semestre
Lundi matin Lundi après-midi Lundi soir	UV9 UV14/UV15	
Mardi matin Mardi après-midi Mardi soir	UV3 UV4	
Mercredi matin Mercredi après-midi Mercredi soir	UV1-2 UV11/UV12 UV5-UV7	UV1-2 et 13 UV8 UV7-UV7 En alternance
Jeudi matin Jeudi après-midi Jeudi soir		
Vendredi matin Vendredi après-midi Vendredi soir		
Samedi matin	UV6	

Si on excepte l'UV10, organisée en sessions sur plusieurs journées groupées, ce calendrier-type conduit à un traitement différentiel des inscrits aux UV des ex-niveaux A et B.

Les UV correspondant à l'ex-niveau A sont organisées majoritairement sur le premier ou le second semestre⁹. Elles mobilisent 5 demi-journées dont 3 manifestations situées (lundi et mardi) dans le temps de travail.

Les UV correspondant à l'ex-niveau B sont organisées sur les 2 semestres, en soirée (lundi et mercredi), le samedi matin ou le mercredi après-midi soit essentiellement hors temps de travail.

Cette gestion du temps favorise les enseignants (mercredi) et suppose une répartition différente des efforts : concentration sur un trimestre dans un cas, répartition sur les deux semestres dans l'autre cas; pour des plages horaires situées dans le temps de travail ou hors temps de travail.

4. CONCLUSIONS

Le "discours des origines" (chapitre I) avait permis de caractériser le DUFA comme un dispositif de formation professionnelle universitaire, par unités capitalisables, assimilable à un dispositif de perfectionnement professionnel et de promotion sociale.

L'examen schématique, de la période 1977-1988 permet de souligner certaines évolutions clefs :

- le DUFA, comme structure de formation, a fait la preuve de ses capacités d'adaptation, à la fois en 1980-1981 et en 1984-1985.
- Structure de formation professionnelle, par Unités Capitalisables le DUFA a pu être utilisé comme structure de validation dans le cadre des formations de formateurs organisées par le GPR (140, 500, 800 h) et le CAFOC (PAIO - 560 h). Ce deuxième aspect du diplôme a été réfléchi, systématisé lors de la conception d'un projet de Licence-Maîtrise de formateurs d'adultes élaboré en conseil de perfectionnement quadri-partite.
- Structure de formation et de validation universitaire, le DUFA a aussi fait l'objet, dans la période considérée, d'une double reconnaissance nationale : par le biais des Universités de Lille I et Lille III dans le cadre de la Licence-Maîtrise des Sciences de l'Éducation puis par l'homologation au niveau II.
- Structure de formation et de validation reconnue nationalement, le DUFA n'en est pas moins resté, par ses objectifs généraux, son organisation (calendrier), ses conditions d'accès, un dispositif ouvert, de perfection-

⁹ Un titulaire du DUFA qui souhaite obtenir la Licence de Sciences de l'Éducation doit préparer 4 UC sur les 10 que comporte ce cursus. Il bénéficie aussi de deux équivalences en Maîtrise. Un accord d'équivalence similaire a été signé le 15 juin 1987 entre les présidents des Universités de Lille I, Lille III, de Picardie pour l'entrée en Licence des titulaires du DUFA préparé à Amiens.

nement et de validation, de légitimation et de promotion professionnelle et sociale. A ce titre, des membres du jury DUFA, soucieux d'une pédagogie de la réussite, s'inquiètent du faible nombre de diplômés et recherchent régulièrement des mesures pédagogiques pour améliorer cette situation insatisfaisante.

- Signalons enfin que le DUFA, initiative universitaire d'abord isolée, non négociée avec les partenaires socio-économiques, a pris sa place en 1982-1983 dans des politiques concertées et que l'homologation de 1988 le situe d'emblée dans les stratégies et enjeux régionaux et nationaux de l'institutionnalisation progressive des métiers de la formation d'adultes. La "relance", fin 1988, d'un conseil de perfectionnement composé de représentants des pouvoirs publics, des organisations d'employeurs et de salariés, des formateurs et étudiants du DUFA consacre cette évolution et marque la volonté de concertation des responsables de ce diplôme.

CHAPITRE III. - LE FICHIER DES INSCRITS AU DUFA 1976-1986

Le dispositif DUFA, fixé en 1976-1977, puis aménagé, décentralisé a trouvé un public.

L'étude de ce public a été effectuée à partir du dépouillement sur 10 ans des fichiers d'inscriptions.

Patiemment, au travers de nombreuses difficultés, on a pu retrouver trace de 708 personnes.

La construction du fichier a suscité de nombreuses démarches et recherches. Les secrétariats du CUEEP et de la FCEP tenaient un fichier opérationnel limité aux dernières années d'inscription et bon nombre de documents furent consultés pour croiser et reporter sur une même fiche des renseignements épars.

1 LES SOURCES CONSULTÉES ET RECONSTITUÉES

Fichier "officiel", procès-verbaux de sessions d'examens, listes d'affichage des reçus, dossiers individuels d'inscription, attestations individuelles d'obtention d'UV, listing des inscrits en Sciences de l'Éducation ont été successivement consultés, reconstitués et harmonisés.

Cette quête obstinée visait à recueillir deux séries d'informations complémentaires.

On cherchait à caractériser sociologiquement les inscrits au DUFA, sachant qu'était considérée comme telle, toute personne ayant rempli un dossier et acquitté ses droits indépendamment de toute participation ultérieure aux cours et validations.

On cherchait également à connaître les acquis des inscrits. Avaient-ils obtenu une ou plusieurs UV, le diplôme complet, si oui, au terme de combien d'années d'inscription ? Avaient-ils poursuivi leur formation en s'inscrivant en Licence-Maîtrise des Sciences de l'Éducation ?

Ces deux séries d'informations étaient recueillies pour être croisées, recoupées.

La quête entreprise a impliqué plusieurs opérations :

- **le traitement du fichier officiel** utilisé par les secrétariats pour enregistrer les délibérations de jury d'examen. Ce fichier recensait 400 personnes ayant obtenu au moins une UV, 89 ayant obtenu le DUFA complet. Les

fiches individuelles mentionnaient les noms, prénoms, les dates d'obtention d'UV mais on n'y trouvait pas toujours mention de l'âge, des professions et adresses des inscrits. Opératoire en 85-86, ce fichier ne remontait pas à l'année 1976-1977.

- **L'exploitation des listes de présences et des listes d'affichage des reçus**
Les listes d'affichage des reçus ont été confrontées aux listes de présences au cours et aux résultats enregistrés de façon plus ou moins précise par les enseignants. Ce travail a permis de retrouver 293 inscrits et de classer les 693 personnes ainsi identifiées en 3 catégories :
 - celles qui étaient mentionnées dans le fichier officiel;
 - celles qui avaient assisté au moins une fois à un cours (liste de présences) mais qui n'avaient obtenu aucune UV sans que l'on sache si cette non-obtention était due à un "décrochage" en cours d'UV ou à la non-remise du travail d'évaluation;
 - celles qui avaient obtenu une ou plusieurs UV mais pour lesquelles on ne disposait d'aucune information de base.

- La recherche dans les **dossiers individuels d'inscription**, des informations susceptibles de caractériser, sociologiquement ces trois types d'inscrits.
Une difficulté nouvelle apparut alors; en 10 ans, le CUEEP et la FCEP avaient utilisé trois dossiers d'inscription différents. Pour les traiter, il fallait extraire les informations communes et dresser en conséquence une liste de variables exploitables sur 10 ans. Pour les 693 personnes identifiées, 653 dossiers d'inscription, inégalement remplis, ont été retrouvés.

- Le **traitement des attestations individuelles** d'obtention d'UV adressées par les secrétariats aux personnes ayant satisfait aux évaluations. 2.106 attestations obtenues par 708 personnes physiques différentes furent dépouillées.

- La **comparaison** entre les 708 noms ainsi isolés et les 1283 personnes physiques ayant pris, depuis 1982-1983, une inscription en licence, maîtrise ou DEA de Sciences de l'Education. Au total, cette comparaison conduisit à identifier 72 titulaires du DUFA ou d'UV DUFA ayant pris, une fois au moins, une inscription en Sciences de l'Education.

Ces différentes informations, croisées, vérifiées, furent reportées sur une fiche unique (cf. annexe n° 1), comportant 51 variables dont 13 consacrées aux caractéristiques sociologiques des inscrits et 38 à leur cursus dans le DUFA et en Sciences de l'Education.

2. LIMITES DE L'ENTREPRISE

Les limites sont à fois d'ordre méthodologique et technique.

D'un point de vue **méthodologique**, l'étude de fichiers traite de renseignements administratifs et pédagogiques qui n'ont pas été recueillis pour répondre à des préoccupations sociologiques. Les supports matériels peuvent être inadéquats et la formulation des demandes de renseignements, parfois ambiguë, peut conduire à des réponses évasives.

Le traitement de fichiers, par ces imprécisions et imperfections, souffre également des limites inhérentes aux techniques quantitatives qui se prêtent mal à l'étude fine des itinéraires, des trajectoires, des stratégies.

D'un point de vue **technique**, malgré les efforts consentis, rien ne garantit que le recensement des inscrits - et des reçus - au DUFA soit exhaustif.

Pour les 708 personnes identifiées, les informations qui ont pu être croisées et traitées¹ sont parfois incomplètes. Certains dossiers d'inscription n'ont pas été retrouvés et on compte pour certaines variables des taux de non-réponses importants².

Au total, pour 708 personnes et 653 dossiers d'inscriptions on a obtenu les résultats suivants :

V1	Sexe : H : 311, F : 395	T =	706
V2	Age/sex	T =	584
V3	Lieu de naissance/sex	T =	530
V5	Lieu actuel d'habitation/sex	T =	630
V7	Niveau de formation le plus élevé/sex	T =	568
V8	Niveau d'activité lors de la prise d'inscription au DUFA/sex	T =	581
V10	Profession exercée/sex	T =	537
V11	Actuelle ou dernier CSP/sex	T =	544
V12	Statut de l'organisme employeur/sex	T =	430
V44	Date de la première inscription au DUFA/sex	T =	684
V49	Résultats acquis dans le DUFA/sex	T =	706

Les variations sont importantes (de 430 à 706 réponses) et les commentaires seront nécessairement prudents. Le lecteur comprendra également que le croisement de deux variables pour lesquelles on possède peu de réponses peut conduire à des taux de non-réponses supérieurs à ceux mentionnés ci-dessus.

¹ Le traitement informatique des données a été réalisé avec le logiciel Tel2 de traitement d'enquête conçu par Alain Dubus et mis à disposition des étudiants de Maîtrise de Sciences de l'Éducation.

² De ce fait on a dû renoncer à certaines variables :

- l'âge de fin d'études en formation initiale : Taux de non-réponses : 43,8%
- les modifications professionnelles intervenues en cours de formation DUFA Taux de non-réponses : 55%
- le mode de prise en charge financière de la formation : Taux de non-réponses : 23,4%

3. LE TRAITEMENT DES DONNEES

On a distingué l'étude des flux (N = 684) de l'étude des stocks (N = 708), la différence entre ces deux chiffres tient au fait qu'en 1976-1977, 24 personnes avaient déjà pris une inscription au DUFA.

Trois croisements systématiques ont été réalisés sachant que l'on filtrait dans chaque cas les hommes et les femmes :

1. selon les lieux d'habitation, secondairement, pour la période 1982-1986, selon le lieu d'inscription (Lille, Calais, Dunkerque) afin de caractériser les inscrits au DUFA selon leur positionnement géographique.
2. Selon l'année d'inscription au DUFA (flux) afin de caractériser, dans le temps cette fois, les éventuelles transformations des publics DUFA.
3. Selon les résultats obtenus dans le DUFA, afin de caractériser différents degrés ou paliers de réussite dans le DUFA. Dans le même ordre d'idées on a isolé, pour un croisement systématique, les 72 personnes ayant pris au moins une fois une inscription en Licence-Maîtrise des Sciences de l'Education sans préjuger de leur réussite dans ce cursus.

Les traitements informatiques initiaux ont été complétés par une exploration manuelle.

Pour saisir plus finement les résultats obtenus dans le DUFA, on a reconstitué les acquis individuels des inscrits entrés dans le DUFA entre 1978 et 1984. Cette étude par cohorte a nécessité une actualisation du fichier. On a ainsi enregistré, suivi, les résultats obtenus par les inscrits de 1983 jusqu'en octobre 1988.

CONCLUSION

Ainsi constitué, conquis sur la mémoire institutionnelle, ce fichier présente des lacunes mais il constitue aussi, pour la période considérée, la seule base d'information statistique dont nous disposons. A ce titre, indépendamment du traitement qui a pu en être effectué, ce fichier constitue une source de données pour les enquêtes lourdes, quantitatives et qualitatives qu'appelle l'approfondissement des premiers résultats.

CHAPITRE IV. - EVOLUTION DES PUBLICS DUFA : 1977-1986 ET EFFETS DE LA DECENTRALISATION : 1982-1986

Offre de formation universitaire ouverte à l'accès, décentralisée à Dunkerque (1982) et à Calais (1983), le DUFA a suscité divers publics. On suppose que les transformations de l'offre, l'évolution des politiques de formation de formateurs ont modifié les caractéristiques sociales des inscrits. De l'existence de publics différenciés on infèrera, à titre d'hypothèse, divers usages du DUFA¹.

1. FLUX ET STOCKS : 1974-1986

Si on intègre les données des années 1974-1976 on peut mesurer, sur 15 ans, l'évolution du nombre d'inscrits au DUFA, et, en dissociant flux et stocks, examiner les taux de renouvellement annuels du public.

Cet examen permet aussi de caractériser les grandes phases d'évolution du DUFA et de définir une périodisation légèrement différente de celle adoptée dans le chapitre I.

Selon le nombre annuel d'inscrits (stocks), le DUFA double une première fois ses effectifs entre 1973-1974 et 1975-1976 et une deuxième fois à partir de 1983-1984. Sur l'ensemble de la période, les effectifs sont ainsi multipliés par 4.

A l'intérieur de cette évolution globale on constate toutefois divers mouvements :

- une croissance continue des effectifs de 1974 à 1978, exception faite de l'année 1977 qui servira ensuite de référence.
- Une période de recul régulier des effectifs de 1978 à 1981, suivie d'une reprise des inscriptions à partir de 1982.

Les flux d'inscriptions n'évoluent pas exactement de la même manière que les stocks ainsi que l'attestent les courbes n°1 ci-dessous.

¹ Les informations disponibles ne permettent aucune hypothèse sur les utilisations institutionnelles du DUFA. On s'en tiendra donc aux usages individuels du DUFA.

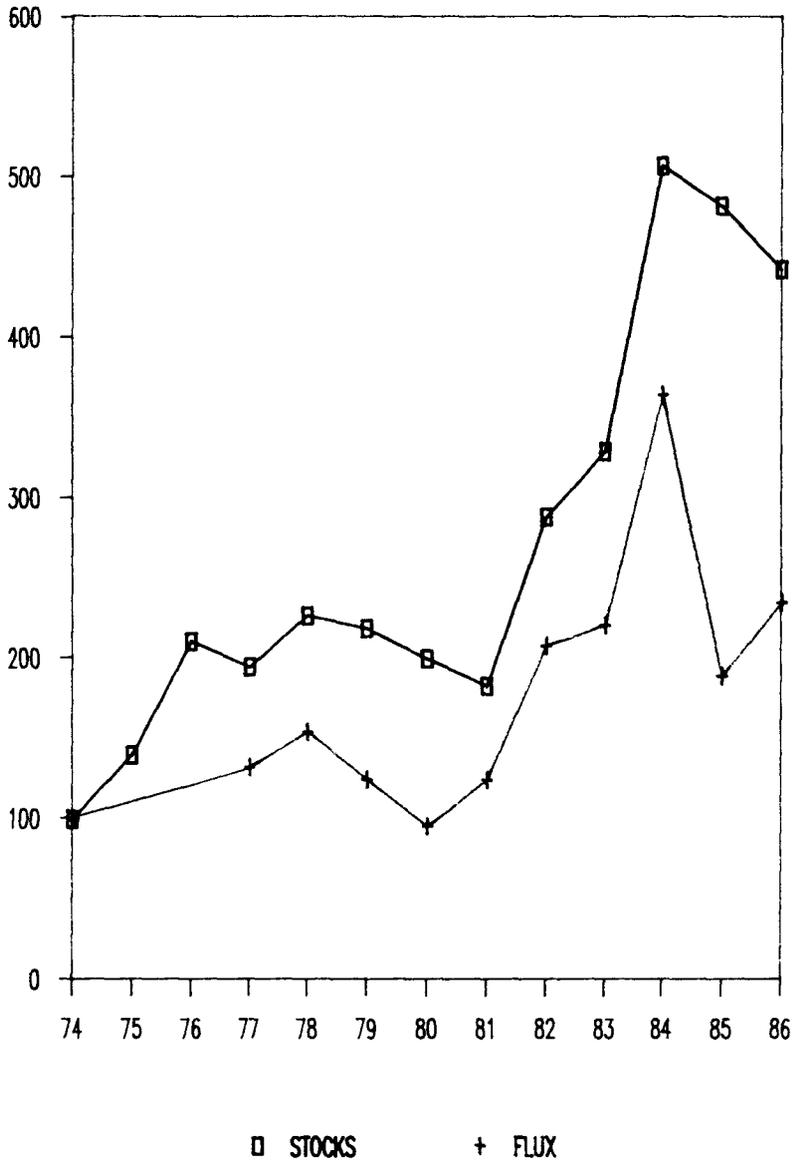
**Tableau N° 2 : Les inscrits au DUFA, stocks, flux, indices d'évolution
(1974-1986) et turn-over (1976-1986)**

Années	Effectifs stock	Indice d'évolution des stocks	Effectifs flux	Indice d'évolution des flux	Taux de renouvellement
1973-1974	37	100	37	100	
1974-1975	52	140			
1975-1976	78	211			
1976-1977	72	195	49	132	68%
1977-1978	84	227	57	154	68%
1978-1979	81	219	46	124	57%
1979-1980	74	200	35	95	47%
1980-1981	68	183	46	124	68%
1981-1982	107	289	77	208	72%
1982-1983	122	330	82	221	67%
1983-1984	188	508	135	365	72%
1984-1985	179	483	70	189	39%
1985-1986	164	443	87	235	53%
Moyenne	100	270	65	176	65%

En croissance continue jusqu'en 1978, les flux d'inscriptions chutent régulièrement jusqu'en 1980 pour augmenter tout aussi régulièrement jusqu'en 1984.

Les sommets atteints en 1984 s'expliquent par les inscriptions au DUFA de formateurs ayant suivi des stages organisés par le GPR tandis que la chute de 1985 renvoie à l'annulation de la rentrée d'octobre 1985 suite aux procédures de financement adoptées par l'EPR (cf. Chapitre II).

**Graphique N° 1 - Evolution des stocks et flux des inscrits au DUFA,
1974-1986**



Le mouvement reprend à partir de 1985 et le nombre d'inscrits record enregistré en 1984 (N - 135) a été dépassé pour l'année civile 1988 (N = 155).

Les écarts entre l'évolution des flux et des stocks sont à référer aux taux de renouvellement annuels des publics.

En moyenne, de 1977 à 1986, 65% des personnes suivant le DUFA sont des nouveaux inscrits ce qui suggère une **forte déperdition** dès lors que l'obtention du DUFA requiert 2 ou 3 années d'études². Cette moyenne recouvre aussi de fortes disparités.

En 1979 et 1980, le turn over passe de 68 à 57 et 47% ce qui limite d'autant la chute des effectifs (stocks).

Ce phénomène pourrait être lié à l'amélioration des conditions de formation (diminution, par effet mécanique, de la taille des groupes) et aux efforts pédagogiques entrepris pour augmenter le nombre de diplômés (articulations renforcées entre UV1-2 et 5, préparation de la note de recherche en UV5).

On retrouve également, en 1985 et 1986, des taux de renouvellement relativement bas (39 et 53%). Ceux-ci pouvant être liés à la suppression de la rentrée d'octobre 84, et aux effets des conventions de démultiplication (cf. Chapitre II) qui facilitaient la poursuite de la formation DUFA par des formateurs ayant suivi des stages organisés par le GPR.

Effets pédagogiques (1979, 1980), incitations ou décisions financières et institutionnelles (1985, 1986), rendraient compte de l'abaissement des taux de turn over et corrélativement des écarts constatés entre évolutions des flux et des stocks.

Il se pourrait aussi que ces évolutions, indépendamment des conditions pédagogiques et institutionnelles de la formation, soient dues aux publics : modification de leurs caractéristiques sociales et de leurs rapports à la formation, ou encore aux formateurs DUFA et à l'évolution de leurs niveaux d'exigences.

Pour tenir compte de ces évolutions des flux, des stocks, des taux de turn-over et des transformations progressives de l'offre de formation DUFA (Chapitre II) on a retenu, pour l'étude des caractéristiques des publics, la périodisation suivante :

- 1976/1977 : année de référence;
- 1977/1978; 1978/1979; 1979/1980 : lors de ces trois années, stocks, flux et taux de turn-over diminuent régulièrement. Il s'agit d'une phase de "latence" ou de régression;
- 1980/1981; 1981/1982 : l'année 1981 voit le redémarrage des flux, et constitue le point de chute maximal des stocks. On constate également un retour à des taux de turn-over élevés. Il s'agirait donc de **deux années charnières**;

² Si nous avons affaire à un système à faible déperdition, les nouveaux inscrits devraient représenter au maximum 30 à 40% de l'ensemble des personnes suivant le DUFA.

- 1982/1983; 1983/1984 : ces années sont marquées par l'ouverture d'UV à Calais et Dunkerque, par l'inscription de personnes ayant suivi les stages GPR et par des taux de turn over importants;
- 1984/1985; 1985/1986 : inscrites dans les mouvements précédents, ces deux dernières années sont caractérisées par des taux de turn-over relativement bas.

Il reste à examiner, pour les différentes variables disponibles, la pertinence de cette périodisation.

2. LES INSCRITS AU DUFA SELON L'AGE ET LE SEXE : 1977-1986, ETUDE DES FLUX D'ENTREE

Les variables sexe et âge sont considérées ici comme des indicateurs de féminisation et de vieillissement des publics et comme des indices de gain ou de perte de prestige social d'un dispositif.

Cette affirmation abrupte renvoie à des mécanismes sociologiques tenaces. Compte-tenu des pesanteurs de la division sexuelle du travail, une profession ou une formation qui se féminise tendent à perdre en prestige social et l'absence ou le départ des publics jeunes peut être interprétée comme une perte de pouvoir d'attraction. Cette proposition ne vaut bien sûr que "*toutes choses étant égales ou équivalentes par ailleurs*" et on poursuivra cette étude par l'examen des situations professionnelles et des niveaux de formation des inscrits au DUFA.

Globalement, le public DUFA pour les 10 années étudiées est plutôt féminin (56%) et âgé en moyenne, lors de la première inscription, de 33 ans soit 34 ans pour les hommes et 32,5 ans pour les femmes.

Ces données globales recouvrent toutefois des évolutions différenciées.

Tableau N° 3. - Taux de féminisation des inscrits au DUFA (1974-1986)

Rappel	Hommes	Femmes	Total	Taux
1973-1974				
1975-1976	96	71	167	42,5%
1976-1977	24	25	49	51,0%
1977-1978-1980	50	89	139	64,0%
1980-1981 1981-1982	66	57	123	46,3%
1982-1983 1983-1984	93	124	217	57,1%
1984-1985 1985-1986	66	90	156	57,7%
TOTAL 1974-86	395	456	851 →	53,6%
TOTAL 1977-86	299	385	684 →	56,3%

Manifestement, comme l'indique aussi le graphique N° 2 ci-contre, la féminisation du public, jusqu'en 1980-1981, est une constante et cela est par-

ticulièrement net dans la période où les inscriptions décroissent (1978-1980). Les années de reprise (81-82) sont marquées par des inscriptions majoritairement masculines mais on retrouve dans les dernières périodes plus de 57% de femmes.

Cette "féminisation" croissante, interrompue, reprise, coïncide-t-elle avec des phénomènes de vieillissement ?

Tableau N° 4. - Les inscrits au DUFA selon le sexe et l'âge : 1977-1986

	20-29			30-39			40 et +			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1974-1976	-	-	83	-	-	52	-	-	32	-	-	167
Rappel			(49,7%)			(31,3%)			(19%)			100%
1977	8	13	21	11	2	13	2	10	12	21	25	46
			45,6%			28,3%			26,1%			100%
1978-1980	12	39	51	14	30	44	10	14	24	36	83	119
			42,9%			37%			20,1%			100%
1981-1982	11	9	20	17	22	39	12	12	24	40	43	83
			24,1%			47%			28,9%			100%
1983-1984	28	37	65	39	56	95	18	21	39	85	114	199
			32,7%			47,7%			19,6%			100%
1985-1986	18	43	61	34	30	64	5	7	12	57	80	137
			44,5%			46,7%			8,8%			100%
TOTAL	77	141	248	115	110	255	47	64	111	239	345	584
			37,3%			43,7%			19%			100%

Ainsi que l'atteste par ailleurs le graphique n° 2, ci-dessous, on peut parler, de 1974 à 1982, d'un vieillissement progressif des publics si on considère la part des inscrits de moins de 30 ans. La rupture essentielle s'effectue en 1981-1982 quand s'opère une reprise d'inscriptions par ailleurs essentiellement masculines. A partir de 1983, le "rajeunissement" s'avère sensible.

De ce tableau on peut aussi extraire des informations sur la répartition, par sexe et tranche d'âges des inscrits. (cf. tableau N° 5)

**Tableau N° 5. simplifié - Les inscrits au DUFA selon l'âge et le sexe :
1977-1986**

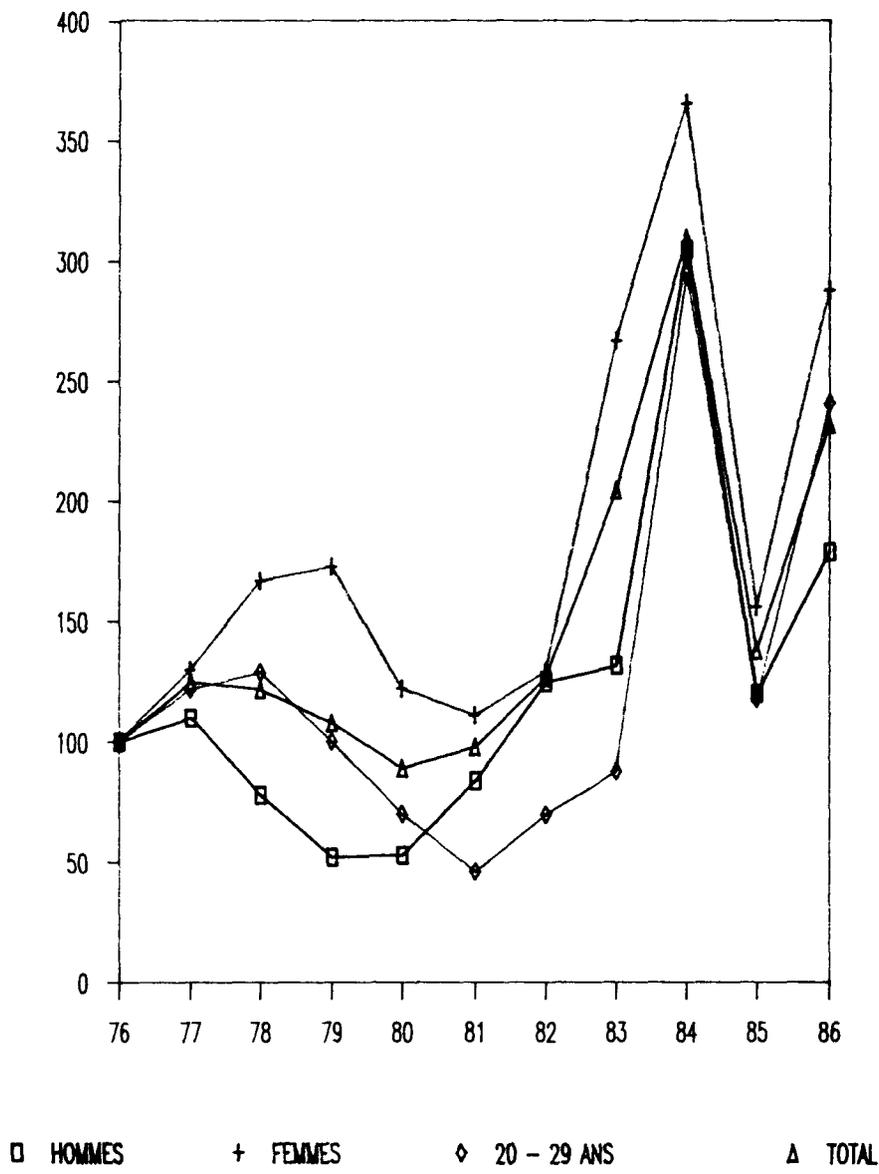
	1977	1978-1980	1981-1982	1983-1984	1985-1986
Femmes					
20-29	52%	47%	20,9%	32,5%	53,75%
30-39	8%	36%	51,2%	49,1%	37,5%
40 et +	40%	17%	27,9%	18,4%	8,75%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Hommes					
20-29	38,1%	33,3%	27,5%	32,9%	31,6%
30-39	52,4%	38,9%	42,5%	54,0%	59,6%
40 et +	9,5%	27,8%	30,0%	21,1%	8,8%
total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Si on admet que la moyenne d'âge des femmes (32,5 ans) est légèrement inférieure à celle des hommes (34 ans) on soulignera, pour les dernières périodes, des évolutions quasi identiques des inscrits selon l'âge et le sexe³.

L'année 1977 de ce point de vue est atypique puisque l'on relève 40% de femmes âgées de plus de 40 ans contre 9,5% d'hommes. On notera aussi que le "vieillessement" des inscrits en 1981-1982 concerne aussi bien les hommes que les femmes et qu'il en va de même pour le "rajeunissement" des publics à partir de 1983-1984.

³ Cet écart suffit pour comptabiliser dans la tranche d'âge 30-39 ans une partie importante des hommes.

**Graphique N° 2 - Evolutions, selon l'âge et le sexe des inscrits au DUFA :
1974-1986**



3. SITUATION PROFESSIONNELLE DES INSCRITS AU DUFA : 1977-1986

L'évolution des inscrits selon leur niveau d'activité, leur Catégorie Socio-Professionnelle (CSP), leur champ d'intervention, leur employeur, traduit-elle des pertes, des gains de prestige social, des transformations dans les usages individuels de l'offre DUFA ?

Les niveaux d'activité

Lors de leur première inscription, les inscrits au DUFA sont salariés (76%), demandeurs d'emploi (18,3%) ou femmes au foyer (5,7%). Selon les périodes, la part relative des uns et des autres varie de façon importante.

Tableau N° 6. - Evolutions, selon le sexe, des niveaux d'activités des inscrits au DUFA : 1977-1986

	Salariés			Demandeurs d'emploi			Femmes au foyer			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1977	14	15	29	5	6	11	2	2	19	23	42	
			69%			26,2%			4,8%		100%	
1978-1980	30	50	80	5	9	14	17	17	35	76	111	
			72,1%			12,6%			15,3%		100%	
1981-1982	23	26	49	13	4	17	4	4	36	34	70	
			70%			24,3%			5,7%		100%	
1983-1984	61	86	147	17	12	29	5	5	78	103	181	
			81,2%			16,0%			2,8%		100%	
1985-1986	41	57	98	13	13	26	2	2	54	72	126	
			77,8%			20,6%			1,6%		100%	
TOTAL	169	234	403	53	44	97	30	30	222	308	530	
			76%			18,3%			5,7%		100%	

Les femmes au foyer, entre 1978 et 1980, soit au moment où les inscriptions régressent, sont manifestement sur-représentées puisqu'elles totalisent à elles seules 15,3% des inscriptions au DUFA et 22,4% des inscriptions féminines.

Ces femmes au foyer, selon la mémoire que nous en avons, étaient surtout des animatrices-formatrices bénévoles militantes de diverses associa-

tions. En s'inscrivant au DUFA elles préparaient ou accompagnaient un passage vers des emplois permanents en cours de création dans leur association.

Ce phénomène, apparemment circonscrit aux années 78-80, s'estompera par la suite sans que l'on sache précisément pourquoi.

Les demandeurs d'emploi, plus souvent hommes (24% des inscrits) que femmes (14%), constituent un public spécifique du DUFA.

De ce point de vue le DUFA a été utilisé par des hommes et des femmes qui préparaient une reconversion professionnelle (cas de demandeurs d'emploi issus de l'industrie et du commerce) vers les métiers de la formation ou qui se dotaient d'atouts pour retrouver un emploi de formateur.

Nombreux en 1977 (26% répartis également entre Hommes et Femmes) les demandeurs d'emploi sont peu représentés quand les inscriptions régissent (12,6% entre 1978-1980) mais ils participent manifestement de la reprise d'inscriptions en 1981-1982. Ils représentent alors 24,3% des inscrits et dans cette période, 36,1% des hommes prenant une inscription au DUFA sont demandeurs d'emploi.

Dans les dernières périodes (1983-1984, 1985-1986) la part des demandeurs d'emploi dans les inscriptions tend à monter de nouveau (16 à 21%) et ce aussi bien pour les hommes que pour les femmes. On notera incidemment que les taux de turn-over élevés coïncident en 1977, puis en 1981-1982, avec un pourcentage important de demandeurs d'emploi.

Les catégories socio-professionnelles.

Les salariés inscrits au DUFA ont été regroupés en trois grandes catégories, cadres, professions intermédiaires, employés et ouvriers.

Cette agrégation se justifie dès lors que les indications recueillies étaient parfois imprécises et que les inscrits appartiennent massivement aux professions intermédiaires de la santé, de l'animation, de l'enseignement et de la formation (83,5%). De ce point de vue, dans le tableau ci-dessous, on s'intéresse surtout à l'évolution des deux minorités d'inscrits : les cadres (8,5%), les employés et ouvriers (8%).

Tableau N° 7. - Evolutions, selon le sexe, des catégories socio-professionnelles des inscrits au DUFA : 1977-1986

	Cadres			Professions intermédiaires			Ouvriers & employés			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1977	2	4	6	17	14	31	1	3	4	20	21	41
			14,6%			75,6%			9,8%			100%
1978-1980	7	9	16	27	53	80	1	7	8	35	69	104
			15,3%			76,9%			7,7%			100%
1981-1982	8	3	11	23	30	53	3	1	4	34	34	68
			16,2%			77,9%			5,9%			100%
1983-1984	5	4	9	73	91	164	3	9	12	81	104	185
			4,9%			88,6%			6,5%			100%
1985-1986	2	1	3	45	65	110	7	7	14	54	73	127
			2,4%			86,6%			11%			100%
TOTAL	24	21	45	185	253	438	15	27	42	224	301	525
			8,6%			83,4%			8%			100%

Stable jusqu'en 1981-1982, le pourcentage de cadres chute dans les dernières périodes; on peut dire qu'à partir de 1983 le DUFA n'accueille plus d'inscrits salariés exerçant des professions de cadres.

Décroissant de 1977 à 1981-1982, le nombre d'inscrits ouvriers et employés augmente dans les dernières périodes pour atteindre, en 85-86 un niveau inégalé (11%). Cette deuxième évolution, croisée avec celle mentionnée ci-dessus, conduit à penser à un resserrement des inscriptions autour des professions intermédiaires et des employés-ouvriers.

On note que les cadres sont plutôt hommes (53%) et les employés-ouvriers plutôt femmes (64%).

En matière de catégories socio-professionnelles, la perte des cadres se situe en 1983-1984 avec, corrélativement, une augmentation des inscrits employés-ouvriers.

On note encore la spécificité des années 1981-1982 pour le nombre d'hommes cadres (23,5%) ou ouvriers employés (9%), opposé aux femmes cadres (9%) ou ouvriers et employés (3%).

Professions éducatives et champs d'intervention

Les inscrits au DUFA ne peuvent se définir seulement par leur CSP. On a procédé à un codage des champs professionnels d'exercice en distinguant les enseignants de 1er et 2e degré, les travailleurs sociaux et du secteur sanitaire, les formateurs d'adultes et de jeunes auxquels on a ajouté les inscrits ayant à titre principal ou secondaire des missions de formation de formateurs.

Notons ce que ce classement peut avoir d'arbitraire. Certains enseignants sont formateurs d'adultes ou de jeunes et à ce titre ils peuvent côtoyer, dans les mêmes actions, des travailleurs sociaux ou des formateurs intervenant au sein de dispositifs pluri-institutionnels. Sur la moyenne durée on voit toutefois apparaître des changements importants.

Tableau N° 8. - Evolutions, selon le sexe, des professions éducatives exercées par les inscrits au DUFA : 1977-1986

	Enseignants			Travailleurs sociaux			Formateurs et 2 F			Total			Professions non éducatives			Total général
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	
1977	5	8	13		2	2	11	6	17	16	16	32	3	5	8	40
%			40,6			6,3			53,1		100				20	
78-80	12	21	33	2	7	9	12	26	38	26	54	80	8	14	22	102
%			41,25			11,25			47,5		100				21,6	
81-82	6	10	16	4	3	7	14	16	30	24	29	53	9	5	14	67
%			30,2			13,2			56,6		100				21	
83-84	9	20	29	15	17	32	41	38	79	65	90	140	16	27	43	183
%			20,7			23,9			56,4		100				23,5	
85-86	9	4	13	7	10	17	20	38	58	36	52	88	18	21	39	127
%			14,8			19,3			65,9		100				30,7	
Total	41	63	104	28	39	67	98	124	222	167	226	393	54	72	126	519
%	39,4	60,6	100	41,8	58,2	100	44,1	55,9	100	42,5	57,5	100	43	57	100	
%			104			67			222			393				519
			26,5			17			56,5			100			24,3	

Le DUFA, ouvert aux formateurs d'adultes et de jeunes, accueille manifestement d'autres publics puisque l'on relève globalement parmi les inscrits exerçant une activité éducative, 26,5% d'enseignants, 17% de travailleurs sociaux, 56,5% de formateurs. A ceux-ci s'ajoutent 24,3% d'inscrits qui, avant leur entrée au DUFA, exerçaient des professions n'incluant aucune dimension éducative particulière.

Pour ces publics, 1/4 des inscrits, le DUFA aurait été choisi comme une formation initiale de formation de formateurs d'adultes. Cette utilisation ne coïncidant pas nécessairement avec les objectifs de formation assignés au DUFA .

Si on s'en tient aux totalisations par colonnes les évolutions des publics DUFA apparaissent nettement et ce quelles que soient les périodes de régression ou d'augmentation du nombre d'inscrits.

Baisse du nombre d'enseignants, augmentation corrélative des travailleurs sociaux et des formateurs d'adultes constituent, avec l'accroissement des inscrits n'exerçant pas de profession éducative, des constantes.

Les enseignants voient leur participation au DUFA passer de 50% (1974) à 14,8% (1986) et ils sont alors supplantés par des travailleurs sociaux (19,3%) qui ne comptaient en 1977 que deux représentants (6,3%).

Le resserrement des inscriptions autour des formateurs est particulièrement net pour la dernière période (65,9%) où l'on enregistre un gain de près de 20 points vis-à-vis des années 1978-1980. Le redémarrage des inscriptions au DUFA à partir des années 1981-1982 serait ainsi lié aux travailleurs sociaux, aux formateurs d'adultes mais aussi aux personnes n'exerçant pas de profession éducative.

Les principaux employeurs des inscrits au DUFA

Pour autant que ceux-ci aient été effectivement mentionnés par les salariés s'inscrivant pour la première fois au DUFA, l'analyse des principaux employeurs permet de cerner les appartenances professionnelles.

Pour cet aspect de l'étude on a distingué 6 catégories d'employeurs. L'éducation nationale, tous degrés d'enseignement confondus; les départements ministériels de la santé et de la jeunesse et des sports, l'AFPA, l'enseignement privé (essentiellement catholique), les associations loi 1901 et les collectivités locales gérant des centres de formation ou des structures d'accueil (PAIO, missions locales). Ont été classés dans une catégorie "autres" des employeurs privés ou para-publics menant à titre principal des activités industrielles ou commerciales ou de services (dont des activités du travail social).

Tableau N° 9. - Les employeurs des inscrits au DUFA 1977-1986

	Education Nationale	Santé & jeunesse et sport + [AFPA]	Associations loi 1901 et et collectivités territoriales	Enseignement privé	Autres	Total
1977	12 42,9%	- } [2] 7,1%	2 6 21,4%	5 17,9%	3 10,7%	28 100%
1978-1980	31 38,3%	4 } [5] 11,1%	9 14 17,3%	14 17,3%	13 16%	81 100%
1981-1982	12 22,2%	6 } [2] 14,8%	8 13 24,1%	9 16,7%	12 22,2%	54 100%
1983-1984	38 26%	6 } [4] 6,8%	10 63 43,2%	7 4,8%	28 19,2%	146 100%
1985-1986	22 21,1%	5 } 4,8%	5 45 43,3%	3 2,9%	29 27,9%	104 100%
Total	115 27,8%	21 } [13] 8,2%	34 141 34,1%	38 9,2%	85 20,6%	413 100%

Les principales évolutions, et ceci corrobore l'analyse précédente, concernent la baisse continue des inscrits employés par l'éducation nationale ou l'enseignement privé et l'augmentation corrélatrice des inscrits relevant d'associations, de collectivités locales ou d'entreprises industrielles, commerciales, de services.

On peut voir dans ces évolutions la conséquence des inscriptions (83-84) de formateurs engagés par des associations et collectivités locales. L'augmentation d'inscrits n'ayant pas d'expérience éducative peut être due à plusieurs facteurs : des incitations de l'APEC ou de l'ANPE, les efforts de l'EPR pour développer la formation de formateurs d'entreprises, etc...

L'évolution majeure reste toutefois l'inversion de la répartition des inscrits employés par l'éducation nationale d'une part et les associations ou collectivités territoriales d'autre part (de 42,9% à 21,4% et de 21,1% à 43,3%).

Que ce soit suite à l'agrégation de décisions individuelles ou du fait de stratégies d'institution, les modes d'utilisation du DUFA ont été profondément modifiés dans la période étudiée.

4. LES NIVEAUX DE FORMATION A L'INSCRIPTION AU DUFA

Les niveaux de formation constituent un indicateur particulièrement pertinent pour cerner l'évolution de la demande de formation. Compte-tenu des imprécisions du fichier on a pu cerner 4 catégories de publics.

Certains (13,8%) manifestement relevaient de formations infra-Bac. Il s'agit de personnes titulaires du Certificat d'Aptitude Professionnelle, du Brevet d'Etudes Professionnelles ou du Brevet Professionnel qui, à l'entrée au DUFA, justifiaient d'une expérience professionnelle de formateurs.

D'autres (28,8%) ont été classés dans la rubrique niveau Bac ou ESEU. Le recours à la notion de niveau tient ici au fait que certains inscrits terminaient l'ESEU parallèlement à leur engagement dans le DUFA tandis que d'autres avaient achevé leur scolarité en terminale suite à un échec au BAC.

Les personnes classées à Bac + 1 ou Bac + 2 (30%) ont le plus souvent suivi des formations professionnelles post-bac d'instituteur, d'infirmier, d'animateur socio-culturel ou sont titulaires de Diplômes Universitaires de Technologie ou de Brevets de Techniciens Supérieurs (D.U.T., B.T.S.).

Les inscrits ayant engagé ou terminé des études universitaires de premier cycle font plutôt exception.

Les personnes classées à Bac + 3 et Bac + 4 (27,4%) possèdent une licence ou une maîtrise (enseignants de secondaire pour l'essentiel) ou ont suivi une formation professionnelle de type éducateur spécialisé, assistant social qui les situe à Bac + 3.

Si on considère les évolutions globales, deux phénomènes s'imposent d'emblée : la décroissance régulière des inscrits de niveau Bac + 3 et 4 au profit des inscrits de niveau Bac-ESEU et dans une moindre mesure de ceux ayant un niveau de formation inférieur au Bac.

La rupture des années 1983-1984 est particulièrement nette : 18,1% d'inscrits de niveau Bac + 3 et 4 contre 47,8% en 1977.

Ainsi le DUFA accueille des inscrits moins diplômés, moins titrés et le public principal se situe désormais entre les niveaux Bac/ESEU et Bac + 1 et Bac + 2 (41,3% en 1977; 68,5% en 1985-1986).

Ce resserrement anticiperait les exigences de l'homologation nationale⁴.

On notera, selon le sexe, mais ceci n'étonnera guère, que les femmes qui s'inscrivent au DUFA ont plus souvent suivi des études longues que les hommes. Ce qui est vrai globalement se révèle toutefois erroné pour les années 1978-1980, 1983-1984 où les inscrites n'ayant pas le niveau Bac sont nettement sur-représentées.

⁴ On s'attend, dans le cadre de l'homologation, à ce que le public recruté soit de niveau Bac + 1, Bac + 2, ce qui exclut les publics déjà diplômés de niveau III.

Tableau N° 10.- Evolution, selon le sexe, les niveaux de formation des inscrits au DUFA entre 1977 et 1986

	Infra-Bac			Bac/ESEU			Bac + 1 & 2			Bac + 3 & 4			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
1977	2	3	5	3	4	7	5	7	12	11	11	22	21	25	46
%			10,9			15,2			26,1			47,8			100
1978-80	3	8	11	12	15	27	7	21	28	11	32	43	33	76	109
%			10,1			24,8			25,7			39,4			100
1981-82	5	5	10	12	10	22	9	6	15	9	19	28	35	40	75
%			13,3			29,3			20			37,3			100
1983-84	11	20	31	27	33	60	27	36	63	15	19	34	80	108	188
%			16,5			31,9			33,5			18,1			100
1985-86	11	7	18	17	24	41	16	30	46	9	13	22	53	74	127
%			14,2			32,3			36,2			17,3			100
Total	32	43	75	71	86	157	64	100	164	55	94	149	222	323	545
%	42,7	57,3	100	54,2	54,8	100	39	61	100	36,9	63,1	100	40,7	59,3	100
%			75			157			164			149			545
			13,8			28,8			30,1			27,3			100

Par cette baisse des niveaux de formation, le DUFA pourrait être utilisé, plus fréquemment que par le passé, comme une structure de qualification où des publics peu titrés, ayant une expérience professionnelle, rechercheraient l'obtention d'un premier diplôme universitaire.

5. LES PUBLICS DUFA DANS L'ESPACE REGIONAL; LES EFFETS DE LA DECENTRALISATION

Par décentralisation on entend l'ouverture sur le littoral d'UV DUFA (1, 2, 3, 4, 9, 10). La préparation complète du DUFA suppose toutefois des déplacements entre Calais, Dunkerque et Lille.

On cerne ici les premiers effets de cette décentralisation (devenue quasi effective en 1988-1989) par l'examen de l'évolution des publics selon leur lieu d'habitation et par la comparaison, pour la période 1982-1986, des inscrits résidant dans la CUDL, le Dunkerquois et le Calais.

Les indications de codage et le détail des données ayant été fournis dans les paragraphes précédents, on présente sous forme synthétique les principaux résultats.

Les publics DUFA dans l'espace régional : évolution 1977-1986

Le codage des lieux d'habitation a été effectué autour des principales concentrations urbaines.

Pour le Nord on a isolé la Communauté Urbaine de Lille (CUDL) qui regroupe à elle seule 1/4 des habitants de la Région Nord, celle de Dunkerque et les pôles urbains du Valenciennois, du Douaisis et de Bailleul (Flandres intérieures).

Globalement, dans la démographie régionale, le département du Pas-de-Calais compte pour 1/3 et celui du Nord pour 2/3.

Pour le Pas-de-Calais on a isolé les concentrations urbaines d'Arras, de Boulogne, de Calais, de Lens, de Saint-Omer soit pour l'essentiel, le littoral et l'est du département.

Cet examen conduit au tableau suivant :

Tableau N° 11. - Evolution, selon leur lieu d'habitation, des inscrits au DUFA : 1977-1986

	1977	1978-1980	1981-1982	1983-1984	1985-1986	TOTAL
CUDL	30 63,8%	89 70%	61 62,9%	97 49,2%	59 43%	336 55,6%
Dunkerquois		9 7,1%	13 13,4%	27 13,7%	24 17,5%	73 12%
Valenciennois	3 6,4%	5 3,9%	12 12,4%	18 9,1%	8 5,8%	46 7,6%
Douaisis	1 2,1%	6 4,7%	1 1%	2 1%	7 5,1%	17 2,8%
Bailleul	1 2,1%	3 2,4%	1 1%	4 2%	6 4,4%	15 4,5%
S/Tot Nord	35 74,5%	112 88,2%	88 90,7%	148 75,1%	104 75,9%	487 80,6%

Arras	5 10,6%	5 3,9%		4 2%	1 0,7%	15 2,5%
Lens	6 12,8%	5 3,9%	4 4,1%	13 6,6%	5 3,6%	33 5,5%
St. Omer		1 0,8%	1 1%		2 1,5%	4 0,7%
Calais	1 2,1%	2 1,6%	4 4,1%	24 12,2%	16 11,7%	47 7,8%
Boulogne		2 1,6%		8 4,1%	8 5,8%	18 3%
S/Tot Pas-de Calais	12 25,5%	15 11,8%	9 9,3%	49 24,9%	33 24,1%	117 19,1%
TOTAL	47 100%	127 100%	97 100%	197 100%	137 100%	604 100%
Autres*	1 (2,1%)	3 (2,3%)	1 1%	3 1,5%	1 0,7%	9
TOTAL GENERAL	48	130	98	200	138	613

* Inscrits n'habitant pas la Région Nord-Pas-de-Calais : Picardie, Aisnes, Belgique.

Si on considère la distribution des inscrits selon les départements de résidence, les déséquilibres infra-régionaux apparaissent nettement avec 19,2% d'inscrits habitant le Pas-de-Calais.

En 1977, la représentation du Pas-de-Calais (25,5%) est liée à l'expérimentation dans la zone de Sallaumines-Noyelles d'UV du DUFA ouvertes aux formateurs de l'ACF et il faudra attendre l'ouverture d'UV à Calais pour voir remonter les pourcentages d'inscrits résidant dans le Pas-de-Calais.

Seule la décentralisation, même partielle, contribue ainsi à rééquilibrer la participation infra-régionale. Les évolutions sont de ce point de vue particulièrement nettes :

- sur le Dunkerquois : 9 inscrits entre 1978-1980; 24 en 1985-1986 et en part relative : 7,1%; 17,5%
- Sur le Calais : 2 inscrits en 1977 (2,1%) et 24 en 1984-1984 (12,2%).

Assez logiquement, la part des inscrits habitant la CUDL diminue et se stabilise en 1985-1986 autour de 43% ce qui implique néanmoins une nette sur-représentation⁵.

⁵ Si on raisonne sur une base strictement démographique, la CUDL représente 1/4 des habitants de la région mais on y trouve également une forte concentration d'organismes de formation.

On note également que la décentralisation sur le Calaisis a pu indirectement attirer un public Boulonnais qui, avant 1983-1984, était quasiment inexistant. Des dynamiques locales, des réseaux noués, expliquent sans doute la faible représentation de certaines zones. Ainsi, les villes de Lens, Douais, Bailleul, sont proches de Lille et reliées par un réseau autoroutier dense, de même Saint Omer, située à peu près à équidistance de Calais, de Dunkerque et de Lille sont, malgré ces facilités d'accès, fort peu représentées dans le public.

Les publics DUFA de la CUDL, du Dunkerquois, du Calaisis, 1982-1986

L'analyse des décentralisations des offres de formation universitaires conduit généralement à constater une démocratisation relative des publics. En levant partiellement l'obstacle de la distance géographique, les offres de formation décentralisées mobilisent un public qui, de toute façon aurait fait la démarche, payé le coût du déplacement et un autre qui n'aurait pu l'envisager pour des raisons matérielles mais aussi sociales et culturelles⁶.

Dans le cas du DUFA dont l'hétérogénéité des publics n'est plus à démontrer, on peut supposer que les inscrits habitant dans la CUDL, le Dunkerquois, le Calaisis, présentent, à la marge, des caractéristiques spécifiques.

Sexe et âge (1982-1986)

Du tableau n° 12 ci-dessous, on peut extraire les indications suivantes : la décentralisation s'accompagne manifestement d'une féminisation des publics : 50,3% d'inscrits pour la CUDL, 65,7% à Dunkerque, 73,5 à Calais. On peut y voir la levée d'un obstacle objectif à l'accès pour des femmes cumulant charges professionnelles et familiales⁷.

Selon le sexe et l'âge, les publics habitant le Calaisis se différencient nettement de ceux de la CUDL et du Dunkerquois. Peu nombreux, les hommes du Calaisis sont aussi plus d'une fois sur trois âgés de plus de 40 ans. Les femmes du Calaisis âgées de moins de 30 ans (20%), sont largement minoritaires si on les compare à celles de la CUDL (43,8%) et du Dunkerquois (40%).

6 On fait allusion ici aux résultats d'études effectuées auprès des étudiants de l'Université de Valenciennes et à celles menées suite à l'ouverture de départements d'IUT ou de sections de BTS.

7 Inversement, les publics du Valenciennois, pôle le plus éloigné de Lille, étaient, entre 1977 et 1986 composés de 66,7% d'hommes et de 33,3% de femmes.

Tableau N° 12. - Les inscrits au DUFA de la CUDL, du Dunkerquois et du Calais entre 1982 et 1986, variations selon le sexe et l'âge

	CUDL			Dunkerque			Calais			Total 1982-1985		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
	166	168	334	23	44	67	13	36	49	202	248	450
%	49,7	50,3	100	34,3	65,7	100	26,5	73,5	100	44,9	55,1	100
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
20-29 ans %	32,6	43,8	38,4 (106)	30	40	37,3 (22)	15,4	20,6	19,1 (9)	31,3	39,6	35,9 (137)
30-39 ans %	48,5	41,7	44,9 (124)	55	38,5	44,1 (26)	53,8	64,7	61,7 (29)	49,4	44,7	46,9 (179)
40 ans et + %	18,9	14,5	16,7 (46)	15	20,5	18,6 (11)	30,8	14,7	19,2 (9)	19,3	15,7	17,2 (66)
TOTAL	131	137	268	20	39	59	13	30	43	162	198	360
%	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Situations professionnelles et niveaux de formation

Reprenons, à partir du tableau n° 13 joint ci-dessous, les principales caractéristiques des trois publics DUFA.

Selon les **niveaux d'activité**, les hommes demandeurs d'emploi représentent 30,8% des inscrits du Calais, 26,7% de ceux de la CUDL et 16,7% de ceux du Dunkerquois. Inférieure à celle des hommes, la part des femmes demandeuses d'emploi est à peu près équivalente dans les trois zones : 16,7% à Calais, 14,6% dans la CUDL, 12,9% dans le Dunkerquois.

Selon la **C.S.P.**, à l'inscription au DUFA, le public du Calais, avec 27,3% d'hommes et de femmes ouvriers et employés se différencie des publics de la CUDL (4,7%) et du Dunkerquois (4%). On notera par ailleurs qu'à Dunkerque, seuls les hommes sont ouvriers et employés (10,5% des inscrits), tandis que dans le Calais, près d'une inscrite sur 3 est ouvrière ou employée.

Selon la **profession éducative**, les traits les plus marquants concernent :

- dans le Calais, la quasi absence de formateurs (11%) et les taux importants d'hommes (46%) et de femmes (65,4%) n'exerçant pas de profession éducative;

- dans le Dunkerquois, une forte représentation de femmes enseignantes (37,5%) ou formatrices (50%) qui contraste avec le nombre d'hommes n'exerçant pas de profession éducative (31,6%).

Les différences entre publics féminins et masculins, très sensibles dans le Dunkerquois et le Calaisis, s'estompent dans la CUDL où l'on constate, pour les variables examinées, une répartition quasi similaire selon le sexe. Entre les publics de la CUDL et du Dunkerquois on relève des taux d'enseignants forts différents : 11,4%; 31;4%. La composition des publics du Dunkerquois, sous cet angle, se rapprocherait de celle des publics DUFA des années 1978-1980.

Selon l'employeur principal, à l'inscription au DUFA, les publics du Dunkerquois et du Calaisis sont également fortement différenciés :

- les hommes et les femmes du Calaisis ont assez logiquement, dès lors qu'ils n'exercent pas d'activité éducative, des employeurs du secteur industriel, commercial, de services (54,5%, 63,6%);
- les hommes du Dunkerquois sont rattachés à l'Education nationale (42,9%), aux associations et collectivités locales (28,6%) ou à des employeurs du secteur industriel et commercial (28,6%) tandis que les femmes du Dunkerquois ont comme employeur l'Education Nationale (55,6%) ou des associations et collectivités locales (44,4%).

Tableau N° 13. - Les inscrits au DUFA de la CUDL, du Dunkerquois et du Calaisis, entre 1982 et 1986, selon le sexe, les niveaux d'activités, la C.S.P., la profession exercée, les niveaux de formation

	CUDL			Dunkerque			Calais			Total 1982-1985		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Niv. Activités												
Salariés %	73,3	81	77,3 (207)	83,3	77,4	79,6 (39)	69,2	80	76,7 (83)	74,1	80,3	72,5 (279)
DE %	26,7	14,6	20,5 (55)	16,7	12,9	14,3 (7)	30,8	16,7	20,9 (9)	25,9	14,6	19,7 (71)
Femmes au foyer %		4,4	2,2 (6)		9,8	6,1 (3)		3,3	2,3 (1)		5,1	2,8 (10)
Total	131	137	268	18	31	49	13	30	43	162	198	360

CSP												
Cadres %	9,6	3,6	6,5 (18)	5,3	6,5	6 (3)	7,7		2,3 (1)	9	3,5	6 (22)
Pr. Inter. %	85,9	91,4	88,7 (244)	84,2	93,5	90 (45)	69,2	71	70,4 (31)	84,4	88,6	86,7 (320)
Emp & ouv. %	4,5	5	4,7 (13)	10,5		4 (2)	23,1	29	27,3 (12)	6,6	7,9	7,3 (27)
Total	135	140	275	19	31	50	13	31	44	167	202	369
Profession												
1e & 2e %	11,3	11,6	11,4 (31)	21,1	37,5	31,4 (16)	23,1	12,9	15,9 (7)	13,3	15,9	14,75 (54)
ASC %	12,8	19,6	16,2 (44)	10,5	6,25	7,8 (4)	23,7	9,7	13,6 (6)	13,3	15,9	14,75 (54)
F & 2F %	53,4	47,8	50,6 (137)	38,6	50	45,1 (23)	7,7	12,9	11,4 (5)	47,9	42,8	45,1 (165)
Non Educ. %	22,5	21	21,8 (59)	31,6	6,25	15,7 (8)	46,1	64,5	59,1 (26)	25,5	25,4	25,4 (93)
Total	133	138	271	19	32	51	13	31	44	165	201	366
Employeurs												
Educ. Nat. %	16,2	21,4	18,9 (42)	42,9	55,6	51,2 (21)	27,3	18,2	21,2 (7)	20,6	26,5	23,6 (70)
Ens. Priv. %	7,6	6,8	7,2 (16)							6,2	4,8	5,4 (16)
Sport/santé %	5,7	7,7	6,8 (15)					5	3 (1)	4,6	6	5,4 (16)
AFFPA %	3,8	0,8	2,2 (5)							3,1	0,6	1,7 (5)
PAIO locales %	40	47,9	44,2 (98)	28,6	44,4	39 (16)	18,2	13,6	15,2 (5)	36,9	42,8	40,2 (119)
Autres %	26,7	15,4	20,7 (46)	28,6		9,8 (4)	54,5	63,6	60,6 (20)	29,2	19,3	23,6 (70)
Total	105	117	222	14	27	41	11	12	33	130	166	296
Niveaux de formation												
Inf. Bac %	15,9	9	12,4 (35)		22,9	16 (8)	23,1	23,5	23,4 (11)	15,1	13,6	14,2 (54)
Bac ESEU %	32,6	31,25	31,9 (90)	53,3	22,9	32 (16)	23,1	32,4	29,8 (14)	33,7	30	31,7 (120)
Bac +1+2 %	32,6	34,7	33,7 (95)	33,3	37,1	36 (18)	23,1	26,5	25,5 (12)	31,9	33,8	33 (125)
Bac +3+4 %	18,8	25	22 (62)	13,3	17,1	16 (8)	30,7	17,6	21,3 (10)	19,3	22,5	21,1 (80)
Total	138	144	282	15	35	50	13	34	47	166	213	379

L'examen des niveaux de formation ne conduit à aucune amplification de ces différences. On note que la décentralisation facilite l'accès de publics non bacheliers (CUDL : 12%, Dunkerque : 16%, Calais : 23,4%) et que les différences secondaires, dans chaque zone, dépendent plutôt du sexe des inscrits.

6. CONCLUSIONS

Les résultats précédents, dans les limites imposées par les taux de non réponses, sont repris ici pour caractériser les évolutions clefs du DUFA, formuler des hypothèses sur les modes d'utilisation de cette offre de formation. Rappelons à ce propos que l'homologation nationale date de 1988 et que la reconnaissance du DUFA au sein du cursus de Licence-Maîtrise des Sciences de l'Education remonte aux années 1983-1984.

Les principales évolutions

- En 1977, date principale de référence, le public, également réparti selon le sexe, est âgé de moins de 30 ans (45,6%), mais aussi salarié (74%) ou demandeur d'emploi (26%). L'Education nationale et l'enseignement privé sont les principaux employeurs (60%) d'inscrits qui, près d'une fois sur deux ont suivi des formations de niveau Bac + 3 ou Bac + 4. On peut supposer que ce public utilisait le DUFA pour se perfectionner et/ou asseoir des positions d'intervenants en formation d'adultes au sein du CUEEP et de la FCEP. L'obtention de ces diplômes universitaires ne modifient guère leur niveau initial de formation professionnelle. Dans la même période les demandeurs d'emploi peuvent utiliser le DUFA pour préparer une conversion vers les métiers de la formation ou se doter d'atouts supplémentaires pour rechercher un autre emploi de formateurs.
- **Entre 1978 et 1980** les inscriptions régressent et ceci se traduit surtout par une féminisation des publics (64%) au sein desquels on compte 22,4% de femmes au foyer et 11,8% de demandeurs d'emploi alors que les hommes sont surtout salariés (85,7%). Dans cette période de régression relative, on ne relève, pour les autres variables examinées, que l'augmentation relative des inscrits ayant un niveau de formation égal ou inférieur au Bac et à l'ESEU (26,1% à 34,9%). Le fait le plus marquant de ces années est surtout l'utilisation du DUFA par des bénévoles d'associations féminines ou de défense des consommateurs qui anticipent ou accompagnent avec le DUFA une professionnalisation de leur activité dans leurs organisations.

- **Les années 1981-1982** sont plusieurs fois apparues comme des années charnières où s'effectuent une reprise progressive des inscriptions. Le "redémarrage" du DUFA a été surtout lié à l'inscription d'hommes (53,7%), cadres (23,5%), demandeurs d'emploi (36,1%) et de publics, hommes et femmes confondus, plus âgés que dans la période précédente. La part des moins de 30 ans passe de 43% à 24% et celle des plus de 40 ans de 20 à 29%.
Dans la même période on relève des modifications importantes selon les professions exercées et les types d'employeurs qui préfigurent la "rupture" de 1983-1984.
Baisse des enseignants (32,3% à 23,9%), montée des associations et des collectivités parmi les employeurs (17,3% à 24,1%) marquent les années 1981-1982 où la démarche de formation principale, nouvelle, semble provenir d'hommes âgés, cadres, demandeurs d'emploi, préparant une conversion vers les métiers de la formation.

- **Les années 1983-1984** marquent à la fois une rupture avec les périodes antérieures et une inversion de tendance vis-à-vis des années 1981-1982. Le fait majeur, déjà plusieurs fois signalé, réside dans les nombreuses inscriptions au DUFA de formateurs ayant suivi des stages de l'offre régionale concertée (GPR). En s'inscrivant au DUFA ces formateurs bénéficiaient en proportion variable de dispenses. Ceci contribue à un doublement des effectifs tandis que l'on relève les premiers effets de la décentralisation et de l'ouverture du cursus de Licence-Maîtrise de Sciences de l'Éducation.
Ce qui change en **1983-1984**, c'est à la fois une re-féminisation des publics (de 46 à 57%), un rajeunissement des inscrits, un retour des salariés, mais aussi l'effondrement des cadres et des inscrits de niveau Bac + 3 et + 4. Ajoutons à cela : le décrochage des enseignants, et l'affirmation des associations et des collectivités locales comme employeur principal (de 24,1% à 43,2%).
Près d'un inscrit sur 2 (48,4%) a un niveau de formation égal ou inférieur au Bac⁸. Le DUFA ouvre l'accès en Licence-Maîtrise des Sciences de l'Éducation et peut être utilisé comme filière de reconnaissance d'acquis pour l'obtention d'un premier titre universitaire. La fonction **promotionnelle**, professionnelle, culturelle et sociale du DUFA s'affirmerait beaucoup plus nettement en 1983-1984 que dans les années antérieures.

- **En 1985-1986**, les tendances amorcées ou renforcées en 1983-1984 se prolongent : féminisation, rajeunissement, perte d'influence des enseignants et de l'éducation nationale comme employeur. Pour cette période on notera surtout une légère augmentation des demandeurs d'emploi (24,1%), une nette progression des inscrits n'ayant pas exercé de profession éducative (30,7%) et des employés du secteur industriel, commercial et de services (santé, travail social, ...) (27,9%).

⁸ Dont 16,5% de niveau inférieur au BAC, contre 10 et 13% dans les périodes antérieures.

On enregistrerait ainsi les effets de la décentralisation mais aussi l'existence d'une demande accrue de formation initiale, universitaire, de formation de formateurs d'adultes. Celle-ci pouvant être comprise selon les cas de figure comme une anticipation du développement de la fonction formation tant en entreprise que dans les dispositifs de traitement social du chômage; comme une légitimation dans l'après-coup d'un changement déjà opéré vers des fonctions éducatives; comme une validation d'acquis pour l'obtention d'un titre universitaire permettant de se prémunir contre des politiques de recrutement de formateurs diplômés, comme une "seconde chance" d'accès à un titre universitaire, etc...

De la décentralisation

Les effets de la décentralisation sont apparus nettement. Un rééquilibrage des inscriptions s'est progressivement effectué entre la CUDL et le reste de la région mais au profit presque exclusif du littoral. De ce point de vue l'offre de formation DUFA touche de façon très inégale les deux départements et les différents pôles infra-départementaux.

Quantitativement, la décentralisation, même limitée aux UV de l'ex-DUFA-A, peut être jugée positivement. Si on affine l'analyse, cette décentralisation a conduit, entre 1982-1986, à l'accueil de publics différenciés.

En prenant les inscrits de la CUDL comme pôle de référence on a surtout relevé des différenciations importantes entre les publics du Dunkerquois et du Calaisis.

Si la décentralisation conduit globalement à une féminisation des publics (68% à Dunkerque, 73,5% à Calais) pour un équilibre apparemment retrouvé sur la métropole (50,3%) les utilisations de l'offre de formation décentralisée semblent diverger à la fois globalement et selon le sexe.

A Dunkerque, en arrondissant les chiffres, les enseignants (2/10 chez les hommes, 4/10 chez les femmes), les formateurs (4/10 chez les hommes, 5/10 chez les femmes) sont prédominants et l'Education nationale (4/10 chez les hommes, 6/10 chez les femmes) devance, comme employeur principal, les associations et collectivités territoriales (3/10 chez les hommes, 4/10 chez les femmes). Ces inscrits, quatre fois sur dix ont par ailleurs moins de 30 ans. Ces profils, rapidement esquissés, évoquent les publics DUFA des années 1977-1980.

A Calais, selon les mêmes calculs, les publics, hommes et femmes sont nettement plus âgés, 3 hommes sur 10 sont demandeurs d'emploi et surtout 5 hommes sur 10 et 6 femmes sur 10 n'exerçaient pas, à leur entrée dans le DUFA, de profession éducative. Assez logiquement les employeurs principaux de ces inscrits sont des entreprises industrielles et commerciales (H : 5/10; F : 6/10). La part d'ouvriers-employés (H : 2/10; F : 3/10) est élevée et

c'est aussi à Calais que l'on relève le nombre le plus important d'inscrits ayant un niveau de formation inférieur au Bac (2/10).

Interpréter ces différenciations supposerait l'étude des formes que prennent l'information, la sensibilisation et le recrutement des publics dans chaque zone. Ces écarts et contrastes ne sauraient en effet être rapportés seulement aux situations sociales et économiques respectives du Dunkerquois et du Calaisis. Manifestement des relais formels, ou informels, ont visé des cibles différentes.

Impact du DUFA et "stratégies" supposées

Le DUFA, entre 1974 et 1986 a multiplié par 4 son public et suscité l'inscription de 700 personnes dont 1/4 n'avaient aucune expérience éducative et dont la moitié au mieux était au moment de l'inscription, formateur d'adultes.

Au sein d'évolutions que l'on vient de rappeler le DUFA a accueilli des publics très hétérogènes que ce soit par l'âge, le sexe, les niveaux d'activités, de formation, les champs professionnels et les employeurs. Cette **hétérogénéité** a permis la coexistence et sans doute la confrontation d'agents éducatifs engagés principalement en formation initiale, dans le travail social, en formation d'adultes ou de jeunes.

Cette diversité et cette hétérogénéité peuvent aussi être lues comme une dérive vis-à-vis des objectifs initiaux (perfectionnement méthodologique de formateurs) ou comme un effet lié à la structure pédagogique et à ses modes d'accès.

Système par UV, ouvert, le DUFA, assimilé à un dispositif de promotion sociale, professionnelle, culturelle (chapitre II), autorise le développement de stratégies multiples tant de la part des individus que des institutions.

Si l'on ne peut rien connaître ici des utilisations du DUFA par les organismes de formation ou d'orientation (APEC, ANPE par exemple), l'étude des évolutions du public (1977-1986) et des premiers effets de la décentralisation (1982-1986) autorise un premier relevé d'hypothèses.

Parmi les usages possibles du DUFA entre 1977 et 1986⁹ relevons :

- **la recherche d'un perfectionnement professionnel** n'incluant pas nécessairement l'obtention complète du diplôme de la part des formateurs salariés, déjà titulaires de titres universitaires ou professionnels de niveau Bac + 3 ou Bac + 4;
- **la recherche d'une formation initiale de formateurs d'adultes** de la part de salariés ou demandeurs d'emploi engagés dans des processus de conversion ou de reconversion professionnelle. Dans ce cas le DUFA

⁹ Il s'agit d'hypothèses car l'analyse des fichiers ne fournit aucune information sur les significations investies par les publics dans l'accès au DUFA. Les études quantitatives et qualitatives restent à faire et on dresse simplement une première liste, non limitative, des usages individuels. On ne peut préjuger pour l'instant de l'évolution de ces stratégies dans la dernière période. L'homologation du DUFA (Mars 1988), la signature d'une première convention nationale des métiers de la formation (juillet 1988) pouvant conduire à d'autres utilisations, individuelles et institutionnelles, du DUFA.

peut aussi jouer un rôle d'aide à l'orientation professionnelle. « *Est-ce bien vers ces types de métiers qu'il conviendrait que je mène un effort de conversion ou de reconversion ?* »

- **la recherche d'un titre universitaire, d'une qualification attestée**, pour légitimer un passage vers un emploi éducatif, pour se prémunir face à l'embauche croissante de formateurs diplômés, pour se promouvoir dans l'emploi occupé, pour élargir ses fonctions, pour mener une recherche d'emploi promouvante, etc...
- **une inscription au DUFA comme palier ou solution d'attente¹⁰** pour s'inscrire dans le cursus de Licence-Maîtrise de Sciences de l'Éducation.

Ce relevé ignore ou minimise d'autres usages non directement professionnels. On soulignera simplement que seul un dispositif de formation par Unités Capitalisables, ouvert à l'accès, autorise une grande diversité de publics à poursuivre des objectifs multiples et réajustables.

Cette souplesse et cette ouverture peuvent avoir comme effets négatifs un affaiblissement de l'identité de la formation.

Pour mener plus avant cette réflexion sur les usages sociaux on examine maintenant les résultats pédagogiques obtenus par les inscrits.

¹⁰ Exemple : un titulaire d'un DUT carrières sociales qui a une expérience éducative limitée peut être écarté de l'accès en Licence mais s'inscrire au DUFA. Les UC qu'il obtient étant reprises en compte en Licence, il n'y aura pas de temps perdu.

CHAPITRE V. - RESULTATS PEDAGOGIQUES, INTERRUPTIONS ET POURSUITES D'ETUDES

On a inféré des évolutions des publics l'existence d'usages différenciés du DUFA. On prolonge ici cette étude par l'examen des résultats pédagogiques.

A l'issue du DUFA qui obtient quoi ? Le diplôme complet, des UV des ex-niveaux A ou B ? Ces résultats sont-ils le reflet de modes d'utilisation du DUFA et/ou celui de logiques sociales inégalitaires traversant une offre de formation universitaire, qualifiante, socialement sélective ? On hésitera dans l'interprétation entre ces deux attitudes car on peut référer les résultats soit aux objectifs initiaux des publics - et ceux-ci nous sont inconnus - soit aux différenciations sociales qui seraient opérées par le dispositif de formation. Ces deux interprétations complémentaires par définition mais ici dissociées faute de preuves, ne peuvent conduire qu'à la formulation d'hypothèses.

Y a-t-il par ailleurs, au sein d'un dispositif par Unités Capitalisables, des sorties susceptibles d'être interprétées comme des abandons de la formation ? Combien d'années faut-il pour obtenir le DUFA ou différentes configurations d'UV ? Les éléments de réponse à ces questions permettent de questionner l'organisation et le fonctionnement pédagogique du DUFA car on ne peut exclure l'existence de difficultés pédagogiques conduisant effectivement à des abandons.

Ceci étant posé, une part non négligeable d'inscrits au DUFA se sont également inscrits en Licence-Maîtrise de Sciences de l'Education, ce qui constitue, indirectement, un des effets possibles de la formation du DUFA. Effet limité puisque circonscrit au domaine de la formation (on ne sait rien des usages professionnels du DUFA) et à un seul cursus, celui de Sciences de l'Education (on ne sait rien des formations permanentes ultérieurement poursuivies ou non par les inscrits).

1. LES RESULTATS PEDAGOGIQUES A LA SORTIE DU DUFA

On a déjà souligné que 65% des publics ne prenaient qu'une seule inscription au DUFA alors que la préparation complète du diplôme exige au minimum deux années d'étude.

Interprétations possibles des sorties non diplômées

Si on peut s'attendre à de nombreuses "sorties" non diplômées, leur interprétation fait par contre problème.

Peut-on tout d'abord parler de "sorties" du DUFA pour les inscrits qui n'ont pas obtenu le diplôme (84,4%) ? A la limite il n'existerait que des "interruptions" d'étude car une reprise ultérieure d'inscription est toujours possible dans un système par Unités Capitalisables.

L'analyse des résultats pédagogiques permet-elle secondairement de parler de "réussite" pour les titulaires du DUFA (15,6%) et d'échecs pour les autres (84,4%) ? Là encore, la prudence s'impose car les notions de réussite ou d'échec, dans un système de formation par Unités Capitalisables, ouvert à l'accès, s'estiment selon les buts et objectifs que les inscrits se donnent initialement. L'hétérogénéité des publics, la multiplicité des modes d'utilisation du DUFA, ne conduisent pas nécessairement les inscrits à viser l'obtention du DUFA complet. Nous ne connaissons pas les buts ou objectifs initiaux des publics ni comment ceux-ci ont pu être réévalués, à la hausse ou à la baisse, selon l'évolution de leurs conditions matérielles d'existence - familiales, professionnelles - et/ou selon l'évolution de leurs rapports à la formation (difficultés ou facilités pédagogiques, effet d'encouragement ou de découragement liés à l'évaluation des premières UV, amélioration ou dégradation de leurs conditions personnelles d'étude, etc...).

A la limite, on ne peut savoir si le peu de diplômés DUFA est dû au caractère sélectif de l'offre ou au fait que peu de personnes viseraient l'obtention du DUFA complet.

Parler en terme d'attentes, de visées différentielles, d'hypothèses sur les modes d'utilisation du DUFA, de degrés supposés d'accomplissement des projets de formation, constitue la voie étroite d'interprétation des résultats exception faite des cas où nous retrouverions, par l'étude des caractéristiques des publics, les principaux mécanismes inducteurs d'inégalités sociales. La diversité des publics et de leurs projets de formation n'exclut pas en effet l'existence d'une sélection sociale intra-publics DUFA.

Les résultats pédagogiques sont estimés à partir de 5 cas de figures. Les inscrits qui à leur "sortie" du DUFA n'ont obtenu aucune UV (24%). Les inscrits qui ont obtenu uniquement l'UV 9 et/ou l'UV 10 (11,6%) soit l'UV de logique et mathématique, devenue informatique pédagogique et l'UV audio-visuelle et communication. Les inscrits qui ont obtenu des UV de l'ex-niveau A (1-2, 3, 4, 9, 10- : 35,3%). Les inscrits qui ont obtenu des UV de l'ex-niveau B (5, 6, 7, 8 : 13,5%). Les inscrits qui ont obtenu le DUFA (15,6%).

Cette répartition des résultats permet de souligner l'existence d'un mode spécifique d'utilisation du DUFA : on s'inscrirait uniquement pour préparer

les UV de techniques et communications pédagogiques et plus particulièrement celle d'audio-visuel dont la formule a peu changé dans le temps¹

Résultats pédagogiques selon le sexe et l'âge

Tableau N° 14. - Résultats pédagogiques enregistrés, selon le sexe, à la "sortie" du DUFA : 1979-1986

	Aucune UV		UV 9/10		UV Ex DUFA A		UV Ex DUFA B		DUFA complet		Total	
H	100	29,3%	52	15,2%	92	27%	41	12%	56	16,4%	341	100%
		59,2%		63,4%		36,9%		43,2%		50,9%		48%
F	69	19%	30	8,2%	157	43,1%	54	14,8%	54	14,8%	364	100%
		40,8%		36,6%		63%		56,8%		49,1%		52%
T	169	24%	82	11,6%	249	35,3%	95	13,5%	110	15,6%	705	100%
		100%		100%		100%		100%		100%		100%

Ce tableau, comme ceux qui suivent, appelle une remarque préalable : les inscrits des années 84, 85, 86 sont en cours de formation et certains d'entre eux sont susceptibles d'obtenir des UV, de terminer leur DUFA, dès lors que les études s'étalent parfois sur 4, 5 ans ou plus.

Globalement, 24% des inscrits "quittent" le DUFA sans validation et 28,9% d'entre eux obtiennent le DUFA ou des UV terminales. Selon le sexe, pour l'obtention du DUFA ou l'accès aux UV terminales, on ne relève aucune différence. Celles-ci apparaissent par contre au sein de l'Ex DUFA A que les hommes quittent plus souvent (29,3%) sans validation que les femmes (19%) ou en ayant suivi les seules UV 9 et 10 (15,2%, 8,2%). Ceci explique que 4 hommes sur 10 contre 6 femmes sur 10 obtiennent des UV de "démarrage".

Selon l'âge, les résultats s'établissent comme suit :

¹ Attentif à ce phénomène, le jury DUFA a décidé qu'en 1983-1984, ces UV seraient assimilées à des UV de niveau B, ce qui implique que l'on ne peut s'y inscrire lors de la première année du DUFA. Cette pratique ayant disparu, le jury DUFA est revenu sur cette décision. On favorise aujourd'hui la possibilité de poursuivre ces UV9 et 10 par des UV d'approfondissement (UV14).

Tableau N° 15. - Résultats pédagogiques enregistrés selon l'âge à la "sortie" du DUFA : 1979-1986

	Aucune UV		UV 9/10		UV Ex DUFA A		UV Ex DUFA B		DUFA complet		Total		
											H	F	T
20-29	35,3%	77	4,1%	9	38,5%	84	9,2%	20	12,8%	28	77	141	218
	49,3%		33,3%		39,1%		22,7%		28,6%		32,2%	40,9%	37,3%
30-39	23,5%	60	4,7%	12	36,9%	94	18%	46	16,9%	43	115	140	255
	38,5%		44,4%		43,7%		53,3%		43,9%		48,1%	40,6%	43,7%
40 et +	17,1%	19	5,4%	6	33,3%	37	19,8%	22	24,3%	27	47	64	111
	12,2%		22,2%		17,2%		25%		27,5%		19,7%	18,5%	19%
Total	26,7%	156	4,6%	27	36,8%	215	15,1%	88	16,7%	98	239	345	584
	100%		100%		100%		100%		100%		100%	100%	100%
% N.R.	7,7%		67%		14%		7,4%		10,9%				17%
													705

A l'évidence il existerait une liaison entre les résultats obtenus et l'âge des inscrits. Plus on est jeune et plus on quitte le DUFA sans validation : 35,3% pour les 20-29 ans; 23,5% pour les 30-39 ans; 17,1% pour les 40 ans et plus. Inversement, plus on est âgé et plus on a de chances d'obtenir le DUFA ou des UV terminales : 40 ans et plus : 44,1%; 30-39 ans : 34,9%; 20-29 ans : 22%.

Dans les limites des données l'usage du DUFA pour préparer les seules unités 9 et 10 serait identique selon l'âge mais ces utilisateurs sélectifs ont laissé peu de traces administratives de leur passage².

Suite à ce premier examen il apparaît que les résultats pédagogiques obtenus varient selon le sexe à l'intérieur de l'ex-DUFA A et selon l'âge pour les sorties non validées, l'obtention du DUFA ou d'UV de l'ex-niveau B.

Résultats pédagogiques selon les situations professionnelles et les niveaux de formation

Si les logiques sociales inégalitaires étaient à l'oeuvre on devrait constater ici des "sorties" sans validation mais aussi des "sorties" diplômées socialement marquées. Ainsi, les demandeurs d'emploi, les ouvriers et employés, les inscrits les moins diplômés, devraient s'opposer aux salariés, aux cadres, aux inscrits les plus diplômés. Parmi les professions éducatives, les forma-

² Cela est bien dommage par ailleurs, car on aurait pu cerner leurs caractéristiques sociales mais pour l'ensemble des variables examinées par la suite les taux de non-réponses sont de l'ordre de 60% . .

teurs d'adultes et de jeunes devraient aussi, compte tenu des orientations du DUFA et des possibilités de validation des acquis, enregistrer davantage de validations.

Tableau N° 16. - Résultats pédagogiques enregistrés, selon les situations professionnelles et les niveaux de formation à la "sortie" du DUFA : 1979-1986

	Aucune UV	UV 9/10	Ex Niveau A	Ex Niveau B	DUFA	H	TOTAL F	T
Niveau Activités								
Salariés	104 25,2%	16 3,9%	153 37%	65 15,7%	75 18,2%	175	238	413 100%
DE	33 33%	7 7%	33 33%	13 13%	14 14%	55	45	100 100%
Femmes au foyer	5 16,7%	1 3,3%	12 40%	4 13,3%	8 26,7%	0	30	30 100%
Total	142 26,1%	24 4,4%	198 36,5%	82 15,1%	97 17,9%	230	313	543 100%
CSP								
Cadres	11 22,9%	3 6,25%	19 39,6%	2 4,2%	13 27,1%	26	22	48 100%
Prof. interméd.	112 24,7%	19 4,2%	160 35,3%	77 17%	85 18,8%	195	258	453 100%
Employés & ouvr.	17 40,5%	1 2,4%	14 33,5%	7 16,7%	3 7,1%	15	27	42 100%
Total	140 25,8%	23 4,2%	193 35,5%	86 15,8%	101 18,6%	236	307	543 100%
Profession								
1e & 2e	37 34,3%	3 2,8%	40 37%	13 12%	15 13,9%	43	65	108 100%
Trav. Sociaux	18 26,1%	5 7,2%	20 29%	14 20,3%	12 17,4%	28	41	69 100%
F & 2F	39 16,9%	10 4,3%	86 37,2%	43 18,6%	53 22,9%	104	127	231 100%
Non Educatives	42 32,8%	5 3,9%	47 36,7%	16 12,5%	18 14,1%	56	72	128 100%
Total	136 25,4%	23 4,3%	193 36%	86 16%	98 18,3%	231	305	536 100%

Employeur								
Education nation.	34	4	47	16	21	48	74	122
	27,9%	3,3%	38,5%	13,1%	17,2%			100%
Santé/Sport	4		7	6	5	6	16	22
	18,2%		31,7%	27,3%	22,7%			100%
AFPA		1	1	7	4	10	3	13
		7,7%	7,7%	53,8%	30,8%			100%
PAIO ASSE	31	7	50	32	23	57	86	143
	21,7%	4,9%	35%	22,3%	16,1%			100%
Ens. privé	13	1	15	4	7	13	27	40
	32,5%	2,5%	37,5%	10%	17,5%			100%
Autres	25	3	28	12	21	50	49	89
	28,1%	3,4%	31,4%	13,5%	23,6%			100%
Total	107	16	148	77	81	184	245	429
Niveau de formation								
Inf Bac	26	2	22	15	10	32	43	75
	34,7%	2,7%	29,3%	20%	13,3%			100%
Bac / ESEU	37	7	53	28	36	73	88	161
	23%	4,3%	32,9%	17,4%	22,4%			100%
Bac +1, +2	38	10	64	30	28	69	101	170
	22,4%	5,9%	37,7%	17,6%	16,5%			100%
Bac +3, +4	45	5	62	17	31	60	100	160
	28,1%	3,1%	38,8%	10,6%	19,4%			100%
Total	146	24	201	90	105	234	332	566
	25,8%	4,2%	35,5%	15,9%	18,6%			100%

Tableau N° 17 simplifié - Résultats pédagogiques enregistrés, selon les situations professionnelles et les niveaux de formation à la "sortie" du DUFA : 1979-1986

	Aucune UV	Niveau A	Niveau B	Total Rappel DUFA
Salarié	2,5/10	4/10	3,5/10	2/10
DE	3/10	4/10	3/10	1,5/10
femmes au foyer	1,5/10	4,5/10	4/10	2,5/10
Total	2,5/10	4/10	3,5/10	2/10
Cadres	2/10	4,5/10	3/10	2,5/10
Prof. interméd.	2,5/10	4/10	2,5/10	2/10
Employés/ouvr.	4/10	3,5/10	2,5/10	1/10
Total	2,5/10	4/10	3,5/10	2/10

1e & 2e degré	3/10	4/10	2,5/10	1,5/10
Travail. sociaux	2,5/10	3,5/10	4/10	1,5/10
Formateurs	1,5/10	4/10	4/10	2/10
Non éducatif	3/10	4/10	3,5/10	1,5/10
Total	2,5/10	4/10	3,5/10	2/10
Educ. nat. & privé	3/10	4/10	3/10	1,5/10
Santé & sport	2/10	3/10	4/10	2/10
AFPFA		1,5/10	8,5/10	3/10
PAIO & collectivités	2/10	4/10	4/10	1,5/10
Autres	3/10	3,5/10	4/10	2,5/10
Total	2,5/10	4/10	3,5/10	2/10
Inf. Bac	3,5/10	3/10	3,5/10	1/10
Bac/ESEU	2/10	4/10	4/10	2/10
Bac + 1 & 2	2/10	4,5/10	3,5/10	1,5/10
Bac + 3 & 4	3/10	4/10	3/10	2/10
Total	2,5/10	4/10	3,5/10	2/10

En moyenne un inscrit a : 2,5 chances sur 10 de "quitter" le DUFA sans validation, 4 sur 10 d'obtenir des UV de niveau A, 3,5 d'obtenir des UV de niveau B, dont 2 chances sur 10 d'obtenir le DUFA³.

Si on retient comme critère le doublement de la probabilité de quitter le DUFA sans validation on opposerait les demandeurs d'emploi (3/10) aux femmes au foyer (1,5/10), les ouvriers et employés (4/10) aux cadres (2/10), les inscrits n'exerçant pas de profession éducative (3/10) aux formateurs d'adultes et de jeunes (1,5/10).

Pour l'obtention du DUFA, on peut opposer, si on recherche un rapport du simple au double ou plus, les cadres (2,5/10) aux ouvriers et employés (1/10); les personnels de l'AFPFA (3/10) aux enseignants et formateurs des associations et collectivités locales (1,5/10); les inscrits de niveau inférieur au Bac (1/10) à ceux positionnés au niveau Bac/ESEU ou Bac +3 et 4 (2/10).

Que conclure de cet examen ?

Etre demandeur d'emploi, ouvrier ou employé, de niveau de formation inférieure au Bac, mais aussi "homme" et "jeune" conduirait à des "sorties" non validantes tandis que le fait d'être "âgé", cadre, salarié, de niveau Bac/ESEU ou Bac +1, 2, jouerait comme facteur favorable pour l'obtention du DUFA.

On notera toutefois que ces différences jouent fréquemment à la marge. Les résultats exemplaires des personnels de l'AFPFA, des femmes au foyer ou

³ Rappelons qu'il s'agit ici des chiffres arrondis dont la valeur dépend du taux de "non réponses" aux différentes variables examinées (cf. Chapitre III).

des cadres, concernant des minorités et il en va de même pour les demandeurs d'emploi, les ouvriers et employés et les inscrits de niveau infra-Bac⁴.

Si des logiques sociales inégalitaires sont ainsi à l'oeuvre dans le DUFA leur ampleur, estimée à partir de variables prises isolément serait limitée. Il en irait sans doute tout autrement des inscrits cumulant l'ensemble des traits "favorables" ou "défavorables".

Constats et hypothèses sur ces résultats pédagogiques : 1976-1987

Ouvert à l'accès, le DUFA s'avèrerait extrêmement sélectif : 24% de "sorties" non diplômées, 58% de "sorties" avec validation d'UV, 16% de diplômés.

Comment rendre compte de ces résultats contrastés et somme toute insatisfaisants du point de vue des organisateurs et des formateurs ? On peut retenir 3 séries causales distinctes, articulables et complémentaires, sans toutefois pouvoir les hiérarchiser, estimer leur influence.

La **première** non négligeable, même si elle joue sur les marges, renverrait aux logiques sociales inégalitaires. Si l'accès est ouvert à certaines catégories de publics (demandeurs d'emploi, ouvriers et employés, etc...) ceux-ci sortiraient du cursus rapidement et sans validation.

La **seconde** renvoie aux objectifs et projets initiaux des publics. Ces projets sont certainement marqués par les situations et conditions sociales objectives de leur formulation et donc soumises aux logiques de la distinction-reproduction sociale évoquées précédemment. Toutefois, en l'absence d'informations susceptibles de croiser projets initiaux et caractéristiques sociales de leurs auteurs, on s'en tiendra à notre expérience de formateur pour formuler quelques questions et hypothèses.

A titre d'exemple, les "sorties" sans validation pourraient renvoyer à des inscriptions "formelles d'attentes" ou à des inscriptions "exploratoires". Certaines inscriptions ne sont-elles pas de pure forme ? On peut s'inscrire au DUFA et ne jamais venir suivre un enseignement. Par expérience directe, comme formateur, on a souvent constaté que 10 à 20% des personnes inscrites administrativement ne se présentaient pas aux cours. Entre l'inscription administrative et la participation effective on compte en moyenne 1 mois de décalage. Cela suffit pour qu'interviennent des changements familiaux, professionnels. En outre, on ne saurait exclure, comme cela se pratique en formation initiale (ex. DUST, BTS, etc.), l'existence d'inscriptions d'"attente". « *Si je ne peux suivre pour x raisons telle formation, je pourrais en suivre une autre* », etc...

Certaines inscriptions "exploratoires" peuvent conduire à participer seulement à quelques séances de formation. On sait aussi par expérience directe que 3-4 séances sont nécessaires pour stabiliser l'effectif d'un groupe, "arrivées tardives", "départs précoces" peuvent concerner entre 15 et 25% de l'ef-

⁴ Rappelons en effet la part de ces catégories dans l'effectif global des inscrits : cadres (8,8%); ouvriers-employés (7,7%); femmes au foyer (5,5%); personnels AFPA (3,0%); demandeurs d'emploi (18,4%); inscrits de niveau inférieur au BAC/ESEU (13%).

fectif d'une UV. Les "départs précoces", inexpliqués pédagogiquement pourraient renvoyer à des stratégies d'exploration « *on m'a parlé de, on m'a conseillé... je vais voir et j'accroche ou je décroche* ». L'inscription et la participation "pour voir" à quelques séances suppléerait, pour la décision finale, à l'absence de dispositif d'Accueil-Information -Orientation. Ajoutons enfin l'utilisation du DUFA pour suivre ou obtenir (11%) les UV 9 et 10. En bonne logique, pour estimer les taux de réussite (obtention du DUFA complet), on devrait alors raisonner sur 60 ou 50% des inscrits et non sur la totalité.

La troisième renvoie aux conditions d'organisation et de gestion pédagogique de la formation. On peut s'inscrire, venir aux séances (presque) régulièrement et "sécher" les évaluations. A ce niveau, les inscrits s'auto-sélectionnent pour de multiples raisons⁵ : mauvaise appréciation du temps requis pour suivre les cours et rendre l'évaluation; perturbations familiales, professionnelles, blocage du processus d'apprentissage, etc...

Ajoutons enfin, et on y reviendra de façon indirecte, l'hypothèse d'une sélectivité différentielle des enseignants.

Ces trois séries de causes, articulées entre elles pourraient rendre compte de l'"évaporation" des publics entre UV de niveau A et B.

Saisis ici globalement ces résultats pédagogiques ont pu cependant évoluer en fonction des aménagements de l'offre DUFA et des transformations des caractéristiques sociales des publics.

2. EVOLUTIONS DES RESULTATS PEDAGOGIQUES ET DE LEUR MODE D'OBTENTION

Les transformations des publics, analysées au Chapitre IV conduisent-elles à des résultats pédagogiques différenciés ? Si la réponse était négative cela signifierait une stabilité des modes de fonctionnement pédagogiques et des usages sociaux du DUFA.

Pour répondre à cette question, on dispose, pour les années 1974-1976 de l'étude de R. Turquetty déjà citée et, pour les années 1977-1986, d'un croisement des résultats pédagogiques selon la périodisation déjà adoptée. Pour affiner l'analyse on a reconstitué une étude des résultats par cohortes. Ces différents éclairages sont repris en remarques conclusives.

Inscrits et reçus : 1974-1975 - 1976-1977

Le C4 de maîtrise, suivi par 37 personnes, a été obtenu par 19 d'entre elles (51%).

R. Turquetty, dans l'étude déjà citée, a comparé les inscrits au DUFA B entre 1974-1975 - 1976-1977 (N = 87) à ceux qui ont obtenu le diplôme (N = 22) soit 24%.

⁵ Les pratiques d'évaluation dominantes dans le DUFA sont par ailleurs peu sélectives. Un travail jugé insatisfaisant peut être amélioré, recommencé à partir de conseils précis.

La "déperdition" entre inscrits et titulaires du DUFA aurait été plus grande si R. Turquetty avait pris en compte dans sa comparaison les inscrits du DUFA A. Quoiqu'il en soit, il relève les résultats suivants :

Tableau N° 18. - Inscrits et titulaires du DUFA entre 1974 et 1976

	Inscrits DUFA B - 2ème partie 1974-1975 - 1976-1977		Reçus		Taux (Arrondis)
Hommes	52	59,8%	12	54,5%	1/4
Femmes	35	40,2%	10	45,5%	1/3,5
TOTAL	87	100,0%	22	100,0%	1/4
20-30	46	52,9%	4	18,2%	1/11,5
31-40	21	24,1%	6	27,3%	1/3,5
41-50 et +	20	23,0%	12	54,5%	1/2
TOTAL	87	100,0%	22	100,0%	1/4
Niveaux d'études					
Aucun diplôme	1	1,6%	1	4,5%	1/1
BEP-CAP	7	11,0%	3	13,6%	1/2
BAC	12	18,8%	6	27,3%	1/2
BAC + 2	10	15,6%	6	27,3%	1/4
BAC + 3 et +	34	53,0%	6	27,3%	1/6
TOTAL	64	(23 N.R.)	22	(0 N.R.)	
Travailleurs sociaux	13	14,9%	6	27,3%	1/2
Enseignants Ed. U	41	47,1%	12	54,5%	1/3
Entreprises	11	12,6%	2	9,1%	1/5,5
Etudiants	15	17,2%	2	9,1%	1/7,5
S.P. et chômeurs	7	8,0%	-	-	0
TOTAL	87	100,0%	22	100,0%	1/4

On retrouve ici le poids de l'âge : plus on est âgé et plus on a de chances d'obtenir le DUFA. Cette information recoupe le faible taux d'étudiants titulaires du DUFA et le fait que l'obtention du diplôme est inversement proportionnelle aux niveaux d'études (cf. taux).

Les possibilités d'obtenir par le DUFA un certificat optionnel de Maîtrise auraient été fort peu utilisées et les inscrits déjà diplômés à Bac + 2 ou plus avaient a priori peu à gagner en préparant effectivement ce diplôme d'université.

Selon les professions ou champs professionnels, les travailleurs sociaux et de santé se distinguent des enseignants tandis que les formateurs d'entreprises semblent "décrocher" de la préparation effective du diplôme que n'obtiennent jamais les demandeurs d'emploi.

Dans le contexte des années 1974-1976, on notera que dans la catégorie travailleurs sociaux et de santé on a surtout compté des infirmiers et infirmières pour qui la possession du DUFA légitimait ou accompagnait l'accès aux emplois ouverts en écoles de cadres et écoles d'infirmières. Pour ces personnels, sous l'impulsion de Madame Foulon, directrice de l'école des cadres du Centre Hospitalier Régional, exploratrice et titulaire du C4, l'obtention du DUFA constituait de fait un atout professionnel non négligeable.

Avec le DUFA, les enseignants pouvaient s'assurer de perspectives d'interventions voire d'intégration au sein du CUEEP ou de la FCEP.

Le décrochage des formateurs d'entreprise peut s'expliquer par le fait que, dans la période concernée, leur légitimation ou promotion professionnelles passaient plus par le CIFF (Centre Interprofessionnel de Formation de Formateurs créé par l'Union des Centres de Formation Patronaux) que par le DUFA.

Entre 1974 et 1976, les demandeurs d'emploi n'obtiennent jamais le DUFA. Ce phénomène est atténué par la suite. Entre 1977-1986, 20% des hommes, 9,15% des femmes demandeurs d'emploi obtiennent le DUFA. Malgré l'existence d'un "temps libéré" du travail, on peut voir ici les effets de la recherche d'emploi ou d'autres formations, les difficultés à assurer pendant 2 ans le financement de cette formation, mais aussi le fait que les périodes de chômage sont fort peu propices à l'accomplissement de projets de formation de longue durée.

Ce détour par les années 1974-1976 et par le seul DUFA B ne contredit pas les résultats pédagogiques examinés précédemment.

Résultats pédagogiques : 1977-1986

Le tableau ci-dessous, pour les **flux d'entrée**, indique, selon le sexe et les cinq périodes isolées du Chapitre IV, les résultats pédagogiques obtenus à la "sortie". Les résultats reportés pour les années 85-86, voire 83-84 étant à relativiser dès lors que ces publics pouvaient être encore en cours d'étude au moment où on a stabilisé l'information.

Entre 1977 et 1983-1984, on constate une diminution des sorties sans validation mais aussi des sorties avec le DUFA complet. Mais cette évolution renvoie à différents modes d'utilisation du DUFA.

Tableau N° 19. - Résultats pédagogiques obtenus, selon le sexe, à la "sortie" du DUFA entre 1977 et 1986

	1977			1978/80			1981/82			1983/84			1985/86			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Aucune UV	8 33%	8 32%	16 32,6%	13 26%	25 28,5%	38 27,3%	10 15,1%	11 19,3%	21 17,1%	13 14%	25 20,2%	38 17%	25 37,9%	29 32,2%	54 34,6%	69 23,1%	98 25,4%	167 24,4%
Uniquement UV9 & 10				10 20%	6 6,7%	13 9,3%	26 39,4%	13 22,8%	39 31,7%	9 9,7%	6 4,8%	15 6,9%	7 10,6%	4 4,4%	11 7%	52 17,4%	29 7,5%	81 11,8%
Autre UV (1-4) Ex niveau A	9 37,5%	12 48%	21 43%	9 18%	31 34,8%	40 28,8%	10 15,1%	17 29,8%	27 22%	36 38,7%	51 41,1%	87 40%	26 39,4%	45 50%	71 45,5%	90 30,1%	156 40,5%	246 36%
UV ex niveau B	1 4,2%	4 16%	5 10,2%	6 12%	11 12,4%	17 12,2%	7 10,6%	9 15,8%	16 13%	21 22,6%	24 19,4%	45 20,7%	3 4,5%	5 5,6%	8 5,2%	39 13%	53 13,8%	92 13,5%
DUFA complet	6 25%	7 28%	13 26,5%	12 24%	16 18%	28 20,1%	13 19,7%	7 12,3%	20 16,3%	14 15%	18 14,5%	32 14,8%	5 7,6%	7 7,8%	12 7,7%	49 16,4%	49 12,7%	98 14,3%
Total	24 100%	25 100%	49 100%	50 100%	89 100%	139 100%	66 100%	57 100%	123 100%	93 100%	124 100%	217 100%	66 100%	90 100%	156 100%	299 100%	385 100%	684 100%
	49%	51%	100%	36%	64%	100%	54%	46%	100%	43%	57%	100%	42,3%	57,7%	100%	44%	56%	100%

En 1977, 32,6% des inscrits sortent sans validation, 43% obtiennent des UV de l'ex niveau A, 10,2% des UV de l'ex niveau B et 26,5% sont titulaires du DUFA.

Entre 1978-1980, années de baisse des stocks, des flux, des taux de turn over, mais aussi années de féminisation des publics, de retour des salariés, on voit apparaître l'utilisation du DUFA, par 2 hommes sur 10, pour préparer et obtenir les seules UV 9 et 10. Manifestement, l'abaissement des taux de renouvellement ne conduit pas à un plus grand nombre de diplômés et les hypothèses pédagogiques émises au chapitre IV seraient invalidées au profit des usages du DUFA par le public.

Dans la période 1981-1982, marquée par la reprise des inscriptions, d'un turn over important mais aussi par l'entrée d'hommes, demandeurs d'emploi, âgés, on assiste surtout au développement d'une stratégie spécifique d'utilisation du DUFA.

1/3 des inscrits, 4 hommes sur 10, 2 femmes sur 10 seraient entrés dans le DUFA pour les seules UV de communication et de techniques pédagogiques en audio-visuel et informatique. Cet usage du DUFA, en nette régression par la suite, caractériserait les années 81-82 au moment où l'Etat et la Région Nord-Pas-de-Calais annoncent et lancent diverses opérations [Informatique pour tous (IPT), Plan Régional d'Initiation à l'Informatique (PRII)]. Cette stratégie rendrait aussi compte de l'augmentation sensible du taux de turn over.

En 1983-1984, la nette diminution des "sorties" sans validation correspond à l'arrivée des formateurs ayant suivi des stages de l'offre pédagogique régionale (GPR). A l'inscription, ces formateurs, employés par des collectivités locales ou des associations, pouvaient faire valoir des dispenses d'UV de l'ex-niveau A ce qui pouvait les amener aussi plus rapidement aux UV de l'ex-niveau B (3,5/10) sans que cela conduise pour autant à l'obtention du DUFA. Le maintien dans le dispositif de formation, facilité par les conventions de démultiplication (cf. Chapitre II), n'aurait pas conduit à une augmentation du nombre de diplômés.

Effets de la décentralisation

La décentralisation a contribué à la féminisation du public, à l'augmentation, à Calais du moins, des publics demandeurs d'emploi, ouvriers et employés et de niveaux inférieurs au Bac. Cumulées les différentes variables induisent de façon générale des sorties sans validation plus nombreuses et à un faible taux de diplômés.

Examiner les résultats pédagogiques obtenus entre 1982-1986 par les publics de la CUDL, du Dunkerquois et du Calaisis permet de mesurer les effets

de la décentralisation et, pour le Calaisis, l'influence conjuguée de variables susceptibles d'engendrer de fortes inégalités.

Le tableau N° 20. ci-dessous rassemble l'information disponible.

Si on considère les "sorties" sans validation, les hommes du Dunkerquois (30,4%) restent en deça de ceux des femmes du Calaisis (38,9%) et cette donnée de base se répercute sur les autres résultats.

Les hommes du Dunkerquois utiliseraient le DUFA pour ses UV 9 et 10 (21,7%) mais ils seraient peu nombreux à accéder aux UV de niveau B (13%). De ce point de vue ils sont proches des hommes du Calaisis (15,4%) qui obtiennent surtout des UV de niveau A (69,2%). Ces publics hommes, de Dunkerque et Calais, se différencient par ailleurs fortement selon le niveau d'activité, la CSP, la profession et le niveau de formation (cf. Tableaux N° 12 et 13).

Tableau N° 20. - Résultats pédagogiques obtenus, selon le sexe et les lieux d'inscription (CUDL, Dunkerquois, Calaisis) par les inscrits au DUFA entre 1982 et 1986

	CUDL			Dunkerquois			Calaisis			Total 1982-1986		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Aucune UV %	35 19,8	38 21,3	73 20	7 30,4	8 18,2	15 22,4	2 15,4	14 38,9	16 32,6	44 20,7	60 23,2	104 22,1
UV 9 & 10 %	28 15,8	16 9	44 12,4	5 21,7	2 4,5	7 10,4		2 4,1	2 4,1	33 15,5	20 7,8	53 11,2
Ex-niv. A %	54 30,5	69 38,6	123 34,6	8 34,8	20 45,5	28 41,8	9 69,2	18 36,7	27 55,1	71 33,3	107 41,5	178 37,8
Ex-niv. B %	29 16,4	28 15,7	57 16	1 4,3	5 11,4	6 9	1 7,7	2 4,1	3 6,1	31 14,5	35 13,5	66 14
DUFA %	31 17,5	27 15,2	58 16,3	2 8,7	9 20,4	11 16,4	1 7,7		1 2	34 16	36 14	70 15
Total %	177 100	178 100	355 100	23 100	44 100	67 100	13 100	36 100	49 100	213 100	258 100	471 100

L'opposition, selon ces mêmes variables des femmes du Dunkerquois et du Calaisis, semble conduire à des résultats pédagogiques fortement contrastés.

Si une femme sur 5 du Dunkerquois "sort" sans validation, c'est le cas de 4 femmes sur 10 dans le Calaisis. Si une femme sur 3 accède à Dunkerque aux UV de niveau B pour un taux d'obtention du DUFA de 20% on ne relève à Calais que 4% de femmes ayant suivi des UV de l'ex-niveau B.

Les différences sont ici très nettes et derrière celles-ci se jouent manifestement des compositions sociales différentes des publics.

Le fait d'être une femme, demandeur d'emploi, de CSP ouvrier ou employé, de niveau inférieur ou égal au Bac, de provenir de l'industrie ou du commerce, constituerait manifestement un handicap pour l'obtention d'UV du DUFA et a fortiori du diplôme.

Les logiques sociales inégalitaires qui nous semblaient relativement atténuées pour l'ensemble des inscrits joueraient ici pleinement. A Calais, décentralisation démocratisation et résultats pédagogiques apparaissent dissociés.

Plus proches des profils des publics des années 1978-1980, les femmes inscrites à Dunkerque, enseignantes ou formatrices, obtiennent des résultats tendanciellement supérieurs à ceux des inscrites de la CUDL.

La pluralité des usages possibles du DUFA ne saurait masquer le poids des logiques sociales inégalitaires.

Résultats pédagogiques : une analyse par cohortes : 1978-1984

Pour estimer le temps nécessaire à l'obtention des différentes UV et du DUFA complet on a relevé sur 5 ans les résultats acquis chaque année par les entrants des années 1978-1984.

Ce recueil de données fournit, pour chaque flux annuel d'entrée, des informations sur le nombre d'UV obtenues. Dans le tableau ci-dessous on a regroupé, selon la périodisation adoptée jusqu'ici⁵, les UV acquises en distinguant celles relevant de l'ex-DUFA A (1-2, 3, 4, 9, 10) et de l'ex-DUFA B (5, 6, 7, 8). On a comptabilisé à part le nombre d'inscrits ayant obtenu le DUFA complet. Le tableau se lit comme suit :

Entre 1978-1980 les flux d'entrée étaient de 81 personnes. Lors de la première année d'inscription, celles-ci ont obtenu 127 UV de l'ex-niveau A et 4 de l'ex-niveau B. La deuxième année elles ont obtenu 27 UV de niveau A, 53 de niveau B, etc...

Au total, ces 81 inscrits ont obtenu 165 UV de niveau A, soit en moyenne 2,03 et 145 de niveau B ($m = 1,79$). Au bout de 5 années au plus, 15 inscrits sur 81 (18,5%) étaient titulaires du DUFA. Dans le cas où ces 81 inscrits auraient préparés et obtenu toutes les UV on aurait comptabilisé $81 \times 6 = 486$ UV de niveau A obtenues et $81 \times 4 = 324$ UV de niveau B obtenues.

Le rapport entre le nombre d'UV obtenues et le nombre théorique d'UV susceptibles d'être acquises fournit un indicateur d'avancée ou d'engagement dans la formation.

⁵ On dispose également des résultats annuels, non regroupés et on y fera allusion.

Tableau N° 21. - Résultats pédagogiques obtenus : une analyse par cohorte entre 1978 et 1984

	78/80 N = 81		81/82 N = 123		83/84 N = 217		Total N = 421	
UC Niveau A								
1e année	127	77%	199	80,6%	425	85,5%	751	82,6%
2e année	27	16,4%	36	14,6%	54	10,9%	117	12,9%
3e année	6	3,6%	9	3,6%	11	2,2%	26	2,9%
4e année			1	0,4%	5	1%	6	0,6%
5e année et +	5	3%	2	0,8%	2	0,4%	9	1%
Total UV obt.	165/486/81 = 2,03		247/738/123 = 2,0		497/1302/217 = 2,29		909/2526/421 = 2,16	
UC Niveau B								
1e année	4	2,8%	6	6,2%	24	11,4%	34	7,5%
2e année	59	40,7%	41	42,3%	127	60,2%	227	50,1%
3e année	38	26,2%	30	30,9%	43	20,4%	111	24,5%
4e année	44	30,3%	17	17,5%	14	6,6%	75	16,6%
5e année et +			3	3,1%	3	1,4%	6	1,3%
Total	145/324/81 = 1,79		97/492/123 = 0,78		211/868/217 = 0,97		453/1684/421 = 1,07	
DUFA complet								
1e année					1	2,7%	1	1,4%
2e année	6	40%	5	23,8%	18	48,6%	29	39,7%
3e année	5	33,3%	9	42,9%	13	35,1%	27	37%
4e année	3	20%	6	28,6%	5	13,5%	14	19,2%
5e année et +	1	6,7%	1	4,7%			2	2,7%
Total	15/81 = 18,5		21/123 = 17		37/217 = 17		73/421 = 17,3	

Ce tableau autorise plusieurs commentaires : on peut **s'attacher** aux rythmes annuels d'obtention des UV et du DUFA et souligner les durées requises pour obtenir le titre. Ce faisant on retrouverait sous une autre forme les ruptures déjà suggérées entre DUFA A et DUFA B.

On peut aussi comparer les résultats enregistrés selon la périodisation et faire état des résultats annuels disponibles par ailleurs.

Référé au nombre d'UV théoriques susceptibles d'être obtenues, les 421 personnes étudiées ici ont totalisé 909 UV de niveau A (36%), 453 UV de niveau B (26,9%) et 73 d'entre elles (17,3%) ont obtenu le DUFA.

Les UV de niveau A sont obtenues dès la première année d'inscription (82,6%) tandis que celles de niveau B sont obtenues dans 42,4% des cas en 3e, 4e, 5e année.

Par ailleurs, le DUFA est obtenu en 1e ou 2e année (41,1%), en 3e année (37%) mais aussi en 4e et 5e années voire au-delà (21,9%).

Ces données suggèrent un décalage dans les rythmes d'obtention des UV de niveau A et de niveau B. Acquisitions relativement rapides dans le premier cas, beaucoup plus lentes dans le second. On notera également que les parcours DUFA conseillés en 2 ans et 3 ans s'avèrent plus de 2 fois sur 10 beaucoup plus longs que prévus.

Aller jusqu'au bout du DUFA, si on en avait l'intention initiale, suppose un effort de formation soutenu sur 3 voire 4 ou 5 ans, ce qui implique des investissements importants et des capacités non négligeables d'anticipation de l'avenir et d'organisation de son temps familial, professionnel, d'étude.

L'examen des résultats selon la périodisation adoptée permet de souligner des phénomènes déjà mis en évidence.

En 1981-1982, le nombre d'UV de niveau B obtenues décroît considérablement mais c'est aussi en 1981-1982 que l'on enregistre l'utilisation maximale du DUFA pour préparer les UV 9 et 10. Notons que cette utilisation du DUFA n'a aucune conséquence sur le taux final de titulaires du DUFA.

En 1983-1984, les inscrits **obtiennent** beaucoup plus rapidement leurs UV de niveau A et surtout de niveau B et on enregistre ici l'effet des dispenses obtenues suite aux stages suivis dans le cadre du GPR. Ces facilités conduisent plus rapidement à l'obtention du DUFA sans modifier pour autant le pourcentage de diplômés.

A la limite, les résultats des inscrits des années 78-89 plaideraient pour l'hypothèse de l'inachèvement des efforts entrepris si on considère le nombre relativement important d'UV de niveau B obtenues pendant cette période. S'il y avait un rapport arithmétique entre le nombre d'UV de niveau B délivrées et le nombre de diplômés on aurait du compter entre 1978-1980, 25 titulaires du DUFA ($1,79/1,07 = 1,67 \times 15 = 25$).

L'examen des résultats annuels, non fournis ici, fait apparaître, à l'intérieur de la périodisation adoptée, des écarts a priori surprenants. Les années 79/80 et 80/81 se caractérisent par les taux les plus faibles d'obtention d'UV de niveau A, B et corrélativement par un nombre plus faible de diplômés (14,3%; 13%) et s'opposeraient en cela aux années 78/79 (21,7%) et 81/82 (19,5%).

Ce détour par le suivi de cohortes a permis de souligner un écart de **rythme** entre l'obtention des UV de niveau A et celles de niveau B et d'établir qu'une partie du public poursuit son effort de formation bien au-delà des 2 ou 3 années d'études initialement prévues ou conseillées.

Centrées par définition sur l'obtention d'UV et a fortiori du diplôme, ces données et leurs commentaires ont minoré l'influence de certains modes d'utilisation du DUFA : inscription formelle, "pour voir", etc... Rien n'exclut de ce point de vue que les inscrits des années 83-84 se soient inscrits pour faire valoir leurs dispenses et que certains aient "décroché" après avoir pris connaissance des conditions d'organisation et des niveaux d'exigence du DUFA.

Une partie des inscriptions des années 83-84 aurait pu, mais selon une autre logique, être aussi des inscriptions "pour voir".

UV Délivrées et interruptions d'études : 1977-1986

Au-delà des regroupements par niveau : quelles ont été les UV effectivement délivrées entre 1977 et 1986 ? Y a-t-il eu reprise d'inscriptions suite à une interruption d'étude ?

Entre 1977 et 1986, les 1924 UV délivrées⁶ se répartissent comme suit :

- UV1-2 → 248
- UV3 (psychologie) → 273
- UV4 (sociologie) → 345
- UV9 (logique et mathématiques puis informatique) → 213
- UV10 (audio-visuel et communication) → 316

Si on prend comme référence les UV1-2 dont l'obtention (UV2) implique la rédaction d'un rapport descriptif et d'observation préparant à l'UV5 on peut s'étonner du nombre d'UV 4 et 10 délivrées.

Si l'UV 10, audio-visuel, a été recherchée pour elle-même par certains inscrits, comment expliquer les 345 UV4 (sociologie) délivrées. On peut avancer deux explications possibles : un nombre élevé de dispenses, des modes d'évaluation moins exigeants ?

Pour les UV de niveau B on relève :

- UV5 → 114
- UV6 (psychologie) → 143
- UV7 (sociologie) → 118
- UV8 (philosophie) → 153

L'UV5 préparant la note de recherche ou de synthèse, son obtention conduit majoritairement à la délivrance du DUFA⁷ et constitue à l'intérieur du niveau B, un goulot d'étranglement. Il en irait de même pour l'UV de sociologie mais il faut noter que celle-ci a très fréquemment été couplée avec l'UV5.

Déséquilibres dans le choix des UV de sociologie, de philosophie, de psychologie pour mener la note de recherche et resserrement autour de l'UV5 constitueraient deux caractéristiques du fonctionnement au sein de l'ex-DUFA B.

6 En fait, 1965 UV ont été délivrées. On a retranché de ce chiffre 41 UV, 11-12, 14, 15 préparées à partir du dernier aménagement du DUFA. On s'en tient donc ici à la maquette DUFA, 400 heures, 10 UV.

7 L'obtention de l'UV5 et de l'autre UV terminale à laquelle elle est couplée clôt le cycle d'étude DUFA. Rares sont les inscrits qui, après avoir soutenu leur note de recherche ou de synthèse ont d'autres UV de niveau B à obtenir. Ainsi aux 114 UV5 correspondent les 110 DUFA délivrés.

Les résultats obtenus selon le mode d'inscription s'établissent comme suit :

Tableau N° 22. - Résultats pédagogiques obtenus selon le nombre d'années d'inscription au DUFA (1977-1986)

	Aucune UV	UV9/10 seules	UV Niveau A	UV Niveau B	DUFA	Total
Inscrits une seule année	156 (40,1%)	76 (19,5%)	143 (36,8%)	8 2%	6* 1,5%	389 100%
Inscrits plus d'un an sans interrup.	12 4,2%	6 2,1%	98 34,1%	69 24,4%	98 34,1%	283 100%
Inscrits plus d'un an avec interrup. de 1 à 7 ans	2 5,9%		8 23,5%	18 52,9%	6 17,6%	34 100%
Total	170 24,1%	82 11,6%	249 35,3%	95 13,4%	110 15,6%	706 100%

* dont stocks 1977

C'est manifestement lors de la première année que les inscrits se déterminent et s'engagent ou non dans le DUFA en préparant et obtenant des UV de niveau A autres que les UV 9 et 10. L'importance de cette première année d'inscription, véritable gare de triage des projets de formation et des modes possibles d'utilisation du DUFA, impliquerait de mettre en place, comme on l'évoquait déjà, un véritable dispositif d'Accueil, Information, Orientation (AIO).

La reprise d'inscription après des interruptions d'une ou plusieurs années ne concerne que 5% des publics et des titulaires du DUFA. La possibilité de reprendre des études interrompues, ne serait utilisée que par une minorité, ce qui laisse supposer que les sorties du DUFA sont presque toujours définitives⁸.

⁸ On a tenté en 1987 l'expérience d'une UV5 bis de 20 heures destinée aux personnes qui, après avoir suivi une UV5, n'avaient pas terminé leur note de recherche ou de synthèse. En remontant aux années 1982-1983 on a ainsi contacté 40 personnes, une trentaine d'entre elles se sont manifestées, sont venues aux séances organisées à leur intention mais le dispositif, vécu de façon dynamique par les participants, n'a conduit à ce jour qu'à 2 soutenances, ce qui s'est avéré décevant. On peut supposer que seul un suivi permanent, régulier, organisé par l'équipe de formation permettrait aux inscrits apparemment bloqués par la note de recherche ou de synthèse de terminer le DUFA.

Constats et hypothèses sur ces évolutions

L'étude des résultats de 1974 à 1986 fait surtout ressortir des modes différenciés d'utilisation du DUFA.

Entre 1974-1976, pour le seul DUFA B et par l'étude de R. Turquetty centrée sur les titulaires du DUFA, on relève surtout le décrochage des étudiants préparant le C4 de maîtrise et corrélativement des obtentions du DUFA inversement proportionnelles aux diplômes possédés. L'expérience C4 s'estompe ensuite au profit de l'expérience DUFA. Si des enseignants, et des travailleurs de la santé peuvent attendre de l'obtention du diplôme des effets professionnels ce n'est guère le cas des formateurs d'entreprise. On note aussi que le DUFA ne qualifie pas, si on s'en tient à l'obtention du titre, les inscrits demandeurs d'emploi.

Entre 1977 et 1984, on constate une double évolution : baisse constante des sorties sans validation (de 33 à 17,5%) mais aussi du nombre de titulaires du DUFA (de 26,5 à 14,8%). Dans les deux cas les femmes, exception faite pour l'année 1977, sortent plus fréquemment du DUFA sans validation et sans le diplôme.

Ces évolutions peuvent être rapportées aux modes d'utilisation et conditions d'entrée dans le DUFA.

Ainsi, les années 1981-1982 sont marquées par un usage spécifique, "instrumental" de l'offre de formation, 4 hommes et 2 femmes sur 10 recherchant l'obtention des seules UV 9 et 10.

Relativement massif et circonscrit à cette période cet usage instrumental du DUFA a des conséquences sur les taux d'accès aux UV de niveau B et corrélativement sur le nombre de diplômés.

En 1983-1984, on relève, pour rendre compte de la baisse des sorties sans validation, l'inscription de formateurs ayant obtenu des dispenses dans le cadre de stages "GPR". Cet effet, incitatif, lisible par l'augmentation d'inscrits en UV terminales ne conduit pas pour autant à une augmentation du nombre de titulaires du DUFA ce qui fait question. Faut-il y voir l'effet de la composition sociale des publics et/ou l'apparition d'une utilisation "exploratrice" du DUFA ? On a acquis des dispenses, on les valide en s'inscrivant (par précaution ?), on découvre l'offre de formation et ses exigences et ce qu'on y trouve conduit à arrêter pour x raisons : le chemin qui reste à faire paraît complexe, chronophage; les conditions de formation sont plus dures que dans les stages GPR, les niveaux d'exigences en UV terminales surprennent, etc...

Ces modes d'utilisation de l'offre DUFA sont aussi conditionnés - on le suppose sans pouvoir le prouver - par les caractéristiques sociales des publics. Si on a établi, variable après variable, trait après trait, que certaines caractéristiques sociales conduisaient à des sorties sans validation et sans l'obtention du DUFA on peut supposer également que le fait de cumuler ces traits

ou caractéristiques (être ouvrier-employé, femme, demandeurs d'emploi, peu titré, sans expérience éducative...) induit une forte sélection sociale.

Cette hypothèse a été vérifiée dans la comparaison des publics féminins du Dunkerquois et du Calaisis entre 1982-1986. La décentralisation du DUFA ayant conduit au recrutement de publics féminins socialement très contrastés⁹, les résultats pédagogiques le sont également. La sélection sociale, diffuse dans les données précédemment examinées parce que jouant à la marge sur des publics minoritaires, apparaît ici nettement.

Les modes d'utilisation du DUFA, vraisemblablement différenciés selon les caractéristiques sociales sont à confronter au fonctionnement même de l'offre du DUFA et à ce que celle-ci peut avoir de socialement sélectif ou simplement de dissuasif. De ce point de vue on ne dispose que d'indices.

On a souvent supposé l'existence de déséquilibres entre les ex-niveaux A et B du DUFA. L'analyse de cohortes et l'étude des résultats selon le nombre d'années d'inscription confirment cette hypothèse. Si 80% des UV de niveau A sont obtenues lors de la première année d'inscription, l'obtention des UV de niveau B s'effectue sur 3, 4 ans et plus (40%) et près d'un diplômé sur 2 a du investir 3 années d'études ou plus ce qui exige une anticipation précise et une gestion rigoureuse du temps d'étude. Ces deux conditions excluraient par définition les publics les plus incertains de leur avenir (demandeurs d'emploi) ou les plus contraints dans leur usage quotidien du temps.

Vu sous un autre angle, la première année d'inscription est en fait une année de "triage", de sélection des publics, de test des projets, dès lors que 4 sur 10 d'entre eux sortent sans validation.

Fait aggravant, ces "sorties" sont vraisemblablement définitives puisque les réinscriptions, suite à un arrêt de formation, sont à la fois minoritaires (5%) et orientées vers la préparation des UV terminales et du DUFA¹⁰.

A l'intérieur du DUFA, les UV1-2, mais surtout l'UV5, constitueraient, si on considère le nombre d'UV effectivement délivrées dans les ex-niveaux A et B des paliers de sélection. Ces deux UV sont aussi celles où la mise à l'écriture (rapport d'observation, note de recherche ou de synthèse) est absolument requise. Centrées sur les descriptions et l'analyse des pratiques professionnelles, ces UV charnières (cf. Chapitre II) mettraient en difficulté une partie des publics.

Si certains projets d'utilisation du DUFA se réalisent, d'autres, dont celui visant l'obtention du titre, pourraient être contrariés par des modes d'organisation pédagogique inducteurs de sélection sociale. Le DUFA conduit aussi des minorités d'inscrits, titulaires ou non du diplôme, à s'inscrire en Licence-Maîtrise de Sciences de l'Éducation.

9 Sans que l'on en connaisse les causes les réseaux formels et informels d'information-sensibilisation sur l'offre et les stratégies des responsables locaux du CUEEP ont été manifestement différentes.

10 Les personnes qui, après interruption, reprennent une inscription (5%) obtiennent à elles seules 19% des UV de niveau B délivrées.

3. LES INSCRIPTIONS EN LICENCE-MAÎTRISE DE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

A partir de 1983-1984, les titulaires du DUFA ont pu accéder en Licence de Sciences de l'Éducation et s'y voir accorder des dispenses. 48 titulaires du DUFA, sur les 110 que l'on a comptabilisés (44%) ont fait cette démarche.

L'accès en Licence de Sciences de l'Éducation, de droit pour les titulaires d'un DEUG, est aussi possible, sur dossier, pour les personnes ayant une expérience éducative notable dans les métiers de l'enseignement, de la formation, de l'éducation spécialisée et de l'animation socio-culturelle.

Dans ce cadre, 23 inscrits au DUFA, non titulaires du diplôme, ont accédé à la Licence et, pendant la période étudiée, ils pouvaient faire reconnaître les UV obtenues dans le DUFA. A ce titre, l'inscription initiale dans le DUFA pouvait être un moyen pour contourner certaines contraintes d'accès à la licence (ex. : on ne satisfait pas encore au critère d'ancienneté professionnelle), ou représenter un ensemble de commodités (Lille plutôt que Villeneuve d'Ascq comme lieu de formation; possibilité plus large de prise en compte de la formation par l'employeur, etc...) pour avancer indirectement dans les études visées effectivement, à savoir, la Licence-Maîtrise de Sciences de l'Éducation.

Pour les diplômés, l'obtention du DUFA aurait incité à poursuivre l'effort de formation; pour les non titulaires, le DUFA aurait pu être utilisé de façon "instrumentale" pour s'engager dans le cursus de Sciences de l'Éducation. Dans les deux cas on ne préjuge en rien ni des suites données à ces inscriptions en Licence ni des résultats obtenus. Par expérience directe on sait que les inscriptions de "dufistes" diplômés ou non, ont été parfois de "pure forme" ou suivies de résultats limités ou encore couronnées de succès si on entend par là l'obtention de la licence, de la maîtrise, voire du DEA de Sciences de l'Éducation.

Ces utilisations du DUFA, orientées vers la Licence-Maîtrise, concernent des personnes inscrites au DUFA dans les dernières périodes et en particulier à partir de 1983-1984 :

Tableau N° 23. - Taux d'inscriptions des publics DUFA en Licence de Sciences de l'Education entre 1977 et 1986

	Titulaires du DUFA		Titulaires d'UV DUFA		Total	
1977	0/13		1/25	4,3%	1	1,4%
1978-1980	5/28	10,4%	2/70	8,7%	7	9,9%
1981-1982	8/20	16,7%	2/82	8,7%	10	14,1%
1983-1984	25/32	52,1%	12/147	52,2%	37	52,1%
1985-1986	10/12	20,8%	6/90	26,1%	16	22,5%
Total	48	100%	23	100%	71	100%

Les taux d'inscriptions en Licence des titulaires du DUFA, 0% pour l'année 1977, 18% entre 1978-1980, 40% entre 1981-1982, 78% entre 1983-1984, 83% entre 1985-1986, augmentent régulièrement.

On notera que les inscriptions en Licence de titulaires d'UV suivent cette tendance mais dans des proportions nettement inférieures : 4% (1977); 3% (1978-1980); 2,5% (1981-1982); 8% (1983-1984; 7% (1985-1986).

Majoritaire chez les titulaires du DUFA, l'inscription en Licence reste, pour les titulaires d'UV, un phénomène minoritaire.

Les inscriptions en Licence émanent, dans 85% des cas de personnes ayant suivi le DUFA à partir de 1982. La comparaison de ces publics DUFA avec l'ensemble des inscrits doit donc être circonscrite aux années 1982-1986 sachant qu'une inscription sur deux a été effectuée dans la période 1983-1984. Les tableaux ci-dessous rassemblent l'information disponible :

Tableau N° 24. - Sexe, âge, situation professionnelle, niveaux de formation des publics DUFA ayant pris une inscription en Licence de Sciences de l'Education entre 1982 et 1986

	DUFA		UV DUFA		TOTAL		TOTAL GENERAL 82-86	
1e & 2e	6	12,5%	5	23,8%	11	15,9%	54	14,75%
Trav. sociaux	6	12,5%	3	14,3%	9	13%	54	14,75%
F et F2	26	54,2%	9	42,9%	35	50,7%	65	18%
Non éduc.	10	20,8%	4	19%	14	20,3%	93	25,4%
Total	48	100%	21	100%	69	100%	366	100%

Infra-Bac	4	8,3%	2	9,5%	6	8,7%	54	14,2%
Bac/ESEU	21	43,75%	3	14,3%	24	34,8%	120	31,2%
Bac +1 +2	15	31,25%	10	47,6%	25	36,2%	125	33%
Bac +3 +4	8	16,7%	6	28,6%	14	20,3%	80	21,1%
Total	48	100%	21	100%	69	100%	379	100%
CUDL	29	60,4%	15	75%	44	64,7%	199	48,8%
Calais/Dk	5	10,4%	4	20%	9	13,2%	105	25,7%
Valenciennes	6	12,5%	1	5%	7	10,3%	32	7,8%
Douais-Lens	4	8,3%			4	5,9%	40	9,8%
Autres	4	8,3%			4	5,9%	32	7,8%
Total	48	100%	20	100%	68	100%	408	100%
Cadres	4	8,3%			4	5,8%	22	6%
Prof. Interm.	42	87,5%	19	90,5%	61	88,4%	320	86,7%
Emp. ouvr.	2	4,2%	2	9,5%	4	5,8%	27	7,3%
Total	48	100%	21	100%	69	100%	369	100%
20-29	17	35,4%	6	27,3%	23	32,9%	137	35,9%
30-39	17	35,4%	15	68,2%	32	45,7%	179	46,8%
40 & +	14	29,2%	1	4,5%	15	21,4%	66	17,3%
Total	48	100%	22	100%	70	100%	382	100%
H	23	47,9%	13	59,1%	36	51,4%	165	43,2%
F	25	52,1%	9	40,1%	34	48,6%	217	56,8%
Total	48	100%	22	100%	70	100%	382	100%
Salariés	33	75%	17	85%	50	78,1%	279	77,5%
DE	9	20,5%	3	15%	12	18,8%	71	19,7%
Femmes au foyer	2	4,5%			2	3,1%	10	2,8%
Total	44	100%	20	100%	64	100%	360	100%
Educ. Nat.	9	24,3%	4	22,2%	13	23,6%	70	23,6%
Santé/sport	4	10,8%			4	7,3%	16	5,4%
AFPA	1	2,7%			1	1,8%	5	1,7%
PAIO	14	37,8%	5	27,8%	19	34,5%	119	40,2%
Ens. privé	4	10,8%	3	16,7%	7	12,7%	16	5,4%
Autres	5	13,5%	6	33,3%	11	20%	70	23,6%
Total	37	100%	18	100%	55	100%	296	100%

Globalement les publics DUFA de la période 82-86 diffèrent peu de ceux ayant pris une inscription en licence. On relève toutefois des inscriptions en licence plus nombreuses de la part des hommes (51,4%), des formateurs (50,7%), des publics résidant dans la CUDL (64,7%). Pour cette dernière variable on note que la décentralisation du DUFA à Calais-Dunkerque a peu d'effets sur l'inscription en Licence (9 personnes sur 105 soit 8,6%) alors que l'on en compte 7 sur 32 dans le Valenciennois et l'est du département du Nord (21,9%).

Les différences seraient plutôt entre les titulaires et non titulaires du DUFA. Les diplômés qui prennent une inscription en licence sont des femmes (52,1%), des formateurs (54,2%) et on relève 29,2% de personnes âgées de plus de 40 ans ainsi que 25% de demandeurs d'emploi et de femmes au foyer. Les diplômés résident moins souvent dans la CUDL (60,8%) et lors de leur première inscription au DUFA ils étaient classés dans les niveaux de formation inférieure ou égale au Bac (52%).

Ces différentes caractéristiques et la dernière en particulier permettent de penser que l'inscription en licence correspondrait à un prolongement d'études pour des visées promotionnelles, d'ordre culturelles, professionnelles ou sociales.

L'obtention du DUFA incite à préparer un diplôme national. Sur la période 82-86, 63% des titulaires du DUFA ont fait cette démarche, ce qui est considérable.

Les 23 non diplômés qui prennent une inscription en licence constituent par contre une minorité si on les réfère aux 297 personnes ayant obtenu des UV DUFA (7,7%) ou, cas plus favorable, aux 66 qui ont obtenu des UV de niveau B (34,8%). Ce deuxième public est nettement masculin (59,2%), âgé de moins de 40 ans (95,5%), plus souvent salarié (85%) et dans ce cas dans des entreprises industrielles, commerciales, de services (33,3%). Résidant plus fréquemment dans la CUDL (75%) ces publics sont aussi de niveau Bac +1-2 ou Bac +3-4 (76,2%).

Au sein du DUFA ces publics auraient soit préparé leur inscription en licence soit modifié leur projet initial de formation dès lors qu'ils pouvaient accéder directement en licence.

4. CONCLUSIONS

A la fin du chapitre IV on avait extrait des données sur l'évolution des publics DUFA des hypothèses sur les usages professionnels possibles du DUFA et souligné leur diversité. L'étude des résultats pédagogiques a conduit à souligner l'existence de logiques sociales inégalitaires susceptibles de sélectionner certains publics spécifiques. Etre demandeur d'emploi, ouvrier ou employé, sans expérience éducative, de niveau égal ou inférieur au Bac, conduirait fréquemment à des sorties non validées. On notera cependant

que prises séparément ces différentes variables sont peu discriminantes et que l'on ne saurait en particulier prédire du niveau de formation à l'entrée les résultats pédagogiques à la sortie...¹¹

Traversé par ces logiques sociales inégalitaires le DUFA autorise des publics fortement différenciés à poursuivre différentes "stratégies". Ainsi on a pu établir que dès la fin de la période 1974-1976, l'expérience C4 tournait court. Peu nombreux, les étudiants ne poursuivaient guère leur effort de formation pour l'obtention du titre. Apparemment ils ne seraient pas les seuls. On a ainsi suggéré l'existence :

- d'inscriptions "formelles, d'attentes" de la part de personnes qui s'assurent d'une "place" de stage. Des changements de situation familiale, professionnelle, le choix de projets de formation alternatifs, pourraient rendre compte de ces inscriptions "fantômes" au sens où la personne ne se présente pas aux cours;
- d'inscriptions "exploratoires, de détermination", pour élaborer un projet de formation et/ou un projet professionnel. A titre d'exemple, les inscrits demandeurs d'emploi peuvent tester un projet de reconversion professionnelle vers les métiers de la formation et y renoncer ou non...¹²;
- d'inscriptions "exploratoires, de validation", des acquis obtenus dans les stages organisés par le GPR. S'inscrire permet de faire reconnaître les acquis et la découverte des conditions de poursuite du DUFA peut conduire à persévérer pour l'obtention du diplôme ou à interrompre l'effort de formation;
- d'inscriptions "instrumentales" visant soit les seules UV 9 et 10, soit des acquis à faire valider en Licence-Maîtrise qui serait le but effectivement visé en s'inscrivant au DUFA... Dans le premier cas les UV de l'ex niveau A sont utilisées en fait comme des rayonnages de supermarchés. On y puiserait ce qui convient pour se perfectionner, pour savoir ce qui se fait à l'université, pour comparer avec d'autres offres de formation, etc... Dans le second cas, le DUFA est utilisé pour contourner certaines règles d'accès en licence (ancienneté professionnelle), pour certaines commodités d'horaires, de lieux, d'encadrement pédagogique etc...
- enfin, l'obtention du DUFA complet comme premier palier de qualification, peut conduire à un projet plus ample, promotionnel, dans le cursus de Licence-Maîtrise. Notons toutefois que les inscriptions en licence peuvent aussi être "exploratoires, de validation", etc...

Ces hypothèses sur le mode d'utilisation du DUFA, inférées des résultats mais non prouvées, ne sont certainement pas les seules possibles.

Les situations et caractéristiques sociales des publics conditionnent certainement les modes d'utilisation du DUFA qui sont aussi délimitées par la

11 En d'autres termes, le discours parfois entendu sur la "baisse de niveau" des inscrits serait à la fois validé et invalidé. Validé parce que les inscrits de niveau Bac +3 et 4 diminuent effectivement. Invalidé parce que l'obtention du DUFA comme visée et résultat ne dépend pas du seul niveau de formation à l'entrée. Ce résultat devrait permettre de clore un débat.

12 On notera que le DUFA, comme formation organisée en 2 ans à temps partiel, ne facilite guère, compte tenu des conditions administratives faites aux demandeurs d'emploi, l'achèvement de la formation.

structure même de l'offre et ses modes de fonctionnement. A ce propos on a relevé en cours de chapitre certaines observations et hypothèses :

- la première année d'inscription au DUFA paraît déterminante. On y sort sans validation ou on y obtient 80% des UV de niveau A délivrées. Il s'y opère une décantation de projets qui n'ont pu être précisés, discutés, contractualisés, faute d'un dispositif d'accueil, information, orientation. Par ailleurs on a relevé que les "sorties" du DUFA seraient dans 95% des cas définitives. De ce point de vue les ré-inscriptions rendues possibles par la structure en Unités Capitalisables sont peu fréquentes;
- le rythme d'obtention d'UV entre les ex-niveaux A et B et a fortiori le temps nécessaire pour l'obtention du DUFA suggère l'existence de ruptures pédagogiques entre UV de "démarrage" et UV "terminales". Sous réserve de vérification auprès des inscrits il y aurait ici rupture dans les contenus, les tâches d'évaluation, les niveaux d'exigence¹³ ce qui pourrait conduire à des découragements;
- secondairement, l'obtention du DUFA ou d'UV de niveau B s'étale parfois sur 3, 4, 5 années ce qui exige de la part des publics qui visent le diplôme un effort de formation particulièrement long. Anticiper et planifier sur 3, 4, 5 années un temps de formation et d'étude, négocier et organiser avec l'entourage professionnel, familial¹⁴, amical etc.. n'est ni simple ni évident. Le temps nécessaire à la poursuite du projet s'avèrerait socialement discriminant. On retrouverait ici les mécanismes de sélection inhérents aux dispositifs de promotion sociale (Montlibert, 1968; Bourdoncle, 1986; Thesmar, 1971);
- la répartition des UV délivrées permet d'affirmer que l'UV 5 constitue un véritable goulet d'étranglement et que des inscrits, titulaires d'UV de niveau B, ne terminent pas le DUFA. Cet inachèvement peut certes être lié à l'évolution des situations sociales des publics (licenciement et/ou reprise d'emploi, déménagements, événements familiaux, maladie, etc...) mais on ne peut exclure l'existence de blocages pédagogiques liés à l'écriture et aux démarches exigées pour la réalisation de la note de recherche ou de synthèse. Les évaluations écrites centrales du DUFA (UV2 et UV5) présupposent de fait une expérience éducative voire un lieu de pratique professionnelle. Conformément à l'orientation initiale du diplôme ces conditions ne sont pas réunies par une partie du public cependant admis à suivre la formation;
- plus largement et dans le même ordre d'idées, le DUFA, comme formation méthodologique générale, mobilisant les apports des sciences humaines, a été conçu pour le perfectionnement et la qualification professionnelle de formateurs d'adultes. L'hétérogénéité des publics, l'utilisation exploratoire ou menée à terme, du DUFA comme **formation initiale** de formateurs; la dispersion de modes d'utilisation non finalisés sur l'ob-

13 Une étude précise des caractéristiques professionnelles des formateurs intervenant respectivement dans les UV de niveaux A et B pourrait s'avérer utile. Les UV de niveau B seraient tendanciellement plutôt assurées par des personnels enseignants chercheurs intervenant par ailleurs en Licence-Maîtrise de Sciences de l'Éducation.

14 Les femmes titulaires du DUFA ont obtenu le diplôme au bout de deux ans (35%) mais surtout 3 ans (65%) tandis que pour les hommes on relève 60% d'obtention en 2 ans.

tention du diplôme, peuvent conduire à une perte d'identité de la formation tant pour les publics que pour certains formateurs focalisés sur leurs seules UV. Ce risque, inhérent aux dispositifs par Unités Capitalisables, ne peut être combattu que par la coordination régulière d'une équipe stable de formateurs.

De l'étude du public nous passerions insensiblement, dès lors que l'on interroge le dispositif de formation et son fonctionnement au questionnement des formateurs et de leurs modes d'implication et de travail, individuels et collectifs.

REMARQUES FINALES

Les principales conclusions ayant été dégagées à la fin de chaque chapitre, on reprend ici brièvement les caractéristiques des publics DUFA pour faire retour sur l'offre de formation.

Les publics.

Entre 1976 et 1986 le public Dufa est féminin (56,3%), âgé en moyenne de 33 ans, composé de salariés (76%), de demandeurs d'emploi (18,3%), de femmes au foyer (5,7%). Ces publics sont cadres (8,6%), ouvriers et employés (8%) mais surtout membres des professions intermédiaires de l'éducation, de la santé, de la formation, du travail social, de l'animation socio-culturelle (83,4%). Quand les inscrits exercent une profession éducative (soit 75,7% d'entre eux), ils sont enseignants (26,5%), travailleurs sociaux (17%), formateurs d'adultes (56,5%). On relève aussi 24,3% de personnes qui, lors de leur inscription n'exerçaient pas de profession éducative. Selon leurs niveaux de formation initiale, les inscrits ont des titres infra baccalauréat (13,8%). 28,8% possèdent le bac, l'ESEU ou ont atteint ce niveau de formation tandis que 30,1% et 27,3% d'entre eux relèvent de niveaux bac + 1 ou 2 et bac +3 ou 4.

Cette description générale des publics masque toutefois des évolutions importantes. Pour s'en tenir à l'essentiel, les changements les plus nets apparaissent en 1983 avec l'arrivée massive de formateurs engagés dans les dispositifs "16-18, 18-25 ans". On assiste alors à une reprise* de la féminisation des publics ainsi qu'à leur rajeunissement mais aussi à la quasi disparition des enseignants, des cadres, des diplômés de niveau Bac +3 et 4 tandis que le taux de demandeur d'emploi se stabilise, après diverses fluctuations autour de 20%.

Profondément modifié, le public des années 1985/1986 est alors composé majoritairement de formateurs (45,7%), de travailleurs sociaux (13,4%), d'enseignants (10,2%) et de personnes n'ayant jamais exercé, avant leur entrée dans le DUFA, d'activités éducatives (30,7%). Ces publics ont comme employeur principal les collectivités locales et des associations (43,3%), des entreprises industrielles, commerciales, de service - dont la santé et le travail social- (29,7%), l'éducation nationale (27,8%). De niveau de formation initiale de type bac ou bac +1 ou 2 (68,5%), les inscrits des années 1985/1986

* Ainsi qu'on l'a vu au chapitre IV, une féminisation du public se produit entre 1978 et 1980; elle recule entre 1980 et 1982 pour reprendre en 1983 et se prolonge par la suite.

interviennent surtout auprès d'adultes et de jeunes faiblement scolarisés. Somme toute, le DUFA a accueilli d'autres publics que celui visé initialement à savoir des formateurs en exercice.

La transformation des publics du DUFA dans la dernière période conduit à un certain resserrement des profils sans exclure pour autant une forte hétérogénéité. Ainsi on a pu souligner les différences profondes existant entre les publics féminins du Dunkerquois et du Calaisis.

Les usages sociaux de l'offre.

Cette hétérogénéité persistante des publics a conduit à la formulation d'hypothèses sur les usages du DUFA (conclusion du chapitre IV). Outre certains usages jugés "instrumentaux" (préparation des seules UV 9 et 10, inscription au DUFA pour une entrée indirecte en Licence de Sciences de l'Éducation), le DUFA a aussi été utilisé comme une formation initiale de formation de formateurs par des demandeurs d'emploi et des salariés en reconversion.

Une offre régionale de formation et de validation de type promotion sociale ?

Le Dufa est une formation à temps partiel, ouverte aux titulaires du Bac et de l'ESEU et, sous réserve d'expériences professionnelles et sociales, à des publics de niveau scolaire inférieur. Sans réelle alternance, organisée pour moitié sur le temps de travail, programmée sur deux années à raison de 240 heures l'an, validée par l'obtention de 12 unités capitalisables, la formation DUFA, homologuée nationalement comme diplôme de formation professionnelle de niveau II, reconnue régionalement pour l'accès en Licence de Sciences de l'Éducation, se présente comme **une structure de validation et de formation universitaire promotionnelle** permettant la réalisation des différents types d'objectifs ou d'attentes signalés au Chapitre IV.

Ces caractéristiques et plus particulièrement l'absence de sélection à l'entrée du DUFA résultent de la volonté des organisateurs. S'il apparaît évident que le DUFA a pu accueillir des publics poursuivant des objectifs différents, le choix de l'ouverture entraîne aussi divers effets quand on examine les résultats pédagogiques (Chapitre V.).

Une offre de formation sélective ? Quelles réponses pédagogiques ?

Comme les offres de promotion sociale peu sélectives à l'accès, le DUFA se révélerait fortement sélectif à la sortie si l'on s'en tient au seul nombre de diplômés. Ce critère mérite toutefois un examen plus approfondi. S'il est vrai que l'on a pu trouver trace des logiques sociales inégalitaires déjà établies à

propos des dispositifs de promotion sociale, il est vrai aussi que les inscrits au DUFA ne visent pas tous l'obtention du diplôme au moment de leur inscription tandis que d'autres, soumis à des contraintes professionnelles (contrats à durée déterminée ou chômage), familiales, ne peuvent, objectivement, aller au bout de l'effort entrepris. En laissant aux publics le soin de définir, de poursuivre, de modifier, leurs objectifs de formation, les responsables du DUFA s'interdisent de sélectionner a priori les candidats sur leurs intentions (et capacités prédictives ? !) d'obtenir ou non le diplôme. Cette attitude respectueuse des publics a aussi une conséquence pratique : 40% des inscrits quittent le DUFA sans validation dès la première année, seuls 5% reprendront ultérieurement une inscription et on ne compte finalement que 16% d'inscrits obtenant le DUFA complet.

En première année les inscrits s'auto-sélectionnent sans que l'on sache exactement pourquoi. Que faire ? La réponse immédiate serait d'organiser un dispositif d'accueil, d'information, d'orientation, de mesure des acquis, comme cela devient l'usage. Est-ce vraiment une solution satisfaisante ? Sans doute, si l'on pouvait s'assurer que ce dispositif ne soit pas socialement discriminant. A vrai dire nous n'en savons rien. Cette solution, financièrement tout aussi onéreuse que la situation actuelle, n'aurait finalement de sens que si l'on était certain que l'auto-sélection soit vécue majoritairement sur le mode de l'échec, de la relégation, de la reproduction des inégalités sociales, ce que nous ignorons aujourd'hui.

En deuxième année, les inscrits ayant obtenu différentes UV correspondant aux ex DUFA A et B semblent buter sur la note de recherche et de synthèse, bref sur l'écriture, mais aussi sur la découverte de niveaux d'exigences plus élevés dans l'ensemble des UV terminales. Ce problème, déjà identifié dans d'autres formations de formateurs diplômantes, appelle par contre des réponses pédagogiques¹, celles mises en oeuvre jusqu'ici à Lille n'ayant guère eu d'effet durables, les membres du jury DUFA, réunis en séminaire depuis juin 1988, se remettent à l'ouvrage.

Le DUFA de Lille, offre universitaire diplômante : traits spécifiques.

Le DUFA a doublé une première fois ses effectifs entre 1973 et 1977 et une deuxième fois en 1983. Il accueille aujourd'hui près de 250 personnes ce qui est considérable si on considère les effectifs moyens des diplômes universitaires de formation de formateurs.

¹ Au sens où le niveau de formation initiale n'intervient guère pour différencier les titulaires du DUFA de la majorité des inscrits. Hormis l'accumulation de facteurs jugés défavorables à la réussite - cas relevé pour les femmes du Calaisis - la conduite à terme du projet de formation DUFA et sa poursuite éventuelle en Licence de Sciences de l'Éducation tient à des variables non étudiées ici. L'étude de l'ancrage biographique, existentiel, promotionnel, du projet de formation exige des approches qualitatives actuellement en cours.

Stabilisé dès 1976, il se présente comme une formation professionnelle méthodologique structurée autour d'UV d'observation, de description, d'analyse des pratiques de formation, d'UV d'apports des sciences humaines et d'UV de techniques, pédagogiques ou de communication. Ainsi caractérisé et comparé aux offres de formation de formateurs professionnalisées organisées par le C2F et par la Chaire de formation d'adultes du CNAM et à certaines offres universitaires "classiques" étudiées par M. Foudriat (1986), le DUFA constitue une recherche d'équilibre entre deux grandes conceptions de la formation de formateurs. La première organise la formation de formateurs autour d'objets-clés de la pratique professionnelle (analyse de besoins, conduite des actions, évaluation etc.); la seconde, autour des apports des sciences humaines et sociales. L'articulation recherchée à Lille entre UV centrées sur les pratiques et UV de sciences humaines constitue un **compromis**, avec ce que cela suppose comme négociations et ajustements entre acteurs.

Le Dufa de Lille, enfin, de par l'histoire et la volonté souvent contrariée de ses promoteurs (projets de MST, Licence-maîtrise de formation d'adultes), a été conçu pour s'insérer dans une filière de formation. C'est aujourd'hui chose faite avec le cursus de sciences de l'Education où s'inscrivent près de 70% des titulaires du DUFA. Il reste à parachever l'édifice par le "bas" : quelle formation initiale, d'accompagnement pour les nouveaux formateurs et par le "haut" : obtention d'une habilitation à délivrer un DESS.

LISTE DES ANNEXES :

- Annexe N°1 : fiche de report de données et liste des variables traitées,
- Annexe N°2 : liste des tableaux et graphiques (**avec pagination**)
- Annexe N°3 : index des ouvrages cités
- Annexe N°4 : index des sigles.

ANNEXE N° 1 - FICHE DE REPORT ET DE CODAGE DES DONNEES
(Fiche réalisée en mai 1987)

NOM
Prénom

ADRESSE

n° d'identification | | | | |

REMARQUES

V			Position de code	Code
1	Sexe			1
2	Année de naissance			2
3	Lieu de naissance			3
4	Nationalité d'origine			4
5	Lieu actuel d'habitation			3
6	Age de fin d'études (FI)			5
7	Niveau de formation le + élevé à l'entrée DUFA			6
8	Niveau d'activité la 1ère année d'inscription			7
9	Modifications prof. pendant les années DUFA			8
10	Profession éduc. avant ou pendant les années d'inscription DUFA			9
11	Actuelle ou dernière CSP			10
12	Institution éducative employeur			11
13	Mode de prise en charge des frais de F.			12

Années successives d'inscription au DUFA

76/77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	1990	Inter.
V14	V15	V16	V17	V18	V19	V20	V21	V22	V23	V24	V25	V26	V27	V28
<input type="checkbox"/>														

CODE 13
0 NR
1 oui inscrit
2 /objet

Obtention des U.V. et diplôme DUFA

Niveau A					Niveau B									Diplôme
UV1-2	UV3	UV4	UV11	UV12	UV9	UV10	UV13	UV5	UV6	UV7	UV8	UV14	UV15	DUFA
V29	V39	V31	V32	V33	V34	V35	V36	V37	V38	V39	V40	V41	V42	V3
<input type="checkbox"/>														

CODE 2
Année d'obtention
en clair
0 0 NR

103

44	Date de 1ère inscription au DUFA	<input type="checkbox"/>	2
45	Lieu de 1ère inscription au DUFA	<input type="checkbox"/>	14
46	Nombre d'années d'inscription au DUFA	<input type="checkbox"/>	15
47	Nbre d'années d'interruption avant reprise diplômés ou non diplômés	<input type="checkbox"/>	16
48	Durée de la disparition sans reprise	<input type="checkbox"/>	16
49	Résultats DUFA	<input type="checkbox"/>	17
50	Situation DUFA ou post-DUFA à la date de l'étude	<input type="checkbox"/>	18
51	Situation actuelle des Dufistes en Licence, Maîtrise, DEA/Sciences de l'Education	<input type="checkbox"/>	19

ANNEXE N° 2 INDEX DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

	Pages
Liste des graphiques :	
N°1 Evolutions des stocks et flux d'inscrits au DUFA, 1974-1986	43
N°2 Evolutions selon l'âge et le sexe des inscrits au DUFA, 1974-1986	48
Liste des tableaux :	
N°1 Les inscrits au C4 et au DUFA : 1973-1977	20
N°2 Les inscrits au DUFA, stocks, flux, indices d'évolution (1974-1986) et turn-over (1976-1986)	42
N°3 Taux de féminisation des inscrits au DUFA : 1974-1986	45
N°4 Les inscrits au DUFA selon l'âge et le sexe : 1974-1986	46
N°5 Les inscrits au DUFA selon l'âge et le sexe : 1977-1986, tableau simplifié	47
N°6 Evolution, selon le sexe, des niveaux d'activité des inscrits au DUFA : 1977-1986	49
N°7 Evolution, selon le sexe, des catégories socio-professionnelles des inscrits au DUFA : 1977-1986	51
N°8 Evolution, selon le sexe, des professions éducatives exercées par les inscrits au DUFA : 1977-1986	52
N°9 Les employeurs des inscrits au DUFA : 1977-1986	54
N°10 Evolution, selon le sexe, les niveaux de formation, des inscrits au DUFA : 1977-1986	56
N°11 Evolution, selon leur lieu d'habitation, des inscrits au DUFA : 1977-1986	57
N°12 Les inscrits au DUFA de la CUDL, du Dunkerquois et du Calaisis entre 1982 et 1986, variations selon l'âge et le sexe	60
N°13 Les inscrits au DUFA de la CUDL, du Dunkerquois et du Calaisis entre 1982 et 1986 selon le sexe, les niveaux d'activité, la CSP, la profession exercée, les niveaux de formation	61-62
N°14 Résultats pédagogiques enregistrés, selon le sexe, à la "sortie" du DUFA entre 1979 et 1986	71
N°15 Résultats pédagogiques enregistrés, selon l'âge, à la "sortie" du DUFA entre 1979 et 1986	72
N°16 Résultats pédagogiques enregistrés, selon les situations professionnelles et les niveaux de formation, à la "sortie" du DUFA entre 1979 et 1986	73-74
N°17 Résultats pédagogiques enregistrés, selon les situations professionnelles et les niveaux de formation, à la "sortie" du DUFA entre 1979 et 1986. Tableau simplifié	74-75
N°18 Inscrits et titulaires du DUFA entre 1974 et 1976	78

N°19	Résultats pédagogiques obtenus, selon le sexe, à la "sortie" du DUFA entre 1977 et 1986	80
N°20	Résultats pédagogiques obtenus, selon le sexe et les lieux d'inscription (CUDL, Dunkerquois, Calaisis) par les inscrits au DUFA entre 1982 et 1986	82
N°21	Résultats pédagogiques obtenus : une analyse par cohortes entre 1978 et 1984	84
N°22	Résultats pédagogiques obtenus selon le nombre d'années d'inscription au DUFA : 1977-1986	87
N°23	Taux d'inscription des publics DUFA en Licence de Sciences de l'Education entre 1977 et 1986	91
N°24	Sexe, âge, situation professionnelle, niveaux de formation, des publics DUFA ayant pris une inscription en Licence de Sciences de l'Education entre 1982 et 1986	91-92

ANNEXE N° 3, INDEX DES OUVRAGES CITES :

- BOURGOIS-GERARD, Yvette, *Le diplôme universitaire de formation d'adultes. Du projet initial à l'homologation, : 1973-1987. Analyse sociologique des publics : 1977-1986*. Lille, Universités de Lille I et Lille III, Mémoire de maîtrise de Sciences de l'Éducation, juin 1988, 104 p et annexes.
- BOURDONCLE, R, "L'abandon dans les enseignements de promotion sociale". Paris, *Revue Française de Sociologie*, N°XXVII-1, Janvier-Mars 1986, p 87-106.
- CACERES, B, *Histoire de l'Éducation Populaire*. Paris, Seuil, 1964.
- CHARLOT, B; FIGEAT, M, *Histoire de la formation des ouvriers 1789 - 1984*. Paris, Minerve, 1985, 621 p.
- Contradictions*, Plan de sauvetage des jeunes. Bruxelles, N° 36-37, 1983, 185 p.
- DAVID, M, *L'individuel et le collectif dans la formation des travailleurs. Tome I, approche historique, Tome II, approche sociologique*. Paris, Economica, 1976.
- DUBAR, C, *Formation permanente et contradictions sociales*. Paris Editions sociales, 1980, 218 p
- DUBAR, C; DUBAR, E; FEUTRIE, M; GADREY, N; HEDOUX, J; VERSCHAVE, E, *L'Autre Jeunesse*. Lille, Presses Universitaires de Lille, Coll. Mutations Sociologie, 1987, 264 p.
- DUBUS, A, *Les Conseillers en Formation Continue sont-ils des agents de changement ?* Lille, Université de Lille III, Thèse de III^e cycle de Sciences de l'éducation, Décembre 1980.
- FALIU, A, Les "accueilleurs" de jeunes, qui sont-ils ? *Éducation Permanente. Spécial jeunes : les formateurs quoi de neuf ?* Paris, N° 74, Juin 1984, p 173-190.
- FEUTRIE, M; HEDOUX, J, *Les formateurs du dispositif, trajectoires et représentations*. Lille, L.A.S.T.R.E.E., Université de Lille I, Mission nationale d'observation et d'évaluation du dispositif 16-18 ans. Septembre 1984 , 53 p.
- FOUDRIAT, M, *La formation des formateurs dans les Universités*. Paris, Editions de la Sorbonne, 1986, 129 p.
- FRITSCH, Ph, *L'éducation des adultes*. Paris, La Haye, Mouton, 1971, 176 p.
- HEDOUX, J, "Des formateurs et leurs publics jeunes : solidarités et proximités sociales?" Paris, *Éducation Permanente*, N° 74, Juin 1984, p 43-64.

- LEON, A, *Histoire de l'éducation populaire en France*, Paris, Nathan, 1983, 207 p.
- Liaisons Sociales*, Organismes de formation, première CCN, Paris, Législation Sociale, N° 6111 du 16 Juin 1988, Supplément au numéro 10239, 14 p.
- MALGLAIVE, G, *Politique et pédagogie en formation d'adultes*. Paris, Edilig, 1981, 258 p.
- MALGLAIVE, G, *La formation et la qualification des agents de la formation. Rapport au ministre de la formation professionnelle*. Paris, Ministère de la formation professionnelle, Septembre 1982, 88 p.
- MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, *Formations qualifiantes de formateurs intervenant en formations d'adultes*. Paris, M.E.N., Commission "Cerveau", compte rendu établi par A. Dubus, Octobre 1982, 52 p.
- MLEKUZ, G, "Monsieur le maire si vous sortez. Allez donc saluer les animateurs de la permanence d'accueil..". *Education Permanente. Spécial jeunes : les formateurs quoi de neuf ?* Paris, N°9 74, Juin 1984, p 154-172.
- MONTLIBERT, C, de, "Promotion et reclassement. Les élèves d'un centre d'enseignement par cours du soir à la recherche d'une promotion par le diplôme." Paris, *Revue française de sociologie*, N° IX, spécial, 1968, p 208-217.
- NOEL, A, *Education populaire et formation permanente, alliances et mésalliances, le recrutement des formateurs comme symptôme d'enjeux*. Lille, Universités de Lille I et Lille III, Mémoire de maîtrise de Sciences de l'Education, Juin 1987, 103 p.
- POUJOL, G, *Education populaire, histoires et pouvoirs*. Paris, Les Editions Ouvrières, 1981, 225 p.
- TEXIER, F, in *Actualité de la formation permanente*, N°. 89, 1987, pp. 4-5.
- TERROT, N, *Histoire de l'éducation des adultes en France*. Paris, Edilig, 1983, 307 p.
- THESMAR, C, *Etude des raisons des abandons aux cours du soir*. Nancy, Les documents de L'INFA, N° 229, 1971, 107 p.
- TURQUETY, R, *Les inscrits et les reçus au D.U.F.A., valeurs du D.U.F.A., 1974-1977*. Lille, Universités de Lille I et Lille III, Note de recherche de D.U.F.A., septembre 1978, 38 p.

ANNEXE N°4 INDEX DE SIGLES:

ACF	Action Collective de Formation.
ADEP	Agence pour le Développement de l'Education Permanente.
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
BEP	Brevet d'Etudes Professionnelles.
BP	Brevet Professionnel.
BTS	Brevet de Technicien Supérieur.
CAFOC	Centre Académique de Formation Continue.
CAPUC	Certificat d'Aptitude Professionnelle par Unités Capitalisables.
C2F.CNAM	Centre de Formation de Formateurs du Conservatoire National des Arts et Métiers.
CHR	Centre Hospitalier Régional.
CIFF	Centre Interprofessionnel de Formation de Formateurs.
CUCES	Centre Universitaire de Coopération Economique et Sociale (Nancy I et II).
CUDL	Communauté Urbaine de Lille.
CUEEP	Centre Universitaire Economie Education Permanente (Lille I).
CIFFA	Centre Intégré de Formation de Formateurs d'Adultes.
CFC	Conseiller en Formation Continue.
CSP	Catégorie Socio-Professionnelle.
DAFCO	Délégation Académique à la Formation Continue.
DEFA	Diplôme d'Etat de Formation d'Animateur.
DESUP	Direction des Enseignements Supérieurs.
DUFA	Diplôme Universitaire de Formation d'Adultes.
DRFP	Délégation Régionale de la Formation Professionnelle.
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie.
EPR	Etablissement Public Régional.
ESEU	Examen Spécial d'Entrée à l'Université.
GRETA	GRoupement d'ETAbblissement de l'éducation nationale.
GPR	Groupe Pédagogique Régional.
FCEP	Formation Continue Education Permanente (Lille III).
FPC	Formation Professionnelle Continue.
INFA	Institut National de la Formation d'Adultes.
IPT	Informatique Pour Tous.
IUT	Institut Universitaire de Technologie.
LEP	Lycée d'Enseignement Professionnel.
MST	Maîtrise de Sciences et Techniques.
ORICEP	Office Régional d'Information et de Coordination sur l'Education Permanente. (Lille)
PAIO	Permanence d'Accueil Information Orientation.
PRII	Plan Régional d'Initiation à l'Informatique.
SUDES	Service Universitaire de Développement Economique et Social.

UC	Unité Capitalisable.
UER	Unité d'Enseignement et de Recherche.
UFR	Unité de Formation et de Recherche.
UPT	Université Pour Tous.
UV	Unité de Valeur.

TABLE DES MATIERES

Préambule	9
Introduction	11
Chapitre I Le "Discours des Origines" : 1973-1977.	13
1 Le C4 de maîtrise de formation d'adultes : 1973-1974	13
* Le contexte	13
* Les objectifs des partenaires	14
* La structure pédagogique	16
2 Le DUFA A et B : 1974-1976	16
* Les leçons de l'expérience C4	16
* Objectifs et structure pédagogique	17
3 Le DUFA par Unités Capitalisables	18
4 La réponse des publics et des institutions : 1973-1977	19
5 Conclusions	21
Chapitre II Evolutions du DUFA : 1977-1988	23
1 Evolutions "endogènes" et "exogènes" : 1977-1981	23
* Aménagements internes	23
* L'Université Pour Tous et l'expérience de DUFA spécialisés	23
* L'institutionnalisation progressive des Sciences de l'Education	24
2 Décentralisation, institutionnalisation des formations de formateurs qualifiantes	25
* La recherche de validations universitaires dans le cadre des dispositifs 16-18 ans	25
* Du cursus de Sciences de l'Education : une première reconnaissance officielle	27
* Des perspectives d'institutionnalisation des métiers de la formation d'adultes : de l'homologation nationale	28
* Décentralisation du DUFA :	29
** Décentralisation de la préparation d'UV	29
** Décentralisation de la FPC, orientation et financement du DUFA	30

3	La structure pédagogique DUFA : 1987-1988	31
*	Les objectifs de formation	31
*	Le dispositif pédagogique	31
*	Les conditions d'inscription	33
*	La programmation	33
4	Conclusions	34

Chapitre III : Le fichier des inscrits au DUFA : 1976-1986 37

1	Les sources consultées et reconstituées	37
2	Limites de l'entreprise	39
3	Le traitement des données	40
4	Conclusion	40

Chapitre IV : Evolutions des publics DUFA : 1976-1986 et effets de la décentralisation : 1982-1986 41

1	Flux et stocks : 1974-1986	41
2	Les inscrits au DUFA selon l'âge et le sexe : 1977-1986. Etude des flux d'entrée	45
3	Situation professionnelle des inscrits au DUFA : 1977-1986	49
*	Les niveaux d'activité	49
*	Les Catégories socio-professionnelles	50
*	Professions éducatives et champs d'intervention	52
*	Les principaux employeurs des inscrits au DUFA	53
4	Les niveaux de formation à l'inscription au DUFA	55
5	Les publics DUFA dans l'espace régional : les effets de la décentralisation	56
*	Les publics DUFA dans l'espace régional : évolutions 1977-1986	57
*	Les publics DUFA de la CUDL, du Dunkerquois, du Calaisis, 1982-1986	59
6	Conclusions	63
*	Les principales évolutions	63
*	De la décentralisation	65
*	Impact du DUFA et stratégies supposées	66

Chapitre V Résultats pédagogiques, interruptions et poursuites d'études 69

1	Les résultats pédagogiques à la sortie du DUFA	69
*	Interprétations possibles des sorties non-diplômées	70
*	Résultats pédagogiques selon le sexe et l'âge	71

*	Résultats pédagogiques selon les situations professionnelles et les niveaux de formation	72
*	Constats et hypothèses sur les résultats pédagogiques	76
2	Evolutions et résultats	77
*	Inscrits et reçus au C4 et au DUFA : 1974-1976	77
*	Résultats pédagogiques : 1977-1986	79
*	Effets de la décentralisation	81
*	Résultats pédagogiques : une analyse par cohortes : 1978-1984	83
*	UV délivrées et interruptions d'études : 1977-1986	86
*	Constats et hypothèses sur ces évolutions	88
3	Les inscriptions en Licence de Sciences de l'Education	90
4	Conclusions	93
	Remarques finales	97
	Liste des annexes	101
N° 1	Fiche de report et de codage des données	102
N° 2	Index des graphiques et tableaux	105
N° 3	Index des ouvrages cités	107
N° 4	Index des sigles	109
	Table des matières	111

BON DE COMMANDE

à renvoyer à

CAHIERS D'ETUDES DU C.U.E.E.P.

11, rue Angellier - 59046 Lille Cedex (tél. : 20/52.54.24)

Nos.	F.F.	Nombre d'exemplaires
1. L'éducation populaire en Grèce. Essai d'évaluation, janvier 1984	70	<input type="text"/>
2. Un programme de développement local intégré dans le Bassin Minier du Pas-de-Calais, juin 1984	70	<input type="text"/>
3. La qualification sociale, un nouveau besoin de formation ? juin 1985	70	<input type="text"/>
4. Les missions locales pour l'insertion professionnelle et sociales des jeunes : Une idée neuve ? Un dispositif des années 80 ? octobre 1985	70	<input type="text"/>
5. Les pratiques de formation et les acquis professionnels en licence de sciences de l'éducation, décembre 1985	70	<input type="text"/>
6. Bilan et perspectives de dix années d'utilisation de l'informatique pédagogique au CUEEP, janvier 1986	70	<input type="text"/>
7. Lecture et outil informatique : enjeux pédagogiques, décembre 1986	70	<input type="text"/>
8. Espaces de paroles, espace de choix ? De la communication en collège, septembre 1987	70	<input type="text"/>
9. Recherche-action : Méthodes et stratégies, décembre 1987		<input type="text"/>
10. Droit : discours et pratiques des formateurs, avril 1988	70	<input type="text"/>
11. Un essai d'évaluation formative, mai 1988	70	<input type="text"/>
12. A propos d'un outil informatique ouvert : Nanobureautique, mai 1989	70	<input type="text"/>
13. Les publics du DUFA de Lille. 1974-1987	70	<input type="text"/>
Abonnement valable pour six livraisons, prenant cours à partir du no.	300	<input type="text"/>

Veuillez préciser :

- votre nom et adresse complète
- le numéro à partir duquel vous souhaitez voir prendre cours votre abonnement.

Veuillez joindre à votre commande, un chèque libellé au nom du C.U.E.E.P.

Par commande groupée de six exemplaires au moins, le prix est de 300 FF.

C.U.E.E.P. : Centre Université. Economie d'Education Permanente.
J.S.T.L. : Université des Sciences et Techniques de Lille. Flandres. Artois.

Une étude du laboratoire de recherche Trigone : Formation, technologies nouvelles et développement.

Toute correspondance est à envoyer aux : Cahiers d'études du C.U.E.E.P.
9 et 11 rue Angellier 59046 Lille Cedex Tél. : 20 52 54 24